



HAL
open science

D'un musée du livre au musée lyonnais de l'imprimerie : une fondation par Maurice Audin

Guillaume Favier

► **To cite this version:**

Guillaume Favier. D'un musée du livre au musée lyonnais de l'imprimerie : une fondation par Maurice Audin. Histoire. 2009. dumas-00709460

HAL Id: dumas-00709460

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00709460v1>

Submitted on 18 Jun 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Diplôme national de master 2
professionnel



Domaine - sciences humaines et sociales
Mention - histoire
Spécialité - cultures de l'écrit et de l'image

D'un musée du livre au musée lyonnais de l'imprimerie : une fondation par Maurice Audin.

Guillaume Favier

Sous la direction de Raphaële Mouren
Maître de conférence - école nationale supérieure des sciences de
l'information et des bibliothèques

Remerciements

Je tiens à remercier très vivement Monsieur Alan Marshall pour son accueil chaleureux et sa constante disponibilité, l'ensemble du personnel des Archives Municipales de Lyon ainsi que tous les membres du Centre Culturel de « L'Herbe Folle » pour le soutien et l'aide précieuse qu'ils m'ont apporté.

Je remercie amplement Rose Audin pour les entretiens qu'elle m'a accordés et pour les souvenirs dans lesquelles elle a bien voulu se replonger.

Résumé : Maurice Audin fonde le musée de l'imprimerie en 1964 à Lyon. Avant l'inauguration le 18 décembre, le conservateur s'est entièrement consacré à cette tâche, délaissant l'imprimerie familiale. Dans un premier temps, il s'agit pour lui de suivre la restauration de l'hôtel de la Couronne, lieu choisi pour accueillir le musée. Afin de finaliser son projet il a reçu le soutien de la municipalité ainsi que de plusieurs amis bibliophiles.

Descripteurs : Maurice Audin – Musée - Imprimerie – Lyon – Histoire – Henri-Jean Martin – Louis Pradel

Abstract: Maurice Audin fund the Printing Museum in 1964 in Lyons. Before the setting up the 18th December, the curator devote himself to do that work, give up the Audin's printing. In a first time he follows the Hotel de la Couronne restoration, chosen place to install the museum. To finalize his project, he received municipality's and bibliophiles' supports.

Keywords: Maurice Audin – Museum – Printing – Lyons – History – Henri-Jean Martin – Louis Pradel

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

<http://fr.creativecommons.org/contrats.htm>

Table des matières

INTRODUCTION	8
PARTIE 1 : DE L'EXPOSITION DU LIVRE LYONNAIS AU MUSEE LYONNAIS DE L'IMPRIMERIE ET DE LA BANQUE	11
L'APPUI INDISPENSABLE DE LA MUNICIPALITE LYONNAISE	11
<i>Tout commence avec une exposition temporaire.....</i>	<i>11</i>
<i>L'hôtel de la Couronne, sis 13 rue de la Poulallerie</i>	<i>12</i>
<i>Un musée sous tutelle administrative.....</i>	<i>15</i>
LE FONCTIONNEMENT DU MUSEE	19
<i>Les fonctions de Maurice Audin et le statut du musée de la banque</i>	<i>19</i>
<i>La commission Consultative et de Surveillance</i>	<i>22</i>
<i>Les premiers financements</i>	<i>25</i>
DEUX AMIS FIDELES : ANDRE JAMMES ET HENRI-JEAN MARTIN	31
<i>Le libraire, André Jammes</i>	<i>31</i>
<i>Le bibliothécaire, Henri-Jean Martin</i>	<i>37</i>
PARTIE 2 : LA CONSTITUTION DES COLLECTIONS.....	41
QUEL MUSEE, POUR QUEL PUBLIC ?.....	41
<i>Les thèmes majeurs</i>	<i>41</i>
<i>Les objets essentiels</i>	<i>44</i>
<i>Des ré - arrangements perpétuels.....</i>	<i>47</i>
LA MISE EN EXERGUE DES OBJETS COMPOSANTS L'HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE.....	51
<i>Le Livre : la trame du musée</i>	<i>51</i>
<i>L'atelier de l'imprimeur.....</i>	<i>55</i>
<i>Les collaborations.....</i>	<i>58</i>
PARTIE 3 : L'AMENAGEMENT DU MUSEE	63
LA RESTAURATION DE L'HOTEL DE LA COURONNE ET L'OGANISATION INTERNE DU MUSEE	63
<i>L'hôtel de la Couronne</i>	<i>63</i>
<i>Les travaux</i>	<i>66</i>
<i>L'organisation du personnel.....</i>	<i>69</i>
L'AMENAGEMENT INTERIEUR DU MUSEE	71
<i>L'aspect didactique du musée.....</i>	<i>71</i>
<i>La mise en vitrine et la disposition des collections.....</i>	<i>75</i>
L'INAUGURATION ET LES PREMIERES ACTIVITES DU MUSEE	79
<i>Le 18 décembre 1964</i>	<i>79</i>
<i>Les premiers visiteurs et les réactions</i>	<i>83</i>
<i>Les premiers mois de l'activité du musée</i>	<i>86</i>
CONCLUSION.....	89
BIBLIOGRAPHIE	91
SOURCES	95
TABLE DES ANNEXES.....	97
INDEX DES NOMS PROPRES	121

Introduction

« Tracer la magnifique route qui permet à l'art d'impression d'assurer les grandes réalisations esthétiques et culturelles qui ont toujours caractérisé l'Imprimerie »¹.

C'est ainsi que Maurice Audin dépeint le projet culturel dont il souhaite doter la ville de Lyon. Imprimeur de formation, humaniste passionné, cet homme est un fervent défenseur du patrimoine lyonnais. Déjà son père Marius Audin, imprimeur également, fondateur en 1942 du musée des Arts et des Traditions de Beaujeu (69), s'intéresse beaucoup à l'histoire et notamment à celle de sa profession. Le second fils de Marius Audin, Amable, un archéologue renommé a participé aux fouilles du théâtre antique de Fourvière, et est à l'origine du musée Gallo-romain installé à proximité du site archéologique, celui-ci n'ouvre cependant ses portes qu'en 1975 après celles du musée de l'imprimerie.

Maurice Audin naît à Lyon en 1895 et travaille de nombreuses années dans l'entreprise familiale, l'imprimerie Aux deux collines, ou communément appelée par leurs confrères l'« Imprimerie des trois Audin ». En 1948, Marius et Maurice Audin créent conjointement une exposition temporaire sur le Livre Lyonnais. A cette occasion le fils suggère l'idée de la création d'un musée consacré à l'histoire de l'imprimerie. Pour le vieil imprimeur, le projet demande trop d'efforts et d'investissements au regard de son âge. Début des années cinquante, le décès prématuré de son épouse ainsi que celui de son père, ravivent son désir de musée, auquel il consacrera alors une grande partie du reste de sa vie. M. Audin, seul, inexpérimenté, sous estimant l'ampleur de la tâche, pour autant ne doute guère de la faisabilité d'un tel projet. Il est empli d'une motivation inébranlable, proche de la foi et est prêt à affronter les différents obstacles. Sa mission est effectivement complexe. Comment faire un musée avec pour seul point de départ une idée : « faire profiter au plus grand nombre la richesse de l'histoire de l'imprimerie lyonnaise » ? Quels moyens engager, quels axes privilégier, où trouver les

soutiens nécessaires et comment sélectionner les collections ? Au commencement, toutes ces questions auxquelles l'imprimeur pense, doivent l'enivrer, il raconte d'ailleurs lors de l'inauguration en 1964 que cela lui a valu quelques nuits blanches.

Maurice Audin engage dans un premier temps les démarches auprès de la ville de Lyon. Il est le seul dépositaire du projet auprès de laquelle il rend compte de l'avancement. Pour arriver à ses fins il cherche à s'entourer de collaborateurs fidèles capables de lui apporter le soutien nécessaire. N'ayant en tête, que certains thèmes à développer, un travail de longue haleine s'offre à lui. Il lui faut en effet trouver des bâtiments, retranscrire sur le papier toutes les idées qui lui occupent l'esprit depuis tant d'années, chercher des contributeurs et enfin préparer l'avenir de son imprimerie. Il a pour lui des recherches historiques effectuées en marge de son activité professionnelle. Il est en effet l'auteur de différentes études sur des bois gravés, sur la lettre d'imprimerie, etc. Son projet est également unique puisqu'un tel musée n'existe pas en France. De plus et seuls trois autres ont été réalisés en Europe. Les connaissances qu'il possède sur la ville et l'histoire locale, la notoriété dont il dispose au sein des cercles de bibliophiles et les amis qui l'entourent sont autant d'atouts qui font de lui un homme capable de mener à bien un tel projet.

La ville de Lyon est le lieu idéal pour accueillir ce musée. L'imprimerie s'y est développé rapidement jusqu'à la porter à la place honorifique, pendant quelques années, à la place symbolique de capitale française des arts d'imprimerie. Au milieu du XX^e siècle, Lyon est toujours un foyer économique et culturel de première importance. La dotation d'un musée retraçant ses glorieuses années passées contribue à la renommée de la ville.

¹ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°6, rapport de Maurice Audin, *Le musée de l'imprimerie à Lyon*, Lyon, 1957.

Partie 1 : De l'exposition du livre lyonnais au musée lyonnais de l'imprimerie et de la banque

L'année 1958 marque le bimillénaire de la fondation de la ville de Lyon. La municipalité souhaite organiser un ensemble de festivités pour célébrer cet évènement. Maurice Audin se voit confier la création d'une exposition temporaire afin de rendre hommage au glorieux passé de l'histoire lyonnaise en tant que place forte de l'imprimerie française.

L'APPUI INDISPENSABLE DE LA MUNICIPALITE LYONNAISE

Tout commence avec une exposition temporaire

La création du musée de l'imprimerie de Lyon est à mettre, dans un premier temps, au crédit de deux hommes : Louis Pradel, adjoint aux Beaux-arts et Maire adjoint de Lyon ; Maurice Audin, imprimeur et membre d'une famille d'humanistes lyonnais. Ils se sont entendus pour la création d'un musée en l'honneur du prestigieux passé lyonnais. La première évocation de ce musée entre les deux hommes a eu lieu en novembre 1953 lors d'une exposition sur Rabelais réalisée par M. Audin dans le cadre de la Chambre des Métiers. Au cours de l'inauguration, Louis Pradel l'incite à poursuivre ses efforts, dès lors le projet a un appui. Maurice Audin est chargé, officieusement, de mettre en place la première trame du musée.

Il part du constat que les expositions temporaires qu'il a organisées ont trouvé leur public. D'autre part les échos entendus laissent à penser qu'une exposition permanente permettrait de gagner un public plus large et surtout de rendre service à la collectivité. L'exposition présentée par Maurice et Marius Audin (son père) en 1948 sur

le Livre Lyonnais est complétée par une présentation succincte de la technique graphique à travers les âges.

L'imprimeur explique, dans un rapport adressé à la mairie au cours de l'année 1957², qu'un musée regroupant ces thèmes « sera[it] très favorablement accueilli à Lyon, surtout dans les milieux de l'Enseignement ». En effet, une exposition permanente de documents retraçant l'histoire de l'imprimerie permettrait aux étudiants et aux écoliers de saisir l'attrait du livre en tant qu'objet. La majestueuse avancé culturelle de l'invention de l'Imprimerie, sa place au cours des XV^e et XVI^e siècles dans l'art de la mise en page sont des thèmes également intéressants. De même la propagation de l'information par le développement de la Presse et son utilisation graphique par la publicité se doivent d'être abordées.

Il n'y a malheureusement pas de traces de l'avant-projet dans les différentes archives. Il semble certain que le soutien de la mairie ne s'est avéré lié qu'à la condition exclusive de l'aspect didactique du musée. Il ne doit pas s'adresser seulement aux érudits et aux férus d'histoire du livre et des techniques d'impression. Cependant, cela ne semble pas être un inconvénient pour Maurice Audin. Il explique dans les lettres à Louis Pradel que ses expositions ont toujours rencontré leur public et parmi celui-ci, des professeurs qui projettent d'accompagner leurs élèves. Les thèmes abordés ne s'adresse pas uniquement à des visiteurs avertis. Les présentations d'Audin semblent être accessibles à tout un chacun. Cependant, une fois les idées déposées sur le papier, l'obstacle principal réside dans l'attachement de la mairie à trouver un écrin digne d'elles.

L'hôtel de la Couronne, sis 13 rue de la Poulallerie

Dans ce rapport de l'année 1957, Maurice Audin prend en compte la physionomie des locaux que la mairie met à sa disposition. Ceux-ci ont d'ailleurs longtemps constitué un obstacle au développement et à la présentation d'un projet concret.

Après la première sollicitation de Louis Pradel en novembre 1953, les deux hommes se sont entretenus épisodiquement pour aborder des questions d'ordre plus matériel, de

² Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°6. Ce rapport n'est pas daté mais contient des informations qui mentionnent le début de quelques travaux dans l'hôtel de la Couronne (dont l'installation n'est officiel qu'à partir de l'arrêté municipal du 17 décembre 1956) et aussi des mentions sur les projets à venir concernant les fêtes commémorant le bimillénaire de Lyon, en 1958.

celles qui forment l'ossature du projet. La première difficulté qu'ils ont affrontée est celle de l'endroit où établir le musée. Divers lieux ont été envisagés mais se sont rapidement avérés inadéquats.

C'est au cours de l'année 1954 que l'abbé Dufournet, directeur d'une Galerie d'Art Sacré située au numéro 13 de la rue de la Poulallerie, s'est occupé, en collaboration avec le Syndicat d'Initiative, de sauver les bâtiments de l'ancien Hôtel de la Couronne. Cet hôtel avait abrité au cours du XVII^e siècle, la maison de Ville de Lyon dans laquelle les échevins se réunissaient pour délibérer. Ce passé prestigieux a favorisé sa réhabilitation. Amable Audin, le frère de Maurice, est le premier à avoir pensé que cet hôtel pourrait abriter le futur musée. L'idée a fait son chemin et c'est en 1955 que l'adjoint au Maire et l'imprimeur rencontrent les représentants du Crédit Lyonnais, propriétaire de l'hôtel de la Couronne. Ils leur soumettent alors ce projet de création d'un musée du livre et sollicitent la cession de l'hôtel délabré qui sert de parking pour les véhicules des employés de la banque³. Monsieur d'Hauthuille, directeur de la banque, s'y intéresse vivement et défend lui-même le projet auprès du conseil d'administration de Paris.

En juin 1956⁴, Xavier d'Hauthuille informe Maurice Audin que le Crédit Lyonnais serait disposé à céder cet immeuble à la ville et qu'il serait également prêt à participer à l'exécution de certains travaux de restauration sous réserve de l'adjonction d'un musée de la Banque à celui de l'Imprimerie. L'existence commune de ces deux musées a donc pour origine la propriété de l'hôtel par le Crédit Lyonnais. Les conservateurs successifs ont souvent expliqué la cohabitation de ces deux musées par l'importance de leurs activités respectives aux XV^e et XVI^e siècles.

Le Maire, Edouard Herriot expose donc le 17 décembre 1956 lors du conseil municipal :

« La création d'un Musée du livre et de la banque ayant été envisagée, il est apparu que l'immeuble sis, 13 R. de la Poulallerie et appartenant au Crédit Lyonnais, conviendrait tout particulièrement à cet effet ;

³ Propos tenus par Rose Audin (belle sœur de Maurice Audin) en juillet 2009.

⁴ Archives Municipales de Lyon : 190 WP 1, note du chef de Bureau de l'adjoint Pradel au secrétaire général, Lyon, 20 juin 1956.

En conséquence, des pourparlers ont été engagés pour voir dans quelles conditions la Ville pourrait devenir propriétaire de cet immeuble, qui fut autrefois le siège de l'Hôtel-de-Ville de Lyon ; [...]

Par lettre du 19 novembre écoulé, M. le Directeur du Crédit Lyonnais m'a avisé qu'au cours de sa séance du 8 novembre 1956, le Conseil d'administration de l'établissement a décidé la donation de cet immeuble à la ville de Lyon »⁵.

La réception de cet immeuble par la municipalité a fait l'objet d'une brève cérémonie qui a eu lieu sur place le jeudi 27 décembre 1956. On décèle ici, les intérêts partagés qui découlent de la transmission de l'immeuble à la Ville. Le Crédit Lyonnais assure, par son acte de mécénat, l'association systématique de son nom à celui des deux futurs musées. La municipalité lyonnaise trouve enfin un lieu adéquat à l'exposition permanente d'objets liés à son glorieux passé (imprimerie et banque) et surtout récupère ainsi un bâtiment empreint d'histoire qu'il était fâcheux de voir se détériorer⁶.

La désignation de Maurice Audin en tant que responsable de la création du musée date du 20 décembre 1956⁷. Une lettre officielle l'accrédite pour intervenir au nom de la ville de Lyon auprès de toute administration française ou étrangère et de toute personne avec laquelle il sera amené à prendre contact. Edouard Herriot ajoute également que, d'un point de vue personnel, « il approuve entièrement l'organisation de ce Musée, telle qu'elle a été exposée dans un rapport précédemment remis ». L'ancien Président du Conseil termine en souhaitant que les premières réalisations puissent être inaugurées lors des manifestations du bimillénaire. Dans la lettre de remerciement qu'adresse Maurice Audin au Maire de Lyon le 4 janvier 1957, il indique que l'installation des premiers éléments se fera sous huit ou dix mois, dès la fin de la réhabilitation du bâtiment. Il est évident que l'appui d'Edouard Herriot, puis de Louis Pradel, a facilité l'exécution des premiers travaux. A cela s'ajoute également l'échéance des fêtes du bimillénaire pour lesquels le musée devrait inaugurer quelques salles.

⁵ A. M. Lyon : 190 WP 1, extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Lyon, Lyon, 17 décembre 1956.

⁶ Cf. annexe 1.

⁷ A. M. Lyon : 190 WP 1, lettre d'Edouard Herriot à Maurice Audin, Lyon, le 20 décembre 1956.

Un musée sous tutelle administrative

Aussitôt la mission de création du musée officiellement attribuée à Maurice Audin, le président Herriot cherche à régler le statut administratif du musée. Il écrit dès le 22 décembre 1956 à Georges Salles, directeur des Musées de France, pour lui faire part du projet en cours et lui demande une aide financière pour l'aménagement intérieur des bâtiments⁸. Le directeur est d'accord pour apporter une aide financière après étude des plans et des dessins de vitrines afin d'examiner tous les problèmes muséologiques. De plus il est le premier à suggérer le rattachement administratif du musée à la direction des Bibliothèques de France en invoquant la raison suivante : « Une partie des collections dont [les musées] seront formés semblent relever de leur compétence »⁹. Néanmoins, en cas de refus de la direction des Bibliothèques de France, il estime que les futurs musées devraient être rattachés officiellement au musée Gadagne.

Il n'y a pas de traces d'une correspondance avec Mademoiselle Ray, conservateur du musée historique de Gadagne. M. Audin mentionne une entrevue qu'il a eue avec elle entre le 4 et le 18 février 1957¹⁰. Au cours de cet entretien Mlle Ray fait part de son accord de collaboration entre le futur musée de l'imprimerie et le musée historique de Lyon. De plus, Maurice Audin ajoute que « si le musée --ce qui est bien improbable-- est patronné par le Direction des Bibliothèques et qu'ainsi il ne puisse être rattaché à Gadagne, je puis, si vous le désirez me charger de son administration ». La possibilité du rattachement administratif au musée historique est cependant très vite écartée, l'association avec la bibliothèque municipale de Lyon est rapidement retenue malgré la réticence du futur conservateur.

Cette situation est la conséquence de la visite de l'inspecteur général des Musées de France, Monsieur Jean Vergnet-Ruiz, programmée le 11 février 1957 pour statuer sur les deux nouveaux musées. Ils sont tous deux réalisés par les fils de l'imprimeur Marius Audin : Amable Audin soutient le projet d'un musée Gallo-Romain sur la colline de Fourvière, tandis que Maurice soutient lui le projet du musée de l'imprimerie et de la banque. Ces deux musées nécessitent le soutien d'une institution telle que la direction des Musées de France.

⁸ *Ibid.* : 190 WP 1, lettre d'Edouard Herriot à Georges Salles, Lyon, le 22 décembre 1956.

⁹ *Ibid.* : 190 WP 1, lettre de Georges Salles à Edouard Herriot, Lyon, 18 janvier 1957.

L'inspecteur général déclare lors de l'entretien du dossier d'Amable Audin que « la bonne volonté de la Direction des musées, pour aider cette création, sera très grande ». Cependant lors de l'instruction du dossier concernant le musée de l'imprimerie, le sentiment de M. Vergnet-Ruiz est sensiblement différent. « Ce musée ne revêt pas à ses yeux la même importance que le Musée Gallo-Romain, mais il comprend que, pour des raisons d'ordre psychologique, la Ville de Lyon ait le désir de le réaliser. Pour sa part, et compte tenu d'une part des crédits limités dont dispose la Direction des Musées, d'autre part de l'effort important qui doit être fait pour le Musée Gallo-Romain, il ne pense pas qu'une aide financière bien effective puisse être apportée par sa Direction au Musée de l'Imprimerie ».¹¹

La différence de traitement est flagrante et l'on ne comprend pas forcément quelles sont les motivations de la direction des Musées de France qui la pousse à être si généreuse avec le projet d'Amable. « L'aide financière de l'Etat, dans la limite de 60% des dépenses à engager pour la construction du Musée, ne lui paraît soulever aucune objection de principe ». Et pour quelles raisons elle est si prompte à céder le rattachement administratif du projet de Maurice à la direction des Bibliothèques de France¹².

A l'inverse de Georges Salles, directeur des Musées de France, qui montre une certaine réticence à l'égard du musée de l'imprimerie, Julien Cain le directeur général

¹⁰ *Ibid.* : 190 WP 1, lettre de Maurice Audin à Louis Pradel, Lyon, 18 février 1957.

¹¹ *Ibid.* 190 WP 1, compte-rendu de la réunion de la commission des Musées de France, Lyon, 11 février 1957.

¹² Il est intéressant de noter qu'un événement semble être resté sans suite mais qui illustre néanmoins, en partie, les causes du rattachement administratif du musée.

Le directeur des Musées de France reproche deux faits au Maire de Lyon, Edouard Herriot, dans une lettre écrite le 13 mars 1957 (A. M. Lyon, 190 WP 1). Tout d'abord le directeur, Georges Salles, fait état d'un malentendu quant à l'affectation de la totalité des locaux aux futurs musées. En effet, il a appris par la direction du British Council (association gouvernementale britannique pour le développement de l'anglais dans les pays étrangers), que des locaux dans cet immeuble leur avait été promis afin qu'ils puissent y installer une bibliothèque et un centre culturel. De plus il a appris que la municipalité de Lyon a enjoint cet organisme, au nom de la direction des Musées de France, à abandonner les dits locaux alors que des dépenses en vue de leur réhabilitation ont déjà été engagées. Le directeur des musées regrette fortement que son institution ait été impliquée alors que lui n'était pas du tout au courant. Monsieur Salles ajoute également que si le musée de l'imprimerie venait à être sous sa responsabilité, il ne reviendrait pas sur la promesse faite au British Council de lui consacrer des locaux. Un autre signe de l'agacement du Georges Salles réside dans le dernier paragraphe de sa lettre dans laquelle il s'offusque de la dénomination du titre de conservateur à l'intention de Maurice Audin : « ce qui est un peu prématuré étant donné que ce musée n'existe pas encore officiellement ».

Il n'y a malheureusement pas de traces de réponse à cette lettre dans le dossier et cela n'aurait pas été pertinent de consacrer du temps à sa recherche. De plus la lettre envoyée à Edouard Herriot contient de nombreuses annotations manuscrites dessinant l'éventuelle teneur d'une réponse. L'auteur de ces annotations (cela peut être l'adjoint responsable des Beaux-arts, Louis Pradel) écrit en marge que d'autres locaux ont été proposés au British Council et que l'Inspecteur Général des musées, Jean Vergnet-Ruiz, a fait état, lors de sa récente visite de l'hôtel de la Couronne, de l'impossibilité physique de faire cohabiter convenablement les deux institutions.

Il n'est pas possible de tirer des conclusions sur la réalité de ce fait, à première vue anodin, car cette lettre mentionnant le litige ne possède pas de réponse archivée. Il semble néanmoins important, au vue de la décision prise par la direction des Musées de France, de mentionner cet événement.

des bibliothèques de France, s'enthousiasme pour ce projet de fondation du musée de l'imprimerie et de la banque. Il l'écrit d'ailleurs à Edouard Herriot dans une lettre datée du 26 mars 1957 :

« Ces deux branches de l'activité humaine dans lesquelles votre ville s'est illustrée au cours des siècles me paraissent en effet dignes d'être mises en relief et je vous sais gré en particulier d'avoir songé à donner une place d'honneur à l'industrie et à l'art du livre, qui jusqu'ici étaient insuffisamment connus du grand public.

J'estime comme vous qu'un musée de cette nature entre tout naturellement dans le cadre des bibliothèques et je ne vois que des avantages à ce qu'il soit rattaché administrativement à votre Bibliothèque Municipale.

J'apprécie en effet la compétence incontestée de M. Henry Joly qui préside depuis longtemps aux destinées de cet établissement célèbre et qui a donné à maintes reprises des preuves de son érudition éclairée et de ses qualités de bibliophile.

Je suis persuadé que sous sa direction, et grâce à votre bienveillant appui, M. Maurice Audin, auquel vous avez confié l'organisation du service, s'acquittera de cette tâche avec bonheur et réussira à doter votre ville d'un musée attrayant et d'une réelle valeur didactique. »¹³

Les termes employés par Julien Cain dépassent le cadre de la simple réserve polie que l'on décèle dans les propos directeur des Musées de France, Georges Salles. L'affaire lui plaît et c'est donc naturellement que le conseil municipal du 9 décembre 1957 délibère en faveur du rattachement administratif du musée auprès de M. le Conservateur en chef des Bibliothèques de la ville de Lyon¹⁴.

Malgré tout, cette issue ne convient pas à tous car Henry Joly, conservateur en chef des Bibliothèques de Lyon, dans une lettre du 22 avril 1957, a fait part au nouveau Maire de Lyon (Louis Pradel remplaçant puis succédant à Edouard Herriot à ce poste), de son avis sur la question du rattachement du musée à la bibliothèque.

¹³ A. M. Lyon : 190 WP 1, lettre du directeur général des Bibliothèques de France à Edouard Herriot, Paris, 26 mars 1957.

¹⁴ *Ibid.* : 190 WP 1, extrait du Registre des Arrêtés du Maire, Lyon, 9 décembre 1957.

« Personnellement, je ne l'eusse jamais souhaité, encore moins suggéré ou sollicité. La Bibliothèque, la Centrale de Prêt de Rhône-Ain, le service de Lecture Urbaine où tout est à créer, me chargent de responsabilités suffisantes pour que j'aie pu désirer de les voir s'étendre encore & me valoir un surcroît de travail, à un âge où les séquelles des vieilles blessures de 1914-18 se font sentir plus durement »¹⁵.

Le manque de soutien de la part du conservateur en chef n'a donc pas suffi à faire changer d'avis la municipalité. Cela s'explique avant tout par les enjeux qui se trouvent derrière le rattachement du musée à une direction ministérielle. En effet il s'agit du seul moyen d'assurer à la ville de Lyon, par le canal de la direction des Bibliothèques de France, un concours financier de la part du ministère de l'Education Nationale¹⁶. L'intégration du musée implique que sa direction soit assumée par le conservateur en chef de la bibliothèque. Aucune initiative ne peut être prise sans son ordre, de même qu'aucun engagement de dépenses sans sa signature et il est également responsable devant le Maire ou son adjoint.

En tant que musée municipal et établi dans un immeuble devenu municipal, il dépend de la seule autorité de Monsieur le Maire de Lyon. Son directeur, comme tous les chefs de services municipaux, est donc soumis à l'autorité du Maire de Lyon.

Le conservateur en chef de la bibliothèque de Lyon précise cependant dans sa lettre du 22 avril, « qu'il ne pourra pas ne pas tenir le plus grand compte de la personnalité de Monsieur Maurice AUDIN, comme de l'intérêt et de la valeur de sa collaboration ». Cette forme d'adoubement permet de signaler à Monsieur Pradel que quelle que soit la décision finale du conseil municipal, il se pliera à cette décision et qu'il soutiendra le projet.

Malgré les quelques obstacles auxquels est confronté Maurice Audin, il a néanmoins réussi à faire accepter sa propre vision du musée. Il s'est assuré le soutien quasi inconditionnel de Louis Pradel, adjoint aux Beaux-arts, puis Maire de Lyon. Cela lui a permis d'associer son musée à une entité étatique lui garantissant des crédits supplémentaires et surtout une liberté d'action puisque la direction est déléguée à la municipalité.

¹⁵ *Ibid.* : 307 WP 301, lettre d'Henry Joly à Louis Pradel, Lyon, 22 avril 1957.

¹⁶ *Ibid.* : 190 WP 1, lettre du chef du 3^{ème} bureau au secrétaire général, Lyon, 20 juin 1956.

LE FONCTIONNEMENT DU MUSEE

L'adjonction du musée à la bibliothèque municipale permet de clarifier les différents détails administratifs. Il reste cependant quelques dispositions à éclaircir. C'est le cas du financement des travaux dans un premier temps et de l'acquisition des collections dans un second. Il convient également de déterminer quel est le statut de Maurice Audin puisqu'il ne semble pas possible de le nommer conservateur tant que le musée est en formation (selon Georges Salles). Louis Pradel impose également une condition *sine qua non* à la réalisation du musée : à savoir l'établissement d'une commission scientifique chargée de la surveillance du musée.

Les fonctions de Maurice Audin et le statut du musée de la banque

L'association du musée de l'imprimerie avec celui de la banque ne va pas de soi. L'existence conjointe dans un même ensemble d'une exposition permanente sur l'histoire de l'imprimerie lyonnaise et d'un musée de la banque, s'explique par la condition posée par le Crédit Lyonnais, au don de l'hôtel de la Couronne à la municipalité. Même s'il est possible d'établir un lien entre ces deux glorieuses facettes du XVI^e siècle lyonnais, cela ne suffit pas à légitimer leur regroupement. M. Wilfried Baumgartner, gouverneur de la Banque de France, écrit au Professeur Wulleumier pour lui faire part de son sentiment sur ces deux futurs musées.

La copie que son cabinet adresse à la ville de Lyon permet de connaître ses arguments :

« Ce projet ne manque certainement pas d'intérêt. Je me demande cependant si le lien entre ce musée de l'Imprimerie et sa section bancaire ne paraîtra pas un peu ténu. Dans ce domaine, seul en effet pourrait vraiment se justifier le regroupement des divers témoignages – au cours des temps – de l'habileté des imprimeurs (et des graveurs) conduits à satisfaire de mieux en mieux aux multiples exigences de la fabrication des billets de banque : les

documents, pièces et machines qui viendraient illustrer cet aspect de la technique de l'imprimerie trouveraient en effet assez aisément leur place aux côtés des autres éléments exposés dans le Musée même. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire, pour autant, de créer une section bancaire distincte. Les organisateurs qui auraient charge de cette section spéciale ne seraient-ils pas amenés à s'écarter du domaine propre de l'imprimerie pour répondre plus complètement à tout ce qui peut évoquer le qualificatif « bancaire » qui en définit l'objet, l'illustration, notamment, des activités les plus variées qu'ont déployées et que déploient aujourd'hui les institutions bancaires pour remplir utilement leurs multiples fonctions ? Cela correspondrait alors à la création d'un autre musée qui n'aurait pas de relation directe avec le Musée de l'Imprimerie.

Sur ce point, ma préférence se porterait d'ailleurs plutôt vers des expositions temporaires se limitant à tel ou tel aspect de l'activité bancaire. Pour de telles expositions – et afin d'en aviver l'intérêt – il sera toujours plus facile d'obtenir des Archives Nationales, des bibliothèques, des banques, des administrations, des conservateurs de musées ou des collectionneurs privés des prêts de documents originaux et de pièces présentant une valeur propre sur le plan artistique ou historique. Il est bien peu probable – en revanche – que les détenteurs de ces trésors s'en dessaisissent de façon définitive au bénéfice d'un musée permanent. Celui-ci ne pourrait donc disposer que de pièces d'importance secondaire, de reproductions photographiques et de copies : or le public français, dans son ensemble, n'est pas très friand des présentations qui offrent un intérêt purement pédagogique. »¹⁷

Les propos du gouverneur de la Banque de France sont sévères mais mettent en exergue les difficultés à mener la réalisation de ces deux musées conjointement. La municipalité a conscience de cette ambivalence et c'est pour cette raison que Maurice Audin est l'auteur référent du projet du musée de l'imprimerie. Il participe très peu à l'élaboration du musée de la banque. La conception des deux salles consacrées à ce musée est confiée à Messieurs Gascon et Léon, professeurs d'histoire de Lyon et d'histoire économique à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon. Les crédits alloués sont bien distincts et l'imprimeur intervient très peu dans leur exploitation. Les guides édités ne prennent pas

en compte les panneaux qui se trouvent dans les locaux consacrés au musée de la banque. Maurice Audin ne peut que soutenir le projet du musée de la banque, il juge en 1962 que l'avant projet est fort complet et extrêmement séduisant. Trouvant même qu'il s'articulera « très heureusement avec nos propres projets. [...] La compénétration des deux Musées, qui est déjà acquise au niveau du XVI^e siècle, se poursuivra d'époque en époque »¹⁸.

Ces deux salles ont été ouvertes le 8 juin 1963 pour commémorer le centenaire de la fondation du Crédit Lyonnais. Le conservateur considère également cette première phase d'ouverture comme prématurée même si cela ne concerne pas le musée de l'imprimerie. Il craint que cela ne porte préjudice à ce dernier en mettant en exergue le retard pris dans son aménagement, même si l'ampleur du projet est sans commune mesure. De plus, les locaux du musée de la banque étant désormais ouverts au public, cela nécessite une surveillance différente des collections. Maurice Audin confie à André Jammes, libraire parisien, son sentiment sur cette inauguration : « Nous nous affairons en ce moment pour tenter de faire, samedi prochain, un simulacre d'inauguration du Musée de la Banque, qui ne sera pas prêt, bien entendu. Mais le Crédit Lyonnais a été inflexible : il veut inaugurer n'importe quoi, même rien du tout, pour le centenaire de sa fondation. Grand bien lui fasse ! »¹⁹ Il explique également à Paul Fort, président de la chambre syndicale des maître-imprimeurs de Lyon les raisons de cette inauguration tronquée car ce dernier s'est plaint de ne pas avoir été invité à l'inauguration du musée de l'imprimerie :

« Tout d'abord, je ne sache pas qu'il y ait eu, samedi 8 juin, une inauguration du Musée de l'Imprimerie. Les communiqués de presse furent très explicites. A l'occasion du centenaire de la fondation du Crédit Lyonnais, on inaugura, ce jour-là, une salle du Musée de la Banque. Je m'étais élevé, depuis des mois, contre l'emploi du mot « inauguration » pour cette minuscule cérémonie, et c'est à mon insu que l'on s'en servit. C'est pourquoi, en accueillant Monsieur le Maire, j'ai dit, en substance ceci : Cette

¹⁷ *Ibid.* : 190 WP 1, copie de la lettre de Wilfried Baumgartner à Pierre Wuilleumier, Paris, 12 décembre 1957.

¹⁸ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°6, rapport de Maurice Audin à Louis Pradel, Lyon, 5 juillet 1962.

¹⁹ *Ibid.* : boîte n°2, lettre de Maurice Audin à André Jammes, Lyon, 3 juin 1963. La réponse d'André Jammes est tout aussi explicite : « « Le monde » a publié un entrefilet concernant l'inauguration du Musée de la Banque. On y a un peu associé le Musée de l'Imprimerie. Ce qui est un mal ou un bien, je n'en sais rien. En principe, je crois qu'il vaudrait mieux ne pas lier les deux choses, tout au moins, le moins possible. », lettre d'André Jammes à Maurice Audin, Paris, 24 juin 1963.

cérémonie ne saurait être une inauguration ; elle est tout au plus une promenade que je voudrais amicale dans des lieux où sera bientôt inauguré le Musée lyonnais de l'Imprimerie et de la Banque ». ²⁰

Cette distance à l'égard du musée de la banque est de nouveau visible dans une réponse que Maurice Audin adresse aux employés de la banque de Francfort lorsqu'ils lui demandent d'être leur guide au cours de la visite qu'ils projettent. « Je ne suis pas suffisamment compétent pour traiter de ce sujet devant des spécialistes de la banque. » ²¹ Le musée de la banque, même s'il se trouve dans les mêmes locaux que le musée de l'imprimerie, n'est associé à ce dernier que du fait de la condition impérieuse réclamée par le Crédit Lyonnais. C'est d'ailleurs M. d'Hauthuille qui, au nom de la banque lyonnaise, prend en charge les recherches et les frais de constitution du musée ²².

La commission Consultative et de Surveillance

Un an jour pour jour après l'accréditation officielle adressée à Maurice Audin par le président Herriot, Louis Pradel écrit le 20 décembre 1957 à l'imprimeur pour lui signifier l'institution d'une commission consultative et de surveillance du musée ²³.

L'arrêté municipal du 5 décembre 1957 fixe les modalités de cette commission :

« Article 1^{er} - Il est institué une Commission Consultative et de surveillance du Musée de l'Imprimerie et de la Banque.

Cette Commission est présidée par le Maire de Lyon ou, en cas d'empêchement, de celui-ci, par un Vice-Président, élu parmi les membres de la Commission.

Article 2. - La Commission du Musée de l'Imprimerie et de la Banque comprend deux sections :

1° - Sous-Commission du Musée de l'Imprimerie,

²⁰ *Ibid.* : boîte n°4, lettre de Maurice Audin à Paul Fort, Lyon, 19 juin 1963.

²¹ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°1, lettre de Maurice Audin aux employés de la banque de Francfort, Lyon, 23 février 1973.

²² A. M. Lyon : 190 WP 1 ; délibération du conseil municipal de la ville de Lyon, 21 mars 1963.

²³ *Ibid.* : 190 WP 1, lettre de Louis Pradel à Maurice Audin, Lyon, le 20 décembre 1957.

2°- Sous-Commission du Musée de la Banque,

Article 3. – Les Sous-Commissions se réuniront en séance privée pour examiner les questions n'intéressant que leur section. Les questions concernant l'organisation générale du Musée seront examinées en séance plénière, les deux Sous-Commissions étant réunies. [...]

Article 5. – Les pouvoirs de la Commission Consultative du Musée de l'Imprimerie et de la Banque prendront fin en même temps que ceux du Conseil Municipal en fonction »²⁴.

Dans cet arrêté municipal, le conseil a également inclus la liste des personnalités faisant partie de ces sous-commissions. Dix-huit personnes forment la commission du musée de l'imprimerie, tandis que dix-sept forment celle du musée de la banque. Certaines personnalités faisaient partie des deux commissions ;²⁵ s'ajoute à cette liste, la présence du Maire de Lyon, ou son représentant.

Cette liste est publiée au sein du registre municipal avant que le Maire n'ait demandé officiellement à ces personnalités leur souhait. Parmi les membres se trouve un grand nombre concerné par le processus qui a entouré la réflexion autour du statut administratif du musée. C'est le cas de Julien Cain (Directeur des Bibliothèques de France et Administrateur Général de la Bibliothèque Nationale), Robert Brun (Inspecteur Général en chef des Bibliothèques), Henry Joly (Conservateur en chef des Bibliothèques de la ville de Lyon) et de Monique Ray (Conservateur du musée Gadagne). Leur présence souhaitée par le Maire de Lyon au sein de la sous-commission du musée de l'imprimerie, témoigne autant de la reconnaissance de leurs qualités professionnelles que de l'importance du réseau relationnel qui les unit.

Une lettre témoigne du rapport amical qu'entretiennent Henry Joly et Julien Cain. En effet ce dernier informe le conservateur en chef des bibliothèques lyonnaises de la probable tutelle du musée par sa bibliothèque. Le directeur des Bibliothèques de France débute sa missive par « Mon cher Camarade » et la termine par « J'espère te retrouver en bonne santé et en me faisait un plaisir de te voir, je t'adresse, mon cher Camarade, mes meilleures amitiés ».²⁶ Ces gens se côtoient depuis des années et en ce qui concerne les autres membres, ils font partie des amis de la famille Audin et confirme l'appartenance de cette famille à un foyer culturel lyonnais.

²⁴ *Ibid.* : 307 WP 301, extrait du Registre des Arrêtés du Maire, Lyon, 5 décembre 1957.

²⁵ Cf. annexe 2 : liste originel des membres des commissions.

La liste a certainement été composée conjointement par Louis Pradel et par Maurice Audin. Il n'est cependant pas possible de déterminer avec certitude si d'autres personnes, comme Henry Joly, ont contribué à sa composition, on peut néanmoins le supposer.

La lettre du 20 décembre 1957, que Louis Pradel envoie à Maurice Audin, définit son rôle de conservateur par rapport à celui d'Henry Joly, le directeur du nouveau musée : « cette Commission pourra se réunir lorsque, après accord de Monsieur le Conservateur en chef des Bibliothèques, vous le jugerez opportun. » Le conservateur de la bibliothèque municipale reste l'autorité de référence malgré la paternité du projet de Maurice Audin.

Ce même jour, le Maire de Lyon a également envoyé les demandes de participation à la commission à tous les membres. Les réponses sont majoritairement positives et contiennent de véritables messages d'encouragement à l'égard du musée, à l'instar de la lettre de Robert Brun : « J'estime comme particulièrement heureux que sur votre initiative, la ville de Lyon ait décidé de créer un tel musée, le premier de ce genre qui verra le jour dans notre pays, car elle est depuis le XV^e siècle, un des centres les plus actifs de la production du Livre et elle a joué, à l'époque de la Renaissance, un rôle essentiel dans la diffusion des idées et le développement de la Culture »²⁷ Seuls Messieurs Claude Dalbanne et Paul Gillet déclinent la proposition du Maire. Le premier ne donne pas de raison particulière²⁸, tandis que le second renonce pour raisons de santé²⁹. Les choix initiaux de Louis Pradel et de Maurice Audin se révèlent donc judicieux.

Ils ont également décidé d'installer le musée sous le patronage de deux acteurs importants de la culture française. En effet, M. Brabant, directeur des Archives Nationales, et M. Cain, directeur des Bibliothèques de France, occupent des postes parmi les plus prestigieux. Leur présence, confirmée, au sein des deux sous-commissions donne une certaine stature à l'ensemble du projet. Le musée, inédit en France par le thème qu'il aborde, peut espérer ainsi un soutien probable. Toutes les évolutions du musée seront cautionnées par la présence de ces deux hommes au sein de la commission de surveillance intellectuelle. De plus les autres membres ne pourront pas, ne pas tenir compte de leurs avis autorisés.

²⁶ A. M. Lyon : 307 WP 301, lettre de Julien Cain à Henry Joly, Paris, 27 février 1957.

²⁷ *Ibid.* : 190 WP 1, lettre de Robert Brun à Louis Pradel, Lyon, 28 décembre 1957.

²⁸ *Ibid.* : 190 WP 1, lettre de Claude Dalbanne à Louis Pradel, Lyon, le 30 décembre 1957.

²⁹ *Ibid.* : 190 WP 1, lettre de Paul Gillet à Louis Pradel, Lyon, le 6 janvier 1958.

La première réunion plénière de la commission consultative et de surveillance du musée a lieu le jeudi 10 avril 1958, à Lyon dans le cabinet du Maire³⁰. L'ordre du jour contient l'installation et l'élection des vice-présidents des deux sections et un compte-rendu de l'état d'avancement des aménagements. Néanmoins malgré toute la bonne volonté et toutes les mesures mises en place par Louis Pradel, cette première réunion restera la seule et unique jusqu'en 1965.

Les premiers financements

Les sept années pendant lesquelles la commission de surveillance ne va pas se réunir ne vont pas empêcher Maurice Audin de mener à bien son projet. Déposséder dans un premier temps de toutes les prérogatives administratives, il se consacre aux affaires de l'imprimerie Audin et à l'acquisition des premiers objets. Il observe également, jusqu'en 1962, l'avancement de la première tranche des bâtiments de l'Hôtel de la Couronne par le service des monuments historiques. La municipalité a donc débloqué des crédits et a également bénéficié du soutien de la direction des Bibliothèques de France.

Le statut de Maurice Audin n'est pas clairement défini car il assure, dans les premiers mois, la création du musée de manière bénévole. La décision de sa rémunération est proposée, puis acceptée, lors du conseil municipal du 23 mai 1957³¹. L'imprimeur est désormais rémunéré en qualité d'agent contractuel, cette décision est effective rétroactivement, à compter du 1^{er} avril de la même année. Maurice Audin dispose donc d'un quart de temps, indice réel 228, soit une rémunération mensuelle de 231,64 francs. Ces effets durent jusqu'au mois de mai 1964 et c'est le nouveau conservateur en chef des bibliothèques de Lyon qui fait la demande auprès de Louis Pradel pour que le contrat de Maurice Audin soit réévalué : « La préparation du Musée de l'Imprimerie est une tâche très importante qui absorbe la plus grande partie du temps et des forces de M. Audin – au détriment parfois de ses affaires personnelles, et même de sa santé. [...] M. Audin travaillant pour le Musée de l'Imprimerie plus qu'à quart de temps, mais largement à trois-quarts de temps, il serait équitable d'en tenir compte. »³²

³⁰ *Ibid.* : 190 WP 1, lettre de Louis Pradel aux membres de la commission, Lyon, le 1^{er} avril 1958.

³¹ *Ibid.* : 630 WP 026, extrait du Registre des Arrêtés du Maire, Lyon, 23 mai 1957.

³² *Ibid.* : 190 WP 1, lettre d'Henri-Jean Martin à Louis Pradel, Lyon, 22 mai 1964.

Monsieur Martin informe également la municipalité de l'investissement le plus complet à l'égard du musée puisque « M. Audin a donné, sans en faire aucun état, ses collections personnelles et celles de son père au Musée de l'Imprimerie ».

Il ne s'agit pas du seul exemple qui montre l'implication totale du conservateur, en effet, déjà en 1957, il se proposait d'« établir à [ses] frais, des têtes de lettres dont l'intitulé serait :

« VILLE DE LYON
MUSEE DU LIVRE ET DE LA BANQUE
(en formation)
Le conservateur »³³

Le cabinet du Maire donne son accord quant à la réalisation de ces en-têtes mais refuse que Maurice Audin en prenne la charge financière. Il est certain que ce coût se révèle minime pour un imprimeur mais néanmoins cette proposition anodine révèle l'investissement profond et la bonne volonté de Maurice Audin à l'égard de son musée. Cela témoigne également du rapport harmonieux entretenu par Pradel et Audin.

La lettre d'Henri-Jean Martin informe également d'une information capitale. Maurice Audin confie une partie de ses collections personnelles au musée. Il est peu probable que ces objets aient été achetés à partir de l'année 1958, cela l'aurait été fait sur les crédits accordés au musée. Néanmoins les objets que son père et lui ont accumulés en tant que simples collectionneurs au fil du temps se trouvent désormais installés durablement au musée. Rose Audin a confié qu'avant la restauration complète des locaux du 13, rue de la Poulallerie, de nombreux objets personnels sont entreposés à l'imprimerie Audin. C'est notamment le cas, d'une presse Stanhope qui, semble-t-il prenait énormément de place³⁴. Même s'il ne s'agit pas véritablement de financements propres de la part de Maurice Audin, il n'est pas possible d'omettre la part importante de son apport personnel.

Pour la constitution du musée, Maurice Audin explique à Louis Pradel dans un rapport rédigé en 1962 :

³³ *Ibid.* : 190 WP 1, lettre de Maurice Audin à Louis Pradel, Lyon, 18 février 1957. Cf. annexe 11.

³⁴ Propos tenus par Rose Audin (belle sœur de Maurice Audin) en juillet 2009.

Partie 1 : De l'exposition du livre lyonnais au musée lyonnais de l'imprimerie et de la banque

« La recherche des documents capitaux [...] demandera un certain temps, des recherches nombreuses et aussi des sommes assez importantes, car nous ne voulons pas utiliser de simples photographies de ces documents (nous ne le ferons que lorsque nous ne pourrons pas découvrir ou nous assurer les éléments originaux). [...]

Nous pensons que notre Ville [...] ne saurait se contenter d'un de préparer un petit musée provincial [...]. C'est pourquoi nous voudrions, non seulement qu'un instrument permanent et remarquable fixât ce que fut, jadis, notre ville dans le domaine des arts graphiques, mais encore que, à cette occasion et puisqu'il n'existe aucun Musée de l'Imprimerie en France, que notre organisation pût rivaliser avec les meilleurs Musées européens concernant la technique du livre. C'est à notre avis, une question de prestige. [...]

Ce vaste programme demandera, bien entendu, certains crédits supplémentaires pour l'installation du Musée lui-même que pour la recherche et l'acquisition de nouvelles collections, de documents intéressants et de tous les éléments techniques nécessaires.[...] nous demandons que notre crédit d'achat de collections, de documents et de machines soit substantiellement augmenté durant les prochaines années au cours desquelles le Musée de l'Imprimerie et de la Banque prendra sa forme et son style, que nous voudrions aussi parfaits que possible. »³⁵.

La réponse de Louis Pradel est rapide et concise puisqu'il donne son accord sur toutes les propositions du conservateur³⁶.

Les principaux financements quant à la réalisation des travaux d'aménagements et de réhabilitation de l'hôtel de la Couronne, provient du Crédit Lyonnais et de la municipalité. Il est cependant difficile de situer l'investissement financier de chacune des parties en présence. Cependant, depuis le classement, en 1957³⁷, de certaines parties de l'immeuble en tant que patrimoine des monuments historiques³⁸, la réhabilitation du

³⁵ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°6, rapport de Maurice Audin sur le musée de l'imprimerie et de la banque, Lyon, le 5 juillet 1962.

³⁶ A. M. Lyon : 190 WP 1, lettre de Louis Pradel à Maurice Audin, Lyon, 13 juillet 1962.

³⁷ *Ibid.* : 190 WP 1, extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Lyon, Lyon, 4 février 1957.

³⁸ Les parties concernées sont : la porte d'entrée et la galerie qui y fait suite en totalité, dans la hauteur des 1er, 2^{ème} et 3^{ème} étages, les quatre façades sur cour et les deux escaliers à vis.

bâtiment doit être confiée à la maîtrise d'œuvre d'un architecte des monuments historiques. C'est à M. Thevenot qu'incombe la tâche d'effectuer l'intégralité des travaux. Dans une lettre destinée à cet architecte, Maurice Audin informe que « la Ville de Lyon paraît décidée à faire tout ce qui sera nécessaire pour restituer l'ensemble des bâtiments »³⁹. Cette mention confirme bien le rôle prépondérant que joue la municipalité dans l'affectation des crédits. Une seconde lettre envoyée cette fois par l'architecte en chef des monuments historiques, André Donzet, contient la mention de la provenance d'autres crédits. Il informe Maurice Audin que « pour commencer le travail, il faudrait qu'[il] puisse avoir des disponibilités suffisantes sur [ses] crédits actuels »⁴⁰. Ces crédits viennent vraisemblablement du ministère des affaires culturelles auquel est rattaché le service des architectes des monuments historiques. C'est Xavier d'Hauthuille, directeur du Crédit Lyonnais, qui informe Louis Pradel de la prochaine mise en route des travaux de restauration de la cour intérieure du bâtiment de la rue de la Poulallerie, grâce à la mise à disposition de M. Thevenot des crédits nécessaires à cette réalisation⁴¹.

Les crédits concernant l'acquisition des collections proviennent en grande majorité de la municipalité mais pas seulement.⁴² Il est fait mention d'un don tout à fait exceptionnel accordé au musée de l'imprimerie. Il s'agit d'un crédit de cent mille francs que la chambre de commerce italienne accorde à la municipalité de Lyon en vue de l'installation d'un bureau dans cette ville. Le conseil de direction du syndicat d'initiative suggère d'en faire « don au musée de l'imprimerie dont l'inauguration est proche. Ce don qui pourrait comprendre, par exemple des livres imprimés à Milan au XVI^e »⁴³. De même quelques dons exceptionnels et des crédits sont accordés par la direction des bibliothèques sont gérés par les finances de la ville. Ce fonctionnement est visible dans une lettre de remerciement qu'adresse Maurice Audin, au nom du musée, au secrétaire général à la mairie de Lyon, M. Methandier.

« J'ai reçu, il y a quelques jours une lettre de Monsieur l'Inspecteur général des Bibliothèques de France. Il me dit avoir établi un Rapport adressé

³⁹ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°6, lettre de Maurice Audin à Monsieur Thevenot, Lyon, 13 juillet 1962.

⁴⁰ *Ibid.* : boîte n°6, lettre d'André Donzet à Maurice Audin, Paris, le 19 juillet 1962.

⁴¹ A. M. Lyon, 190 WP 1, lettre de Xavier d'Hauthuille à Louis Pradel, Paris, 6 décembre 1962.

⁴² Les seules indications concernant l'adjonction de crédits renvoient à la municipalité. Toutes les factures sont adressées à la mairie et non au musée. Les dons et les accords de crédits exceptionnels transitent par la mairie. Il conviendrait donc de dépouiller les archives relevant des finances municipales sur la période 1956-1965 pour relever les mentions concernant le musée de l'imprimerie.

Partie 1 : De l'exposition du livre lyonnais au musée lyonnais de l'imprimerie et de la banque

à Monsieur le Directeur général de son service pour demander avec insistance que des crédits nous soient réservés dès cette année pour l'achat du matériel destiné à notre Musée. Il me laisse entendre que les crédits seront renouvelés dans une proportion plus grande au cours de l'année prochaine. Je pense donc que nous serons efficacement soutenus par Paris, non seulement par le Ministère de l'Education nationale, mais encore, et de diverses manières, par les organismes officiels dont je vous parlais dans mon Rapport »⁴⁴.

La direction des Bibliothèques de France n'est pas la seule à apporter son soutien au musée :

« J'ai pu nous assurer l'appui de nombreuses organisations officielles qui nous ont déjà beaucoup aidés et qui n'attendent que l'ouverture du Musée pour multiplier cette aide et, pour certaines, nous soutenir également sur le plan financier. Je ne puis que les énumérer, sans préciser quelle sera leur action [...]. Ce sont, outre la Bibliothèque de Lyon, la Bibliothèque Nationale, le Cabinet des Estampes, la Direction des Bibliothèques de France, l'Imprimerie Nationale, le Musée des Arts et Métiers, le Musée des Arts et Traditions populaires, le Musée Plantin à Anvers et sans doute le Musée Gutenberg à Mayence ».⁴⁵

Il n'est malheureusement pas possible de savoir qui fait la demande de ces crédits. Il est cependant probable que les demandes officielles doivent provenir du directeur du musée : le conservateur en chef des bibliothèques de Lyon. Elles doivent cependant être constituées en coopération entre les deux hommes. Ce fait est confirmé dans une lettre qu'Audin rédige à Louis Pradel en décembre 1963, il informe le Maire de cette manière : « Je me permets de vous rappeler que nous avons demandé, à la Direction générale des Bibliothèques de France des crédits particuliers pour l'équipement de la salle de conférence et de la salle spéciale pour les expositions

⁴³ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°4, compte-rendu du conseil de direction du syndicat d'initiative de Lyon, Lyon, 26 janvier 1963.

⁴⁴ *Ibid.* : boîte n°4, lettre de Maurice Audin à Monsieur Methandier, Lyon, 17 mai 1963.

⁴⁵ *Ibid.* : boîte n°6, rapport sur l'installation du musée de l'imprimerie dans les bâtiments de l'hôtel de la couronne par Maurice Audin, Lyon, 5 mars 1963.

temporaires, et que, aux dernières nouvelles, cette demande semble très favorablement accueillie par les services financiers du Ministère ». ⁴⁶ Ce « nous » témoigne du rôle joué par M. Henri-Jean Martin.

⁴⁶ *Ibid.* : boîte n°4, lettre de Maurice Audin à Louis Pradel, Lyon, 13 décembre 1963.

DEUX AMIS FIDELES : ANDRE JAMMES ET HENRI-JEAN MARTIN

Maurice Audin est le père du musée de l'imprimerie. Cependant, sans l'aide précieuse de l'adjoint puis Maire de Lyon, Louis Pradel, il n'aurait pas pu réaliser ce projet. Deux autres hommes apportent également une aide substantielle à l'imprimeur : il s'agit d'André Jammes et d'Henri-Jean Martin. Maurice Audin leur rend hommage dans une lettre qu'il adresse à André Jammes :

« Le Musée se fait lentement mais sûrement. Je crois que mon seul grand mérite en cette histoire aura été d'avoir déployé une indomptable ténacité et de n'avoir jamais douté de l'avenir. J'en ai été récompensé au-delà de toute attente en vous rencontrant et en rencontrant notre ami Martin. Sans vous, j'aurais réalisé un petit musée de province ; avec vous, je pense que nous construisons un organisme de haute valeur didactique. Soyez-en, une fois encore, remercié ».⁴⁷

Le libraire, André Jammes

André Jammes né en 1927, dirige la librairie familiale qui porte le nom de son frère Paul. Il bénéficie chez les bibliophiles d'une renommée importante lui ouvre de nombreuses portes. Il est difficile d'établir à quand remonte sa première rencontre avec Maurice Audin. Il est possible que leurs échanges aient débuté avant le projet du musée de l'imprimerie. En effet, Maurice Audin, déjà en tant qu'imprimeur, s'intéressait à l'histoire de sa profession. Il est donc fort probable qu'il ait tissé des liens avec ce libraire, déjà dans le but d'acquérir des ouvrages ayant contribué à l'histoire de l'imprimerie.

La lettre la plus ancienne retrouvée dans les archives du musée date du 11 janvier 1958.⁴⁸ Maurice Audin demande que les factures soient adressées rapidement à la ville

⁴⁷ *Ibid.* : boîte n°2, lettre de Maurice Audin à André Jammes, Lyon, 8 décembre 1963.

⁴⁸ *Ibid.* : boîte n°2, lettre de Maurice Audin à André Jammes, Lyon, 11 janvier 1958.

de Lyon. Il s'agit d'un « petit Gryphe » et de « deux bois de Mattioli ». L'imprimeur remercie le libraire de l'avoir « si aimablement » reçu lors de ses voyages à Paris et l'informe de l'avancement des travaux du musée.

La date de leur rencontre importe peu, cependant, car leur collaboration va durer jusqu'à la mort du conservateur en 1975. Elle relève même d'une véritable amitié. Cette avancée de leur relation est visible en étudiant l'évolution chronologique des formules de politesse que s'adressent les deux hommes. Dans cette lettre datant du début de l'année 1958 M. Audin commence par : « Cher Monsieur, ». Un an plus tard, le 12 janvier, l'imprimeur gratifie le libraire d'un « Cher Monsieur et ami »⁴⁹. Cependant Jammes ne prend pas encore les mêmes dispositions, sans doute du fait de l'écart d'âge, ce n'est que le 6 juillet 1960 qu'il se permet d'écrire des formules de politesse comparables : « Croyez, cher Monsieur en mes sentiments dévoués et amicaux »⁵⁰. Ensuite, les rapports entre eux vont s'équilibrer vers une amitié typographiquement palpable.

La nature de leurs échanges tourne essentiellement autour de la profession du libraire qui conseille Maurice Audin sur l'achat de livres, aussi bien modernes qu'anciens. C'est le cas, notamment dans cette lettre de janvier 1961⁵¹ dans laquelle il lui signale la publication en Angleterre d'une étude de John Carter sur « *William Ged and the invention of stereotype* »⁵².

Il l'informe également des ouvrages anciens susceptibles d'intéresser le musée. André Jammes, en tant que libraire, tiens Maurice Audin au courant des ouvrages dont il dispose dans son catalogue. Ses recommandations s'échelonnent sur toute la période de la préparation du musée. Toutes les lettres font état de livres à acquérir ainsi que de l'organisation générale du musée. Il écrit en *post-scriptum* d'une lettre manuscrite rédigée en 1964 :

« Je viens de trouver le livre de [?] de Gebelin orné d'une planche de Gautier Dagoty.

Ce livre devrait vous permettre de conserver le catalogue de Gros de Boze dans la salle du haut. D'autre part ce livre est vraiment un livre, ce n'est pas

⁴⁹ *Ibid.* : boîte n°2, lettre de Maurice Audin à André Jammes, Lyon, 12 janvier 1959.

⁵⁰ *Ibid.* : boîte n°2, lettre d'André Jammes à Maurice Audin, Paris, 6 juillet 1960.

⁵¹ *Ibid.* : boîte n°2, lettre d'André Jammes à Maurice Audin, Paris, 30 janvier 1961.

⁵² Carter, John, *William Ged and the invention of stereotype*, Bibliographical Society, London, 1960.

Partie 1 : De l'exposition du livre lyonnais au musée lyonnais de l'imprimerie et de la banque
un frontispice occasionnel. La notice qui accompagne la planche, facilement exposable est très intéressante, elle précise qu'on a fait graver à nouveau une planche déjà existante en noir. Une fois de plus, c'est la démonstration de l'application à la science des techniques d'impression les plus perfectionnés ». ⁵³

Les notices de cet ordre sont nombreuses et décrivent l'intérêt bibliographique des ouvrages à travers le prisme du musée. André Jammes effectue ici un travail important afin de faciliter les décisions de Maurice Audin. Il l'aide comme un véritable conseiller et il le tient au courant de l'avancement de ses propres travaux :

« Avec Madame Veyrin-Forrer, je viens de terminer un article sur l'histoire de l'Imprimerie Nationale qui paraîtra dans *Caractère*. Mais ce qui sera plus important je crois, c'est un grand livre que je prépare. J'ai réussi à obtenir de l'Imprimerie Nationale l'autorisation de faire retirer les 109 cuivres de Jaugeon qu'elle possède. Mais cela m'entraîne à refaire toute l'histoire des caractères de Granjean, retracer l'histoire des Médailles de Louis XIV, retrouver les sources d'influences etc... Tout cela me prend beaucoup de temps, mais vous pensez bien que c'est passionnant. Je vous tiendrai au courant de la parution du livre ⁵⁴, et si vous venez à Paris prochainement, vous pourrez déjà voir les épreuves des cuivres qui sont admirables. » ⁵⁵

André Jammes est l'auteur de différentes études, aussi bien en français qu'en anglais. Néanmoins, l'ouvrage le plus intéressant pour le musée de l'imprimerie est bien sa collaboration avec Maurice Audin à un *Essai sur la lettre d'imprimerie : à propos des collections conservées au Musée de l'imprimerie et de la banque* ⁵⁶. Il est difficile de savoir quel est le tirage de cet ouvrage mais les requêtes de différentes institutions culturelles sont récurrentes et ce dernier est rapidement épuisé. De nombreuses

⁵³ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°2, lettre manuscrite à l'encre bleue d'André Jammes à Maurice Audin, Paris, 1964.

⁵⁴ Il s'agit du livre *La réforme de la typographie royale sous Louis XIV : le Grandjean* paru chez Promodis à Paris en 1985.

⁵⁵ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°2, lettre d'André Jammes à Maurice Audin, Paris, 16 novembre 1960.

⁵⁶ Audin Maurice, Jammes André, *Essai sur la lettre d'imprimerie : à propos des collections conservées au Musée de l'imprimerie et de la banque*, Imprimerie Audin, Lyon, 1968.

demandes sont adressées directement au musée dans le but d'obtenir également son guide et des manuels d'exposition⁵⁷.

Ce livre ne paraît qu'en 1968, bien qu'André Jammes soutienne le projet du musée depuis plusieurs années et intervienne régulièrement dans la conception des vitrines et des salles :

« J'ai passé avec Henri-Jean Martin une soirée à travailler, en essayant de prévoir quelles formes il fallait donner à certaines parties du musée pour en faire un instrument utile d'enseignement en même temps qu'une galerie destinée à gagner le grand public à la cause typographique.

Nous avons mis noir sur blanc nos idées, et Martin doit terminer en ce moment un projet pour toute une partie. Moi-même, j'ai rédigé une section consacrée à l'évolution de la lettre, que je vous sou mets avant de l'incorporer dans un rapport global que nous terminerons ensemble »⁵⁸.

Cette lettre témoigne de l'implication très forte que le libraire met en œuvre dans la réalisation du musée de l'imprimerie. Il est certain qu'être le fournisseur officiel du musée lui permet d'effectuer des transactions importantes. Néanmoins il consacre énormément de temps à la conception des différentes salles et montre une vive sympathie à l'égard des deux conservateurs en charge du musée : Maurice Audin et Henri-Jean Martin. L'intérêt qu'il porte au musée ne provient pas d'un simple intérêt mercantile.

A l'inverse d'Henri-Jean Martin et de Maurice Audin, André Jammes ne dispose pas d'un rôle officiel au sein du musée malgré son investissement. Maurice Audin écrit à Louis Pradel pour suggérer une reconnaissance officielle du dévouement du libraire :

« Je me permets de vous signaler que Monsieur André Jammes, connu pour ses travaux d'érudition qui font de lui l'un des meilleurs spécialistes de l'histoire des Arts graphiques, rend, depuis plusieurs années, les plus grands services au Musée lyonnais de l'Imprimerie.

⁵⁷ C'est notamment le cas d'un libraire du Massachussets, Herbert Reichner, qui demande à Maurice Audin le 28 octobre 1968, s'il peut lui envoyer la totalité des publications concernant le musée. Ce que le conservateur fait rapidement et gracieusement.

⁵⁸ A. M. Lyon : 307 WP 301, lettre d'André Jammes à Maurice Audin, Paris, 20 juillet 1962.

Partie 1 : De l'exposition du livre lyonnais au musée lyonnais de l'imprimerie et de la banque

Il nous a procuré, outre une documentation très importante, de nombreux objets ou livres concernant l'histoire de l'imprimerie.

D'autre part, il a accepté de nous céder certaines pièces précieuses qu'il possédait à des prix très inférieurs à ceux que lui offraient des bibliothèques et des Musées américains. [...]

Dans ces conditions, je me permets de vous demander si vous accepteriez de donner à Monsieur André Jammes le titre de conseiller technique du Musée lyonnais de l'Imprimerie, titre qui consacrerait la part importante prise par lui dans le travail scientifique qu'a exigé et qu'exige encore la préparation de ce Musée »⁵⁹.

Ce dernier paragraphe est annoté d'un « OUI » manuscrit qui indique l'approbation du Maire à l'obtention d'un tel titre.

Les deux hommes entretiennent donc une véritable relation extra-professionnelle au service du musée de l'imprimerie, en témoigne une lettre de Jammes à Audin :

« Cher Ami,

Je considère avec tristesse l'abandon du projet d'exposition Virgile. Il est évident qu'il est plus raisonnable de le reporter à plus tard. Mais nous qui aimons Jeanne d'Arc, nous savons que les solutions les plus sages ne sont pas forcément les meilleures. Votre musée est une folie et Brun qui j'en suis convaincu a beaucoup de sympathie pour nos projets les laisserait griller sur le bûcher sans d'immenses regrets⁶⁰.

Si nous devons malgré tout être raisonnables, ce sera pour mieux préparer ce sujet pour l'été suivant. Dans mon idée, cette exposition aurait dû se limiter à un choix de livres illustrés et de chefs d'œuvre typographiques. Puisque nous en aurons le temps, il sera bon d'agrandir ce cadre et d'en faire une exposition formidable en envisageant l'histoire du texte et de ses

⁵⁹ *Ibid.* : 190 WP 1, lettre de Maurice Audin à Louis Pradel, Lyon, 9 juin 1964.

⁶⁰ André Jammes fait ici référence à la précédente lettre de Maurice Audin, écrite à Lyon le 13 février 1963. « Vous savez que j'ai vu M. Brun qui m'a beaucoup questionné sur le Musée et sur les projets que nous avons. Histoire des caractères par les livres ; histoire de l'estampe telle que je lui ai présentée ; il semble d'accord et même très intéressé. Le « Virgile », beaucoup moins : il m'a même déconseillé d'entreprendre cette présentation en m'affirmant que nous serions tellement loin d'être complet que nous prêterions le flanc aux critiques ».

« éditeurs », les éditions scolaires, en tirer quelques déductions statistiques sur le commerce du livre etc... et faire un beau catalogue. Bref, 18 mois de travail en perspective, nous sommes déjà en retard.

D'autre part, il faut parler je crois de ce projet comme adopté, et non pas comme hypothétique, car cette idée est dans l'air. J'avais proposé d'écrire un article à la Société Typographique, il y a deux ans sur ce sujet, on en avait discuté à l'époque, Guignard l'a su, et il ne faudrait pas que cette idée nous soit volée.

Pour l'instant, j'écris un petit article pour la susdite société sur l'Italique et la France, qui me servira de point de départ pour de nombreuses fiches pour le musée.

Je relis votre lettre... fétu, fétu...je connais çà les fétus, si vous continuez à vous minimiser ainsi, je vais être obligé de vous rappeler que Jeanne d'Arc aussi se croyait un fétu⁶¹.

Toutes mes bonnes amitiés.

P.S. Dites à Martin qu'il n'a pas le droit de venir à Paris, sans au moins me téléphoner »⁶².

Ces hommes entretiennent entre eux une véritable complicité intellectuelle car toutes les lettres qui suivent contiennent ce type d'échanges. André Jammes fait partie intégrante du processus de réflexion qui entoure la conception du musée. Il est bien évidemment un conseiller précieux pour Maurice Audin mais également un confident avec lequel l'imprimeur peut livrer ses états d'âmes⁶³.

⁶¹ Référence à la lettre de Maurice Audin qui écrit le 13 février : « Je suis accablé, angoissé par l'approche de cette rude épreuve. Et je dois lutter sur tous les fronts. L'installation va coûter infiniment plus que je ne le pensais : il me faut avancer avec précautions, louvoyer (ce qui n'est pas dans mon caractère), arbitrer souvent des conflits d'amour-propre, avancer mes pions avec d'infinies précautions, etc... Et je ne parle pas de l'ordonnance même de la présentation des documents qui prête à de nombreuses combinaisons parmi les quelles il faut choisir avec prudence et efficacité cependant. Bien grosse affaire, bien gros poids pour le fétu que je suis ! ».

⁶² Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°2, lettre d'André Jammes à Maurice Audin, Paris, 19 février 1963.

⁶³ André Jammes est vivant et tient toujours sa librairie parisienne. J'ai plusieurs fois essayé de le contacter mais aucun de mes messages n'est parvenu jusqu'à lui. Son aide aurait été précieuse car elle aurait permis de confirmer certains points importants. Il me semble que l'amitié qu'entretenaient les deux hommes faisait d'André Jammes la personne la plus proche de Maurice Audin, après son frère Amable.

Le bibliothécaire, Henri-Jean Martin

Henri-Jean Martin est né en 1924 et mort en 2007. Il a été archiviste-paléographe, il a commencé sa carrière de bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale avant d'être nommé conservateur à la Bibliothèque Municipale de Lyon en juillet 1962⁶⁴. En succédant à Henry Joly en 1963, au poste de conservateur en chef de cette bibliothèque, il devient également le directeur du musée lyonnais de l'imprimerie et de la banque. Le 18 décembre 1964, M. Martin prononce une allocution pour l'inauguration du musée de l'imprimerie. Il mentionne alors le rapport qu'il entretient avec Maurice Audin et la façon dont ils se sont rencontrés :

« Je ne suis conservateur de la Bibliothèque de Lyon que depuis dix-huit mois. Il y a cependant 15 ans, je crois bien, que je vous connais. Je me rappelle fort bien, en effet, le jour où, jeune bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, j'ai vu arriver, accompagné de sa femme, un érudit que je ne connaissais que de nom et qui a demandé à voir des caractères anciens conservés à la Réserve du Département des imprimés, qui étaient lyonnais et avaient été retrouvés dans la Saône à la fin du siècle dernier. Ces caractères, bientôt, entre les mains de l'homme de l'art que vous étiez, je les ai vus comme revivre et livrer leurs secrets. Et bientôt, j'ai eu le plaisir de recevoir, consacrée à eux, la plus savante des études⁶⁵.

Ce n'était là qu'un premier contact. Au cours de ceux que j'ai pu avoir avec vous, durant une collaboration qui a commencé avant même mon arrivée à Lyon, j'ai pu constater ce qu'était la richesse de votre personnalité. Erudit vous l'êtes, certes, mais bien autre chose aussi ».⁶⁶

En dehors des compliments de circonstances on décèle, dans les propos d'Henri-Jean Martin néanmoins l'existence d'une réelle complicité entre les deux hommes, plus qu'avec le précédent conservateur en chef des bibliothèques lyonnaises.

⁶⁴ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°6, rapport de Maurice Audin sur le musée de l'imprimerie et de la banque, Lyon, 5 juillet 1962.

⁶⁵ Henri-Jean Martin parle ici de l'étude de Maurice Audin, *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance, Tome XVIII*, édité chez la librairie E. Droz à Genève en 1956. Cette étude, à l'instar, du musée tout entier, traite de sujets techniques tout en restant accessible au un public un tant soit peu curieux.

En effet M. Henry Joly ne soutient pas le rattachement administratif du musée à la bibliothèque de Lyon. Il y a vu, avant tout, une surcharge de travail. Maurice Audin, en ayant conscience, cherche à clarifier cette situation en demandant une entrevue à son directeur administratif en septembre 1957 :

« Vous m'avez énuméré les tâches multiples qui vous incombent actuellement et vous incomberont dans l'avenir, et je comprends fort bien que vous ne puissiez accepter de nouvelles charges. C'est pourquoi je me ferai un devoir d'organiser matériellement ce Musée de l'Imprimerie, et même d'en prendre l'administration dans le cas où vous ne pourriez vous en charger vous-même, à la condition cependant, non seulement que ce soit en plein accord avec vous, mais encore que nous puissions envisager ensemble le plan général de cette organisation et les méthodes les meilleures pour l'appliquer dans le cadre qui nous est donné par la Ville. C'est là une première tâche assez difficile et complexe.

C'est pourquoi je me suis permis d'insister pour que, dans le délai qui vous conviendra, vous m'accordiez quelques heures d'entretien qui nous permettraient, j'en suis sûr, de voir clair en une situation encore confuse, et d'envisager en plein accord quels doivent être les travaux de mise au point préalable auxquels je devrai bientôt me consacrer »⁶⁷.

Henri-Jean Martin rompt radicalement avec la politique de son prédécesseur. En effet il prend part à la conception des différentes salles du musée. Il est directeur du musée depuis l'été 1963 mais s'est déjà impliqué dans la réflexion. En effet, Audin et lui-même échangent des nouvelles concernant le musée dès le mois de juin 1962, alors que la nomination de Martin n'est pas encore officielle⁶⁸. Ils évoquent la maladresse que représenterait la venue d'Henri-Jean Martin, à Lyon, avant que la nouvelle ne soit officialisée. C'est chose faite dès le mois de juillet 1962, André Jammes écrit alors au nouveau conservateur de la bibliothèque de Lyon :

⁶⁶ A. M. Lyon : 307 WP 301, allocution prononcée par Monsieur H.-J. MARTIN à l'inauguration du Musée Lyonnais de l'Imprimerie, 18 décembre 1964.

⁶⁷ *Ibid.* : 307 WP 301, lettre de Maurice Audin à Henry Joly, Lyon, 14 septembre 1957.

⁶⁸ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°4, lettre de Maurice Audin à Henri-Jean Martin, Lyon, 10 juin 1962 et réponse manuscrite à l'encre bleue d'Henri-Jean Martin.

« Mon cher Martin,

J'ai travaillé comme un mercenaire pour votre musée. Voici la lettre que j'envoie à Audin le double du projet de rapport pour la partie typographique et la liste des livres dont je suggère l'acquisition »⁶⁹.

Ce triumvirat culturel travaille conjointement dès la nomination de Martin à Lyon. Audin et Martin échangent une correspondance soutenue au cours de l'été 1963 dans laquelle il est question de l'ossature générale du musée. Dans une lettre du 18 août, Maurice Audin demande l'avis du conservateur en chef des bibliothèques de Lyon au sujet des grandes lignes du plan du musée⁷⁰. Le musée est donc l'aboutissement du travail préliminaire de Maurice Audin, auquel se sont ajoutées les aides précieuses d'André Jammes puis d'Henri-Jean Martin. La plupart des décisions sont prises conjointement, le dernier mot étant laissé à Maurice Audin. La bonne harmonie régnant entre les trois hommes persiste grâce à leur vision commune du musée. S'il arrive des oppositions sur certains thèmes les rapports ne sont jamais tendus et ils se convertissent chacun à leur tour aux idées des autres. On sent une véritable émulation entre ces hommes qui cherchent à produire un musée de qualité destiné aussi bien au grand public qu'aux érudits et historiens du livre.

Le projet de création du musée de l'imprimerie est donc porté avant tout par Maurice Audin à partir de 1956. Si le projet a pu être mené à bien c'est grâce à la ténacité de l'imprimeur. Cependant les aides conjuguées du Maire Louis Pradel, du libraire André Jammes et du conservateur Henri-Jean Martin ont permis la concrétisation du projet. En effet, à eux trois, ces hommes représentent les différents domaines dans lesquels Maurice Audin ne peut intervenir seul. Louis Pradel l'a aidé à la composition administrative du musée, André Jammes lui a fourni une aide précieuse pour l'acquisition des différents objets et enfin, Henri-Jean Martin lui a apporté toute la richesse, l'influence et la notoriété de la bibliothèque municipale.

Tous ces éléments réunis, Maurice Audin, a pu réaliser son musée de la façon dont il l'entendait. Madame Rose Audin, sa belle-sœur, a expliqué que le musée s'est ouvert grâce aux appuis de Messieurs Jammes et Martin. En effet, Maurice Audin était tellement perfectionniste qu'il a repoussé plusieurs fois l'ouverture du musée. La

⁶⁹ A. M. Lyon : 307 WP 301, lettre d'André Jammes à Henri-Jean Martin, Paris, 20 juillet 1962.

⁷⁰ *Ibid.* : 307 WP 301, lettre de Maurice Audin à Henri-Jean Martin, Novalaise (73), 18 août 1963.

constitution des collections et la mise en place d'un agencement logique de l'évolution historique de l'imprimerie nécessitent une méthodologie sérieuse. Entre les années 1963 et 1964 près de quatre dates successives ont été avancées pour l'inauguration. Il veut absolument présenter un musée qui ne souffrirait aucune critique. Le musée est en effet devenu un projet personnel qui a concentré toute l'attention du conservateur durant ces dernières années. Il y travaille quasiment à plein temps et l'imprimerie Audin est de plus en plus souvent confiée à son frère Amable.

Partie 2 : La constitution des collections

Maurice Audin est donc responsable de la constitution du musée car les deux conservateurs en chef des bibliothèques de Lyon lui assurent une réelle indépendance pour l'acquisition des collections. Louis Pradel le laisse également assez libre et n'intervient pas dans ce domaine ; la plupart des demandes de crédit aboutissent d'ailleurs lorsque Maurice Audin explique leurs nécessités.

QUEL MUSEE, POUR QUEL PUBLIC ?

L'idée du musée de l'imprimerie est issue d'une discussion entre Maurice Audin et son père, Marius, en 1948. Le projet est officiel à la fin de l'année 1956. Ce laps de temps a permis à l'imprimeur de laisser le projet mûrir. La constitution du musée n'est pas sa première expérience de présentation de l'histoire de l'imprimerie. Cependant, la création d'un musée en tant que tel, n'est pas comparable à la réalisation d'une exposition temporaire. Rendre le musée accessible au plus grand nombre ne nécessite pas le même travail que lorsqu'il s'adresse uniquement à des initiés. Une exposition permanente permet une certaine exhaustivité susceptible d'intéresser le grand public, les spécialistes, les étudiants, les érudits locaux et les scolaires. Comment parvenir à captiver le plus de personne et surtout est-il nécessaire de tous les intéresser ?

Les thèmes majeurs

Il est difficile de cerner quelle a été la volonté première de Maurice Audin. A-t-il voulu réaliser un musée aussi pédagogique qu'il l'a prétendu ? Ces réponses doivent se trouver dans sa correspondance personnelle mais pas dans celle qui est aujourd'hui

conservée au musée et aux archives municipales, celle-là plus professionnelle⁷¹. L'adoubement par la municipalité de Lyon a forcément influé sur les choix des thèmes abordés. On peut cependant faire confiance aux qualités humanistes de l'homme et prendre sa volonté de réaliser un musée didactique pour ce qu'elle est vraiment : une exposition permanente autant accessible aux connaisseurs qu'aux néophytes.

Maurice Audin écrit à Louis Pradel en février 1957, une lettre qui témoigne de la clarté, au moins dans son esprit, de l'agencement du musée. En effet il l'informe qu'il a déjà pris contact avec un médailleur très connu afin de rassembler « une documentation importante destinée à préparer l'installation de la salle 2 (l'invention typographique) »⁷². Les travaux ne sont pourtant pas encore engagés que l'imprimeur se représente déjà l'organisation du musée.

Dans un rapport adressé à la municipalité, Maurice Audin explique qu'il désire que ce musée « soit essentiellement éducatif », les problématiques qu'il souhaite aborder sont :

- « 1° ce qu'est l'art si ancien, si mystérieux par certains côtés, et pourtant si spécifiquement humain, du graphisme, et partant de l'écriture ;
- 2° comment l'imprimerie en découla logiquement dès que la Renaissance eut haussée toutes les classes de la société vers la culture ;
- 3° quel fut, en ce domaine, l'apport de l'imprimerie et de la librairie lyonnaises aux XV^e et XVI^e siècles ;
- 4° quel secours le livre apporta à toute l'évolution culturelle et surtout scientifique qui caractérisa les siècles classiques ;
- 5° quel développement l'imprimerie donna, dès le début du XIX^e siècle, à toutes les formes d'information ;
- 6° comment, dans sa forme la plus particulièrement graphique, elle est la base même de nos constructions modernes, et particulièrement de la publicité »⁷³.

En 1956 le premier projet répartit les thèmes dans six salles différentes.

⁷¹ Le conservateur a sans doute conservé une correspondance personnelle. Il n'a cependant pas été possible d'y avoir accès.

⁷² A. M. Lyon : 190 WP 1, lettre de Maurice Audin à Louis Pradel, Lyon, 18 février 1957.

⁷³ *Ibid.* : 190 WP 1 et archives du musée de l'imprimerie : boîte n°6, rapport de Maurice Audin sur Le musée lyonnais du livre, Lyon, 1956.

-La salle A : Histoire de l'art graphique, des origines jusqu'aux abords de la Renaissance.

Maurice Audin veut traiter des premières manifestations graphiques et les premières écritures originaires de la préhistoire. Il veut également montrer la rationalisation naturelle de la pensée grâce à l'évolution des différentes formes d'écriture : idéographique, hiéroglyphique, cunéiforme, phonétique, consonantique et enfin alphabétique.

-La salle B : Eléments graphiques et techniques ayant permis l'invention typographique.

L'étude du Moyen-âge montre la part grandissante des illustrations, des enluminures et des ornements de la lettre. Tandis que la présentation concernant la Renaissance induit le retour à l'Antiquité dans lequel « l'écriture se détache du décor pour se [...] consacrer à la recherche purement intellectuelle : théologique, philosophique et surtout scientifique, ce qui implique [...] l'obligation d'une mécanisation du procédé graphique ».

-La salle C : Le XV^e siècle de l'imprimerie lyonnaise.

L'imprimerie reste marquée par la mise en page et les conceptions esthétiques médiévales. Les imprimeurs réduisent les coûts de production des livres en remplaçant le papier par le parchemin, les enluminures par le bois gravé et les applications de couleurs et de feuilles d'or par l'encre.

-La salle D : Le XVI^e siècle de l'imprimerie lyonnaise.

Les livres conservent quelques temps encore l'apparence des manuscrits, notamment pour les titres. La mise en page devient un art avec « des blancs qui donnaient plus de valeur encore aux noirs constitués par le texte lui-même », « c'est alors l'éclosion des chefs-d'œuvre qu'établirent les grands imprimeurs parisiens et lyonnais ».

-La salle E : L'atelier de l'imprimeur lyonnais au XV^e siècle.

Lyon, en tant que ville essentiellement dynamique et puissante d'un point de vue économique réalise des échanges constants avec la Rhénanie, la Suisse et surtout l'Italie. Cela a permis la constitution d'une élite intellectuelle qui favorisa l'installation de l'imprimerie. Elle joua un rôle important dans l'évolution de cet art puisque c'est dans cette ville que fut imprimé le premier livre en français⁷⁴.

-La salle F : La gravure lyonnaise aux XV^e et XVI^e siècles.

⁷⁴ *Légende dorée*, imprimé par Barthélemy Buyer, 1476, premier livre imprimé en français, conservé à la Bibliothèque de l'Académie de Lyon

Cette salle contient des exemples des livres lyonnais les plus précieux qui montrent la place de l'imprimerie de la ville au sein du royaume de France.

Tel est le premier projet envisagé par l'imprimeur, celui-ci n'est pas définitif mais c'est ainsi qu'il a pu obtenir le soutien de la municipalité. Cette organisation du musée montre précisément la place de l'imprimerie lyonnaise, permet la mise en avant de certains aspects (typographie, mise en page, sujets des livres, etc.) et surtout laisse ouvert la présentation des évolutions historiques de l'imprimerie au delà du XV^e siècle.

Les objets essentiels

Maurice Audin a déjà commencé à acquérir certains objets et livres chargés d'histoire. Dans le rapport qu'il adresse à la mairie en 1957, il décrit les objets qu'il souhaite adjoindre à son développement afin d'étoffer et d'offrir au public ces pièces ayant fait l'histoire de l'imprimerie. Il n'est malheureusement pas possible de distinguer celles dont il a commencé le rassemblement de celles qu'il souhaite acquérir au fil du temps. Fin connaisseur de l'histoire de sa discipline, érudit reconnu, il n'est pas anormal de le voir suggérer certaines acquisitions nécessaires à l'illustration de son propos.

Pour enrichir la première section consacrée aux origines de l'imprimerie, il souhaite divers documents caractéristiques de la formation des signes primitifs et des premières écritures. Il envisage également la représentation de moulages romains, comme la table claudienne⁷⁵, des reproductions de manuscrits antiques et médiévaux et enfin quelques livres types de la Renaissance.

La salle B doit recueillir les éléments graphiques et techniques qui ont permis l'invention typographique. Il pense notamment à joindre quelques poinçons d'orfèvre, une reconstitution de la matrice obtenue par poinçonnage et du bloc moulé en relief, une présentation de quelques filigranes régionaux (notons qu'il suggère de les placer dans des boîtes lumineuses afin de mieux les voir) et enfin il souhaite acquérir les premiers

⁷⁵ Cette table claudienne a été retrouvée à Lyon en 1526 dans une vigne sur les pentes de la Croix-Rousse. Elle contient le texte de la constitution donnée aux populations gauloises en 48. Si Maurice Audin fait mention de cet objet, c'est qu'il a été scellé en 1611 dans l'ancien hôtel de ville, l'hôtel de la Couronne avant d'aller dans l'Hôtel-de-Ville de la place des Terreaux. Cette table en bronze a rejoint depuis, le musée gallo-romain réalisé par Amable Audin. Néanmoins, un moulage trône aujourd'hui dans la cour d'honneur du musée de l'imprimerie. Cf. annexe 15.

types lyonnais (ceux qui ont été retrouvés dans le lit de la Saône et qui sont conservés à la Bibliothèque nationale).

La salle C devrait contenir les précieux livres du XV^e siècle lyonnais. Il s'agit des :

« -Compendium breve, de Guillaume Le Roy, 1473 : premier livre imprimé à Lyon, conservé à la Bibliothèque de Grenoble.

-Légende dorée, Barthélemy Buyer, 1476, premier livre imprimé en français, conservé à la Bibliothèque de l'Académie de Lyon.

-Miroir de la Rédemption de l'humain lignage, Martin Husz, 1478, premier livre imprimé en France avec des gravures sur bois dans le texte, conservé dans une bibliothèque particulière lyonnaise.

-Missel de Lyon, Neumeister, 1487, plusieurs exemplaires sont conservés à la Bibliothèque municipale de Lyon.

-Saintes pérégrinations de Jérusalem, Topié et Heremberck, 1488, premier livre français possédant des planches en taille-douce, un exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale et un autre à la Bibliothèque de Lyon »⁷⁶.

Cette salle doit contenir également une présentation de la typographie lyonnaise du XV^e siècle par ses titres essentiels et ses pages caractéristiques. Quelques incunables et beaucoup de reproductions devraient illustrer les enluminures les plus remarquables. On peut noter que Maurice Audin s'est enquis auprès de certains établissements de la disponibilité des ouvrages qui l'intéressent. Il est probable que ces établissements ont donné un accord de principe quant au prêt de ces incunables au futur musée de l'imprimerie. Cela montre autant la prévenance du futur conservateur que l'étendue de ses contacts.

La salle D qui regroupe les évolutions du XVI^e siècle illustre les inventivités des nombreux ateliers d'imprimeurs lyonnais comme Sébastien Gryphe et ses éditions entièrement en italiques, Robert Granjon et l'utilisation des caractères de civilité, Juste qui imprima les almanachs de Rabelais et son éditeur Claude Nourry, Etienne Dolet, les Frellon, les de Tournes et Guillaume Rouillé. Audin prévoit de mettre en avant deux ouvrages majeurs :

« -Virgile, B. de Gabiano, 1501, premier livre imprimé en France avec des caractères italiques imités de ceux des Alde, conservé au Musée Calvet en Avignon.

-Dialogue de la Vie et de la Mort, R. Granjon, 1557, premier livre imprimé en « lettre française d'art de main » (caractère de civilité), que [Maurice Audin] tiens à la disposition du Musée ».

La salle E reconstitue l'atelier de l'imprimeur à l'image d'une gravure parue dans la *Danse macabre*, publiée à Lyon en 1499⁷⁷. Il contient une presse à imprimer du XV^e siècle spécialement construite à cet effet⁷⁸. Elle fonctionne et produit de petites impressions de pages avec types lyonnais primitifs qui seront disposés dans une casse. Tout le petit matériel utilisé à cet époque est représenté : balle et table d'encre, visorium qui soutient la copie manuscrite, châssis destiné à recevoir les pages montées, petits outils de contrôle et de réparation et ainsi de suite jusqu'à reproduire fidèlement un atelier.

La salle F, consacrée à la gravure lyonnaise des XV^e et XVI^e siècles, présente les éléments les plus caractéristiques des deux techniques utilisées alors : l'évolution de la gravure en taille d'épargne sur bois et l'évolution de la gravure en taille-douce sur métal.

Comparé au projet présenté en 1956, on remarque certaines évolutions. Il s'agit essentiellement d'ajustements et de précisions. On peut noter également que l'agencement des salles prend en compte la disposition à l'intérieur de l'hôtel de la Couronne. Dans son rapport de 1957, Maurice Audin suggère d'agrandir son musée au fur et à mesure de la libération des appartements voisins. On peut penser qu'il a déjà à l'esprit, les thèmes qui viendraient enrichir idéalement les premières réalisations.

⁷⁶ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°6, rapport de Maurice Audin sur Le musée lyonnais du livre, Lyon, 1957.

⁷⁷ Cf. annexe 4.

⁷⁸ Rose Audin s'est souvenue en juillet 2009, que cette presse a été réalisée par les compagnons menuisiers du tour de France. Et qu'elle se rappelle qu'avant de figurer en bonne place au musée, cette presse a longtemps encombré les locaux de l'imprimerie Audin.

Des ré - arrangements perpétuels

Le musée sur papier n'est pas le même que celui au jour de l'inauguration. Cela s'explique par l'achat de nouveaux appartements dans l'hôtel de la Couronne qui offrent la possibilité d'approfondir certains thèmes ou encore d'en créer d'autres. Certaines acquisitions prévues n'ont pu se faire et cela entraîne des réajustements par le conservateur. Maurice Audin en fait état dans une lettre qu'il adresse à André Jammes en 1962. « Les deux pièces majeures sont : la Bible de Gutenberg et le Placard de 1534 mais leur prix m'empêche d'envisager présentement leur acquisition »⁷⁹. Ces deux ouvrages ont une valeur historique inestimable pour le musée et leur importance fait qu'ils se doivent d'y figurer ou à défaut, d'y être présenté.

En dehors de ces pièces majeures, le musée doit exposer également des objets caractéristiques de leur époque. Maurice Audin n'en a pas de liste écrite précise. En effet, la communiquer au service culturel de la mairie n'a pas d'intérêt particulier. Ces pièces sont acquises au fil des ans en fonction des possibilités qui se présentent à lui. C'est de nouveau auprès d'André Jammes que le conservateur trouve les solutions pour enrichir son musée. Maurice Audin a travaillé quelques jours Paris lors du mois de juin 1960. Au cours de son déplacement il a bien évidemment consacré du temps à son ami libraire. Ensemble, ils ont regardé des objets susceptibles de figurer dans le musée. Le 6 juillet suivant, M. Jammes envoie la liste des ouvrages et objets pour que Maurice Audin puisse choisir parmi eux⁸⁰.

« -11 cuivres de J.J. de Boissieu

-NAPOLEON et son époque. Tableau grand in-plano rehaussé de couleurs, imprimé par Firmin Didot vers 1831.

-11 fragments d'incunables français et latins trouvés dans les plats d'un livre daté de 1499.

-La place de la Concorde. Impression en relief.

-POURTRAITS DIVERS. Lion, Jean Tournes, 1577, in-12 de 63 ff. y compris de titre. (Cartier 353-387.) Rel. vélin.

⁷⁹ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°2, lettre de Maurice Audin à André Jammes Lyon, 9 décembre 1962.

⁸⁰ *Ibid.* : boîte n°2, lettre d'André Jammes à Maurice Audin, Paris, 6 juillet 1960.

-Essai d'encre d'imprimerie fabriquée par Th. Daumas à Paris. -Une feuille in-4° vers 1850. Avec encadrements, vignettes et caractères très curieux.

-Le correcteur des épreuves d'impression. Paris, Caumette, 1817. Une feuille entièrement gravée, in-fol.

-Trois brevets d'imprimeurs sur parchemin : Brevets de libraire, imprimeur et imprimeur lithographe. 1832, 1839, 1857.

-Journal Polytype des Sciences et des Arts. Arts Utiles, 1786, I, Paris, de l'imprimerie Polytype.

Ce tome contient des notices sur le polytypage dont Hoffman était l'inventeur en France. Il avait obtenu un privilège spécial pour l'exploitation de son nouveau procédé. Dans ce volume se trouve aussi un spécimen du livre de Chénier : Recherches sur les Maures qui est le premier livre imprimé par ce moyen. [...]

-VIRI ROMAE printed for the use of the blind at the Perkins institution... Boston, 1839, in-4°. Contrairement à la plupart des caractères utilisés avant le Braille, celui-ci est fort différent des types ordinaires. Presque toutes les lettres rondes ont été défigurées pour ne pas être confondues entre elles. C'est le premier alphabet rationalisé avant celui de Braille.

-Marchand (P.) Histoire de l'origine et des progrès de l'imprimerie. La Haye, 1740, in-4° rel. anc. Exemplaire exceptionnel contenant à la suite le supplément de 1775 de Mercier de Saint-Léger revu par Philippe-Denys Pierres, et deux fragments de feuillets d'incunables sur vélin ».

On constate que la proportion d'objets proposés est plus importante que celle des livres à proprement parlé. Il semble évident qu'à ce stade de la constitution du musée, Maurice Audin cherche avant tout à l'étoffer de collections plus visuelles. Cela se confirme dans sa réponse qu'il adresse au libraire le 17 juillet, il écrit avoir sélectionné cinq pièces. Il s'agit de l'essai d'encre de Daumas, du correcteur des épreuves d'imprimerie, des trois brevets de libraire et d'imprimeurs, du *journal polytype des Sciences et des Arts* et enfin du *Viri Romae*, pré-Braille. Il regrette cependant de ne pouvoir acquérir les *Pourtraits Divers* de Tournes pour ne pas trop amputer les crédits de l'année en cours.

Ce mode de fonctionnement entre les deux hommes est habituel. Souvent André Jammes propose lui-même quelques pièces qu'il juge intéressantes et les soumet sans ambages au conservateur. A l'inverse le conservateur n'hésite pas à réclamer une certaine typologie d'objet dont il a besoin. Le musée est en constant enrichissement.

Pour Maurice Audin le musée n'est jamais véritablement terminé. En effet, dans un souci de perfection, il en repousse à plusieurs reprises l'inauguration officielle. Il trouve toujours de quoi améliorer et enrichir ses collections. Il écrit, quelques jours après l'ouverture, qu'il va s'atteler à remettre le musée d'aplomb afin de présenter quelques mois plus tard, une vue d'ensemble « plus correcte »⁸¹. Le plan général a également évolué du fait d'acquisitions plus sporadiques, celles qui se font au hasard des rencontres et des situations.

A l'aube de l'inauguration le musée présente les thèmes suivants :

-La première salle est consacrée aux origines de l'imprimerie et aux différents supports de l'écriture. Elle contient des manuscrits et une présentation de l'œuvre de Gutenberg.

-La deuxième salle s'intéresse à la naissance du livre moderne aux XV^e et XVI^e siècles.

-Deux petites salles retracent l'apport de l'imprimerie sur le développement de l'humanisme avec un accent porté sur Froben, Erasme, Alde et les Estienne.

-L'étude sur le livre du XVI^e au XVIII^e siècle qui débute avec la Réforme et termine avec l'encyclopédie sur le siècle des Lumières, occupe une quatrième salle.

-Deux salles traitent de la technique d'impression aux XVIII^e et XIX^e siècles.

-Les deux dernières salles exposent les procédés de gravure et de l'estampe.

Le musée, ainsi divisé en six parties, est plus ou moins fidèle au projet de départ⁸². En effet, les salles retraçant les origines de l'imprimerie, la naissance du livre moderne et l'étude des procédés de gravure sont entièrement réalisées de la manière voulue par Maurice Audin. Celles expliquant la part de l'imprimerie dans le développement de l'humanisme et l'étude sur le livre du XVI^e au XVIII^e siècle ont été partiellement

⁸¹ *Ibid.* : boîte n°1, lettre de Maurice Audin président de la Chambre syndicale des Maîtres Imprimeurs de Lyon, Lyon, 4 janvier 1965.

⁸² A. M. Lyon : 190 WP 1 et archives du musée de l'imprimerie : boîte n°6, rapport de Maurice Audin sur Le musée lyonnais du livre, Lyon, 1956.

réétudiées afin de mieux correspondre à la problématique générale du musée. Tandis que la salle consacrée à la technique des XVIII^e et XIX^e siècles, ne figurait pas dans le projet initial.

D'une manière générale, la part consacrée à l'histoire lyonnaise de l'imprimerie a diminué en faveur d'une histoire plus globale des arts graphiques. Cela s'explique par ces aléas qui rythment la constitution des collections et la dotation de crédits.

LA MISE EN EXERGUE DES OBJETS COMPOSANTS

L'HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE

Le Livre : la trame du musée

« En furetant chez les antiquaires et les libraires de Paris, j'ai fait quelques découvertes intéressantes qui profiteront au Musée »⁸³ écrit Maurice Audin en juillet 1957. La politique d'acquisition n'est pas clairement définie mais Maurice Audin garde néanmoins à l'esprit les lignes directrices du musée et les objets nécessaires à leur mise en valeur. Il fait part dans cette lettre de la découverte de deux bois du XVI^e siècle qui ont été utilisés pour des éditions pragoise (1562) et vénitienne (1565) d'un livre de Pierandrea Mattioli : *Commentarii in sex libris Pedacii Dioscoridi*. Audin cherche à savoir si ces bois ont également servis à l'édition lyonnaise du livre par Gabriel Cotier en 1561. Il contacte donc un particulier, Monsieur le Comte Louis de Varax, connu pour posséder cette édition lyonnaise, afin de comparer les bois et les gravures. Il explique que si c'était le cas « ce sera pour notre Musée, une présentation très intéressante à faire ». La facture de ces bois est datée du 15 décembre 1957 pour le compte de la librairie Paul Jammes⁸⁴. Il n'est malheureusement pas possible de savoir si Monsieur de Varax a permis l'étude de son ouvrage ; soit l'étude n'a pas eu lieu, soit elle s'est avérée infructueuse dans l'association des bois avec l'ouvrage lyonnais. En effet la facture décrit l'acquisition comme des bois « ayant servi à l'ouvrage de Mattioli, imprimé à Venise en 1565 », il n'est pas fait mention de la possibilité qu'ils aient pu servir à l'impression des estampes de l'édition lyonnaise. Cela aurait constitué un motif pertinent qui aurait mérité de figurer sur la facture adressée à la municipalité si ça avait été le cas. Une autre facture, du même jour, a été établie pour un in 16 édité par Sébastien Gryphe⁸⁵. Jammes est donc le premier fournisseur du musée et ce, dès le début.

⁸³ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°5, lettre de Maurice Audin à Monsieur le Comte Louis de Varax, Lyon, 4 juillet 1957.

⁸⁴ *Ibid.* : boîte n°2, facture de la librairie Paul Jammes, Paris, 15 décembre 1957.

⁸⁵ *Ibid.* : boîte n°2, facture de la librairie Paul Jammes, Paris, 15 décembre 1857.

Les objets figurant dans le musée ne sont évidemment pas le fruit de découvertes hasardeuses. Ils sont mûrement choisis afin d'offrir un tableau exhaustif de l'histoire de l'imprimerie. Maurice Audin présente à Henry Joly l'aménagement des différentes salles du musée mais aussi les acquisitions souhaitées.

« Il faudra donc, dans la grande salle B qui recevra en son centre les trois presses prévues, présenter l'abrégé suggestif de notre imprimerie lyonnaise. [...]

D'autre part, il sera nécessaire de garnir les murs au-dessus des dites vitrines, car leur surface est importante. Ne croyez-vous pas qu'il serait bon d'utiliser, pour cela, des titres originaux de livres des XVI^e, XVII^e, XVIII^e, XIX^e siècles ? J'en possède une très grande quantité dont beaucoup sont lyonnais et déjà sous verre. [...]

La petite salle C pourrait abriter, soit les 5 ou 6 princeps lyonnais dans une ou plusieurs vitrines, soit des documents concernant les différents procédés de gravure (taille d'épargne sur bois de fil et de bout – taille douce au burin ou à l'eau-forte), avec bois gravés ou cuivres originaux.

Quant à la galerie d'entrée, elle pourrait, par exemple, créer l'atmosphère adéquate en présentant, soit les marques de nombreux imprimeurs et libraires lyonnais, soit des reproductions de presses des XVI^e, XVII^e, XVIII^e, XIX^e siècles d'après les gravures d'épargne ou en creux »⁸⁶.

Il s'agit ici, d'une véritable feuille de route des différents achats à effectuer afin de garnir le musée des objets les plus significatifs pour illustrer cette histoire. Cependant les achats sont inexistantes entre la date de cette lettre, février 1957, et le mois de novembre 1958. En effet, les acquisitions reprennent à ce moment là. Le 8 novembre 1958, Audin demande à la Librairie Saffroy de Paris l'envoi d'un « *Catholicon* imprimé par Mathieu Huez »⁸⁷. Il s'informe également de l'éventuelle publication de la vente d'ouvrages lyonnais dans les catalogues. Ces achats sporadiques rythment les premières années du musée et s'adressent essentiellement à des libraires parisiens. On constate cependant que nombreux sont ces libraires qui n'ont reçu qu'une ou deux commandes de

⁸⁶ A. M. Lyon : 307 WP 301, lettre de Maurice Audin à Henry Joly, Lyon, 23 février 1958.

⁸⁷ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°4, lettre de Maurice Audin à Gaston Saffroy, Lyon, 8 novembre 1958.

la part de Maurice Audin. C'est effectivement le cas des librairies parisiennes Repelin⁸⁸, Salet⁸⁹, Brioux⁹⁰, Andrieux⁹¹, Levy⁹², de la librairie J. Mongenet de Genève⁹³ ou encore de la librairie Bellanger à Nantes⁹⁴. Sa préférence s'adresse malgré tout à une autre librairie. En effet Maurice Audin envoie une commande de dix-huit livres imprimés à Lyon, à la librairie parisienne J. Thiébaud le 8 novembre 1958, se sont de nouveau vingt ouvrages le 13 octobre 1959, encore neuf livres le 7 juin 1960 et enfin quatre en novembre 1960⁹⁵. Son choix souffre certainement de raisons autant personnelles que professionnelles, il n'est cependant pas possible de les décrire ou de les expliquer, les sources directes venant à manquer. Le moyen le plus utilisé est bien sur l'étude des catalogues de libraires, c'est d'ailleurs le moyen qu'utilise le plus le conservateur du musée. Il le mentionne dans la plupart des commandes qu'il adresse aux libraires juste avant de leur demander l'envoi régulier de leurs catalogues à venir susceptibles de contenir des éditions lyonnaises.

Ces livres sont destinés à former une assise solide qui permettrait de réaliser des expositions successives et temporaires. Ces dernières permettent d'attiser l'attrait régulier du musée.

La grande majorité des acquisitions du musée est donc constituée de livres anciens illustrant les évolutions de l'art graphique lyonnais. Les incunables, denrée rare sur les marchés, sont issus de prêts, notamment de la part de la bibliothèque municipale de Lyon. Henri-Jean Martin fait part de ces prêts dans une lettre qu'il adresse à Louis Pradel, le Maire de Lyon. Il mentionne que deux cents livres ont été prêtés par les bibliothèques de la ville au musée de l'imprimerie, cela représentant une valeur de cinq millions de Francs⁹⁶. Dans cette lettre, le conservateur des bibliothèques rappelle les autres prêts dont bénéficie le musée. Il s'agit du « *Compendium breve* d'Innocent III », prêté par la bibliothèque de Grenoble, « trois pièces » de la part des Archives Départementales du Rhône, auxquels s'ajoutent « les prêts de MM. JAMMES et BERNSTEIN et du Conservatoire des Arts et Métiers ». Henri-Jean Martin livre ici un récapitulatif des aides dont le musée a bénéficié pour son inauguration. Il précise

⁸⁸ *Ibid.* : boîte n°4, lettre de Maurice Audin à Monsieur Repelin, Lyon, 17 décembre 1958.

⁸⁹ *Ibid.* : boîte n°4, lettre de Maurice Audin à Edgar Soete, Lyon, 26 février 1959.

⁹⁰ *Ibid.* : boîte n°4, lettre d'Alain Brioux à Maurice Audin, Paris, 18 juillet 1960.

⁹¹ *Ibid.* : boîte n°2, lettre de Maître J. Vidal-Mégret à Maurice Audin, Paris, 23 juin 1961.

⁹² *Ibid.* : boîte n°4, lettre de Maurice Audin à Jacques Levy, Lyon, 22 novembre 1963.

⁹³ *Ibid.* : boîte n°4, lettre de J. Mongenet à Maurice Audin, Genève, 14 octobre 1958.

⁹⁴ *Ibid.* : boîte n°4, lettre de Maurice Audin à A. Bellanger, Lyon, 25 décembre 1959.

⁹⁵ *Ibid.* : boîte n°6, lettres de Maurice Audin à J. Thiébaud, Lyon.

également que tous ces prêts nécessitent des renouvellements à plus ou moins courte échéance⁹⁷. Ces informations permettent donc de définir un peu plus précisément la composition des collections lors du jour de l'inauguration du musée, le 18 décembre 1964.

Une recrudescence des dons est visible à partir de la date d'inauguration du musée. En effet à une fois la viabilité du musée affichée, de nombreuses personnalités cherchent à aider le musée en contribuant à son enrichissement. C'est le cas des membres de La Feuille Blanche, association des amis du papier, des arts et des industries graphiques, qui offre une collection de matrices et poinçons issus de l'imprimerie Lahure⁹⁸. Maurice Audin adresse une lettre de remerciement à un certain M. Guillemain qui a fait un don tel qu'il constitue une vitrine entière, il n'est malheureusement pas possible de savoir sa composition.⁹⁹

Enfin, Miss Nancy Clare Cunard, lègue à sa mort, une collection de caractères d'imprimerie ayant appartenu « à la de cujus ». Maurice Audin enjoint le conseil municipal de la ville de Lyon à l'accepter car cette collection aurait sa place dans « une salle d'étude de la lettre d'imprimerie »¹⁰⁰.

Il a suffi que le projet offre certaines garanties pour que cela entraîne un mouvement de dons successifs. Maurice Audin en garde une certaine amertume car il conclue sur le fait que ces gens ne l'ont pas aidé quand il en avait besoin. Une amertume qui ne le quittera plus. Ses lettres garderont un ton assez acerbe lorsqu'il évoquera ce passage de sa vie.

« Des organismes professionnels qui ne m'ont jamais apporté la moindre aide (parce qu'ils ne croyaient pas à ma réussite) et qui, maintenant que la partie est gagnée, font des pieds et des mains, jusqu'à se trainer dans la poussière pour que je leur octroie une part du festin »¹⁰¹.

⁹⁶ A. M. Lyon : 307 WP 301, lettre d'Henri-Jean Martin à Louis Pradel, Lyon, 22 décembre 1964.

⁹⁷ Afin de ne pas déguiser un don en prêt, les institutions sont chargées de faire parapher ces contrats de prêts régulièrement. La bibliothèque municipale de Grenoble prête son livre pour une échéance de trois mois, la bibliothèque de Lyon demande un renouvellement du contrat de prêt tous les six mois.

⁹⁸ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°4, lettre d'A. Peraudeau à Maurice Audin, Paris, 20 février 1965.

⁹⁹ *Ibid.* : boîte n°5, lettre de Maurice Audin à Monsieur Guillemain, Lyon, 2 juin 1965.

¹⁰⁰ A. M. Lyon : 190 WP 1, extrait du registre des délibérations du conseil municipal, Lyon, 21 février 1966.

¹⁰¹ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°3, lettre de Maurice Audin à Mademoiselle G. Droz, Lyon, 9 février 1965.

L'atelier de l'imprimeur

Mis à part de livres, le musée de l'imprimerie est composé de bien d'autres types d'objets.

Une affaire a concerné, pendant quelques mois, l'acquisition d'un buste d'Henri IV. Cela a débuté avec la découverte d'un tableau représentant le roi Henri IV, une découverte à mettre au crédit de M. d'Hauthuille au cours d'une visite qu'il a effectuée au Château de Sugny (département de la Loire) lors une vente aux enchères. On apprend, dans une note adressée au Maire de Lyon, que ce tableau pourrait « être intéressant pour la décoration du futur Musée de l'Imprimerie qui aura une salle Henri IV »¹⁰². Louis Pradel donne son accord au prélèvement de crédits pour l'acquisition de cette œuvre, avec pour seule condition son expertise par un conservateur du musée des beaux-arts. C'est à Madame Rocher, conservateur adjoint du musée que revient cette tâche. Cet attachement pour Henri IV est de nouveau mis en avant par Xavier d'Hauthuille. Il adresse au Maire une photographie, d'un buste de ce roi, jointe à sa lettre du 6 décembre 1962¹⁰³. Il raconte qu'il l'a acquis, au nom du Crédit Lyonnais, chez un antiquaire du boulevard Saint-Germain et qu'il souhaite le placer « au-dessus de la fontaine de la cour intérieur de l'ancien Hôtel de Ville de la Poulailerie, sur le socle même où un buste d'Henri IV était placé autrefois ». Il ajoute que les deux architectes des bâtiments de France responsables de la restauration de l'hôtel de la Couronne, Messieurs Donzet et Thevenot, ont donné leur accord à cette adjonction¹⁰⁴. Maurice Audin confie quelques jours plus tard à Xavier d'Hauthuille qu'il préférerait placer le buste au « troisième étage qui sera la salle réservée à l'histoire des procédés de gravure du XV^e au XIX^e siècle »¹⁰⁵.

Une facture, datée du 6 décembre 1957, fait état de l'acquisition d'« une presse ancienne, en bois, à imprimer en taille douce »¹⁰⁶. La facture est établie au nom d'un certain Jean Brun mais ne porte pas la mention d'une entreprise. Il est possible que ce Monsieur Brun soit un collectionneur ou un professionnel du livre, cependant aucune

¹⁰² A. M. Lyon : 190 WP 1, note du chef de la 6^e division adressée au Maire de Lyon, Lyon, 17 octobre 1958.

¹⁰³ *Ibid.* : 190 WP 1, lettre de Xavier d'Hauthuille à Louis Pradel, Paris, 6 décembre 1962.

¹⁰⁴ Cf. annexe 3.

¹⁰⁵ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°6, lettre de Maurice Audin à Xavier d'Hauthuille, Lyon, 26 décembre 1962.

¹⁰⁶ *Ibid.* : boîte n°4, facture de Pierre Brun, Pelissanne (13), 6 décembre 1957.

conclusion définitive n'est possible. On sait seulement qu'il s'agit du frère du directeur de l'inspecteur des bibliothèques qui accepte de s'en défaire pour un prix très réduit. Deux ans plus tard, Maurice Audin s'adresse à l'adjoint au Maire, Georges Chapas, pour lui souligner l'intérêt pour le musée d'acquérir ce qu'il appelle « la presse de cabinet ».

« Il n'existe en France que trois exemplaires de telles presses » Un peu plus loin il explique que « ces presses de cabinet étaient commandées par de très hauts personnages qui avaient la coquetterie de vouloir imprimer eux-mêmes ; certaines ont servi, dit-on, à exécuter des impressions clandestines »¹⁰⁷.

La réponse de l'adjoint est positive et fait état de la dépense d'un million d'anciens francs, cette somme est prélevée sur les crédits de l'année qui se termine. La municipalité a donc été sensible aux arguments du conservateur : « c'est une véritable pièce de musée » « on n'avait pas le droit de laisser partir à l'étranger ce petit trésor et j'ai pu m'assurer ainsi une option ».

Cette « chasse » aux presses ne s'arrête pas à celle là puisque qu'Audin en mentionne encore une dans une lettre adressée à Mademoiselle Settier, chef de la 6^o division :

« La Société des Arts graphiques à Lyon, a bien voulu me remettre gratuitement pour le Musée de l'Imprimerie une presse « Stanhope » du début du XIX^e siècle. Ce don complète heureusement la série des presses que j'ai faites construire ou que j'ai acquises »¹⁰⁸.

De nouveau, Maurice Audin, effectue avec une efficacité certaine ses découvertes qui permettent au musée de se doter petit à petit d'objets dignes du projet imaginé dès le début. On constate également que l'appui de la municipalité est indispensable et on peut imaginer que les réseaux de professionnels qui entourent l'imprimeur lui permettent d'être au courant de la vente de ces objets dignes de figurer dans un musée.

¹⁰⁷ *Ibid.* : boîte n°4, lettre de Maurice Audin à Georges Chapas, Lyon, 25 décembre 1959.

¹⁰⁸ A. M. Lyon : 190 WP 1, lettre de Maurice Audin à Mademoiselle Settier, Lyon, 17 novembre 1960.

Le musée a reçu un don exceptionnel le 23 octobre 1965¹⁰⁹. Il s'agit d'un prototype d'une lumitype. Ce don provient des deux concepteurs eux-mêmes qui prennent contact avec Maurice Audin par l'intermédiaire d'un certain Louis Pagel. Messieurs Higonnet et Moyroud sont très intéressés par la constitution du musée de l'imprimerie et ont proposé à son conservateur le don d'une machine ayant marqué l'histoire de l'art graphique. En effet, la lumitype marque une rupture dans la conception de l'impression. Il s'agit de photographier la lettre que l'on veut imprimer : un rayon lumineux traverse un disque noir opaque sur lequel figure le dessin transparent des lettres, ce rayon imprime la lettre voulu sur une surface sensible. Cette méthode permet le tirage de travaux importants à un grand nombre d'exemplaires. Le plomb n'est désormais plus la matière première indispensable à la création de caractères, il s'agit du plus grand bouleversement dans l'histoire de l'imprimerie, selon Maurice Audin, depuis la création de Gutenberg. Cet objet a une valeur particulière pour la ville de Lyon car c'est à cet endroit que le premier prototype a été développé par les deux ingénieurs en 1944-1945. Ils ont par la suite été soutenus par une entreprise américaine, installée au Massachussets, ils ont donc migré outre-Atlantique pour en terminer la conception. Toute cette affaire a duré plus de deux ans. Les premiers contacts se sont établis à partir du 27 août 1963 et jusqu'à la réception de la machine au musée en octobre 1965. Elle se trouvait en effet au Etats-Unis et ce sont eux qui ont pris à leur charge le transport, la remise en état en région parisienne et la livraison à Lyon.

Les collections ne se limitent pas qu'aux trois objets énoncés dans ce paragraphe. Ils sont bien sûr beaucoup plus nombreux mais ces exemples montrent la richesse et la diversité de la composition des collections du musée. En effet celui-ci bénéficie de l'aide de différentes personnalités et de mécènes issus du monde des arts graphiques. Ces différentes contributions apportent au musée une indéniable richesse et lui permettent de continuer à s'enrichir continuellement, même après la date d'inauguration. Cette politique d'acquisitions régulières a toujours fait partie des plans de Maurice Audin. Il n'a jamais envisagé de constituer un musée qui serait comme un temple inamovible destiné à célébrer la gloire passée de l'imprimerie lyonnaise. S'il a toujours repoussé l'inauguration de son musée c'était par souci de perfection car il envisage continuellement l'ajout de nouvelles pièces.

¹⁰⁹ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°2, chemise comprenant les lettres sur le don de la lumitype, du 27 août 1963 au 26 mai 1972.

Les collaborations

« J'aurai certainement besoin d'être aidé et soutenu par tous ceux qui s'intéressent au Livre et particulièrement au Livre lyonnais »¹¹⁰. De nombreux objets, parmi ceux présentés au musée, sont arrivés du fait de la collaboration active des amis de Maurice Audin.

Jean Chièze, graveur français de renom, informe Maurice Audin une première fois en janvier 1964. Il lui écrit que la veuve d'un graveur du Var souhaite se débarrasser des outils de son mari. Le conservateur demande à cette dame si elle possède toujours les « quelques beaux outils anciens ayant servi à la gravure sur bois ou sur métal »¹¹¹. Malheureusement, si cette lettre a suscité une réponse, elle n'est pas présente parmi les archives concernant le musée. La collaboration de Jean Chièze ne s'arrête pas là et il suggère de nouveau à celui qu'il appelle son « ami » de prendre contact avec la « fille d'un vieux graveur (de bois et cuivre) qui tiendrait à céder une partie du matériel que lui a laissé son père »¹¹². C'est de nouveau lui qui pousse Maurice Audin à prendre contact, en 1965, avec Messieurs Vuillermoz et Détruit afin d'obtenir « un petit outillage de lithographie »¹¹³.

Rose Audin a confié que Jammes et Audin, curieux d'observer la technique des graveurs des XV^e et XVI^e siècles, ont demandé à un lithographe de produire une gravure de la même façon que cela se faisait à l'époque Moderne. Maurice Audin s'est donc entouré de professionnels et de savants afin de réaliser un musée des techniques le plus complet possible.

Maurice Audin est également proche de Charles Perrat, archiviste-paléographe et professeur à l'Ecole nationale des Chartres, qui l'informe de plusieurs ouvrages intéressants en vue de la constitution du musée : « Avez-vous vu le n°1030 du dernier catalogue de Massou : Mantmanus, De sous chabres, Lyon, Bernard Lécuyer, 1516 ? Encore un livre très rare, sinon une édition inconnue (cf. Baudrier. T. II) »¹¹⁴.

¹¹⁰ *Ibid.* : boîte n°5, lettre de Maurice Audin à Monsieur le Comte Louis de Varax, Lyon, 4 juillet 1957.

¹¹¹ *Ibid.* : boîte n°4, lettre de Maurice Audin à Madame Belot, Lyon, 6 janvier 1964.

¹¹² *Ibid.* : boîte n°6, lettre de Jean Chièze à Maurice Audin, 7 novembre 1965.

¹¹³ *Ibid.* : boîte n°6, lettre de Maurice Audin à Messieurs Vuillermoz et Détruit, Lyon, 9 novembre 1965.

¹¹⁴ *Ibid.* : boîte n°4, lettre de Charles Perrat à Maurice Audin, Paris, 8 décembre 1958.

Ces recommandations sont fréquentes et concernent aussi bien des livres, des représentations ou encore des outils ayant servis à la réalisation d'impressions. En 1961, Audin écrit à la galerie Clavreuil de Paris pour les informer de la mise de côté du « *Restout* ». Selon le conservateur il s'agit d'une galerie de portraits incomplète.¹¹⁵ A la différence d'André Jammes ou d'Henri-Jean Martin, Charles Perrat ne prend pas part à la conception scientifique du musée. Il prodigue quelques conseils quant à la teneur des livres à acheter. Cependant jamais il ne suggère d'associer tel ou tel livre à un thème précis du musée. Cela s'explique par la distance que Maurice Audin souhaite prendre avec ces intellectuels parisiens. Il ne veut probablement pas tous les informer des tenants et aboutissants de l'argumentation du musée. Il tient également à rester maître de son travail afin que ce dernier ne porte pas trop l'empreinte d'autres érudits que lui.

Audin explique au Maire de Lyon, dans un rapport présenté en juillet 1962, que le conservateur du Musée des Arts et Métiers à Paris songe à jumeler son organisation avec le musée de l'imprimerie. Il lui également confié plusieurs objets comme des maquettes de presses, divers essais concernant la technique de l'imprimerie au XVIII^e siècle et une importante documentation. La mission du musée parisien s'intéresserait quant à lui à développer ses collections à partir du développement de la photographie. Celui-ci constituant une frontière pour le musée de l'imprimerie.

Le conservateur entretient également une correspondance plus ou moins régulière avec deux anglo-saxons réputés. C'est sans doute André Jammes qui les a présentés car ils le mentionnent à plusieurs reprises et rendent également hommage à ses talents de libraires. Le premier, Paul Standard, est un universitaire américain spécialiste de calligraphie qui s'est intéressé, entre autre, aux types français réalisés sous Louis XIV. Ce spécialiste de l'imprimerie ne tarit pas d'éloges sur le musée. Il conseille aussi Maurice Audin quant à l'acquisition de certains ouvrages plutôt récents, destiné à figurer en bonne place dans une bibliothèque spécialisée dans l'histoire des techniques. C'est le cas dans une lettre que Paul Standard écrit en janvier 1965 dans laquelle il conseille au conservateur « *the 3rd volume work of Erik Lindegren called ABC of Lettering and Printing Types, published in Sweden, the author being a teacher of lettering and printing in Goteborg* »¹¹⁶. Ces deux hommes gardent contact jusqu'à la

¹¹⁵ *Ibid.* : boîte n°3, lettre de Maurice Audin à la Galerie Clavreuil, Lyon, 8 novembre 1961.

¹¹⁶ *Ibid.* : boîte n°3, lettre de Paul Standard à Maurice Audin, New-York (USA), 7 juin 1965.

mort du conservateur, l'universitaire rend visite au moins une fois par an au musée et systématiquement il lui offre ses publications sur l'histoire de la lettre.

Le deuxième anglo-saxon qui entretient un échange écrit avec Maurice est le britannique Harry Carter. Il travaille à l'université d'Oxford mais il est difficile de savoir quelle est sa fonction, est-il imprimeur ? Editeur ? Responsable des éditions scientifiques ? Il est l'auteur de plusieurs ouvrages et il s'intéresse à l'histoire de la bibliographie française. De plus, il a visité le musée et se propose d'y apporter une contribution.

« M. Audin is conscious of the need for more objects of a technical interest. I am waiting to consult the Printer as to giving some punches and matrices and a mould, perhaps some cases for type »¹¹⁷.

Il est évident que la personnalité de Maurice Audin et la qualité de son travail lui apportent une reconnaissance certaine. L'aide que ces différents hommes lui apportent prouve l'importance du réseau de savants dont a su s'entourer le conservateur. Il a su entretenir d'excellentes relations qui lui ont apporté un soutien et une aide précieuse en vue de la réalisation du meilleur musée possible. De telles collaborations permettent au musée de gagner en reconnaissance. Celles-ci vont être entretenues jusqu'à la mort du conservateur, de nouvelles vont se créer, comme c'est le cas avec Robert Ranc, directeur du lycée Estienne. Il a contribué, entre autre, au livre commandé par le Crédit Lyonnais et consacré à l'Imprimerie Lyonnaise. Il s'intéresse aux caractères utilisés dans la presse aux XVIIIe et XIXe siècles.

Le musée a bénéficié de l'aide de particuliers mais également d'entreprises. Le plus bel exemple est celui de l'International Photon Corporation qui a déjà équipé le musée, par l'intermédiaire de M. Higonnet, du prototype de la lumitype. En 1964, cette entreprise américaine envoie gracieusement plusieurs livres concernant les appareils qu'elle a développés ces dernières années. Il s'agit d'un exemplaire du livre « *THE WONDERFUL WORLD OF INSECTS* qui est le premier livre composé sur la machine Photon-Lumitype. Ceci est le premier livre composé sur une machine à composer photographique ». De même ils font également parvenir « un échantillon de livres

¹¹⁷ *Ibid.* : boîte n°7, lettre d'Henry Cartier à André Jammes, Oxford (UK), 12 octobre 1965.

Traduction : Monsieur Audin est conscient de la nécessité d'installer plus d'objets d'un intérêt technique. J'attends de consulter l'imprimeur pour donner quelques poinçons et matrices ainsi qu'un moule, peut être quelques exemples de typographie.

publiés en Amérique par TIME-LIFE sur des machines Photon »¹¹⁸ et demandent à la succursale française de fournir un exemplaire du premier ouvrage de cette facture, composé en France. Il s'agit du *Mariage de Figaro* publié par Berger-Levrault en 1957. Cette générosité à l'égard du musée n'est bien évidemment pas dénuée d'intérêt puisque le procédé mécanique, dont ils encouragent la présentation, est toujours actif et la société a tout à gagné à voir une place importante lui être consacrée au sein de l'évolution historique et technique de l'imprimerie. Cependant il faut noter qu'à aucun moment l'interlocuteur, Monsieur Higonnet, ne demande à ce que la mention du don de l'entreprise figure à proximité du lieu d'exposition des machines.

La constitution des collections d'un musée ne se fait pas au hasard, elle est le fruit d'une réflexion importante et circonspecte. Il convient en effet de savoir à qui l'ont destine la présentation et les aspects que l'on souhaite aborder. Pour y parvenir, Maurice Audin, s'entoure d'hommes brillants avec qui il constitue son argumentation. Il ne cesse de répéter que le musée n'aurait pu voir le jour sans la contribution majeure de ses deux fidèles amis, Jammes et Martin. Il faut aussi rendre hommage au travail d'Audin lui-même car la réalisation du musée n'aurait été possible sans lui. En effet, cet homme de courage et de détermination reste quand même le créateur du musée. Il a su s'entourer des hommes d'hommes compétents pour parvenir à constituer un musée capable de rendre ses lettres de noblesse à la ville de Lyon.

¹¹⁸ *Ibid.* : boîte n°4, lettre d'A. Higonnet à Maurice Audin, Wilmington, Massachusetts (USA), 27 mars 1964.

Partie 3 : L'aménagement du musée

Les collections peuvent être en tout point extraordinaires, mais seules, elles ne suffisent pas à intéresser l'ensemble du public. En effet, pour atteindre une majorité de personnes il faut savoir mettre en valeur le musée en général. La science muséographique combine l'agencement des panneaux d'exposition aussi bien que les objets à l'intérieur des vitrines. Pour permettre l'aménagement idéal des collections, les appartements de l'hôtel de la Couronne ont été entièrement restaurés. Cela concerne la restauration des façades donnant sur la rue de la Poulallerie, le déblaiement de la cour intérieure et l'équipement intérieur du musée (portes, escaliers, plafonds,...). Les travaux ont rythmé la création du musée jusqu'en 1963. La place est ensuite laissée à l'aménagement des collections jusqu'à l'inauguration, le 18 décembre 1964.

LA RESTAURATION DE L'HOTEL DE LA COURONNE ET L'OGANISATION INTERNE DU MUSEE

L'hôtel de la Couronne

Le musée n'est pas simplement remarquable du fait de la richesse de ses collections. Il est riche de son installation dans un lieu extraordinaire, empreint d'un passé glorieux.

Il s'agit d'un immeuble très ancien construit à la fin du XV^e siècle et qui constitue un exemple rare de l'architecture privée de cette époque. D'abord nommé maison de la Couronne, il appartient à de puissantes familles lyonnaises, les Talaru et les Varey. Leurs armoiries ornaient les anciens vitraux. Le Consulat acquit le 25 juin 1604 de Marie Faye, épouse du sieur René de Thou, l'hôtel de la Couronne pour y installer les services municipaux. Cependant, cette demeure n'étant pas assez belle pour une ville en pleine croissance, les échevins pensaient qu'il ne s'agissait que d'une

simple résidence noyée parmi les autres et dépourvue d'entrée honorable. De ce fait, le 1^{er} mars 1646 cet hôtel fût revendu à condition d'y tolérer la présence des bureaux municipaux jusqu'à l'achèvement du nouvel Hôtel-de-Ville de la place des Terreaux.¹¹⁹ Amable Audin rédige un compte-rendu dans lequel il met en avant les intérêts archéologiques.

« La maison se composait de « cinq corps d'hostel avec deux cours, jardin clos de hautes murailles, estables et fenières ». Sur l'emplacement du jardin sera construite la maison où l'imprimeur Amable Leroy aura son atelier à la fin du XVIII^e siècle. Les allées des deux maisons communiquent aujourd'hui pour constituer l'une de ces classiques « traboules » du vieux Lyon.

[...] La façade sur rue a conservé un beau portail ogival couronné d'un grand arc en tiers-point sous lequel s'ouvre une porte dont le pisé est masqué par le rehaussement du sol. Cette porte donne accès à une allée dont les voûtes à arrêtes tirent d'un plan irrégulier un aspect très mouvementé. Les nervures à grand relief soutiennent de grosses clés de voûtes rondes. [...] Au fond, un escalier à vis rond, dont les fenêtres ont conservé leurs croisillons, conduit à deux étages de galeries également à double arcades voûtées en ogive et présentement closes par des fenestrages récents. [...]

Le bâtiment entre rue et cour s'enrichit au rez-de-chaussée d'un plafond à la française, et sa façade sur cour de belles fenêtres ogivales [...]. La façade orientale contient un second escalier à vis dont les fenêtres ont encore leurs croisillons et qui desservait jadis les salles consulaires. Cette façade, dont les fenêtres se simplifient encore, est surtout remarquable par le monument, œuvre du sculpteur Philippe Lalyane, qui rappelle le séjour de la Municipalité. L'inscription latine en lettres dorées semble bien effacée. Elle est couronnée par un fronton brisé dont les deux rampants portent les figures allégoriques représentant le Rhône et la Saône. Entre ces deux figures, une sorte de balustre portait, paraît-il, le buste en bronze d'Henri IV. Deux lions rampants, dont celui de gauche a disparu, soutenaient le corps de l'attique. La base du monument est masquée par une construction récente »¹²⁰.

¹¹⁹ A. M. Lyon : 190 WP 1, extrait du registre des délibérations du conseil municipal, Lyon, 17 décembre 1956.

C'est à l'hôtel, rue de la Poulallerie, que les échevins se réunissent pour aller en cortège à la rencontre du roi Louis XIII en 1622, puis pour organiser la défense contre l'épidémie de peste qui a fait, entre 1628 et 1629, plus de cinquante mille victimes. C'est également dans ce vieil édifice que, le 12 mars 1643, le prévôt des marchands et les échevins, en reconnaissance de la cessation du fléau, ont fait vœu d'édifier une statue de la Vierge sur le pont de la Saône. Celle-ci existe encore et est conservée dans l'Eglise de la Charité.

L'acquisition de l'hôtel de la Couronne par la mairie de Lyon ne date pas seulement de son attribution en tant que local pour le musée de l'imprimerie. Avant 1956, date des premières démarches en vue de l'installation de l'exposition permanente, un arrêté municipal en date du 28 mai 1927 a inscrit la bâtisse à « l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques ». C'est Edouard Herriot qui réactive ces démarches à l'automne 1955, en demandant aux services d'architecture de sa municipalité d'étudier le dossier¹²¹. Une note interne de l'architecte en chef de la ville adressée au secrétaire général, informe que « la VILLE de LYON a sollicité le Ministère de l'Education Nationale pour faire classer cet immeuble MONUMENT HISTORIQUE aux fins d'y installer par la suite le MUSEE du LIVRE »¹²².

Il est possible que la ville de Lyon, souhaitant récupérer l'ancienne maison de ville au sein de son patrimoine, ai demandé son classement afin d'encourager les propriétaires à le céder plus facilement. En effet, ce statut entraîne la multiplication de lourdes démarches administratives lorsqu'il s'agit de faire des travaux. Cette pratique a donc permis à la municipalité de récupérer peu à peu la plupart des appartements de cet immeuble.

En juin 1956 l'immeuble est occupé au rez-de-chaussée par la librairie franco-anglaise et par les garages du Crédit Lyonnais, le premier étage par la Bibliothèque franco-anglaise et par la menuiserie de la banque et le deuxième étage par la papeterie de la banque et par un locataire. Le troisième étage est, quant à lui, divisé en cinq appartements locatifs.

¹²⁰ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°6, rapport manuscrit d'Amable Audin sur l'hôtel-de-ville de la rue de la Poulallerie, Lyon, s.d. Cf. annexe 6 pour lire la totalité du compte-rendu archéologique.

¹²¹ A. M. Lyon : 190 WP 1, lettre d'Edouard Herriot à la 1^{ère} Division, 3^{ème} Bureau (service d'architecture), Lyon, 1 novembre 1955.

¹²² *Ibid.* : 190 WP 1, note de l'architecte en chef de la ville de Lyon au secrétaire général, Lyon, 25 juin 1956.

Le conseil municipal accepte le 17 décembre 1956, la donation de l'hôtel pour la somme symbolique d'un franc¹²³. Ce n'est que lors de la séance du 4 février 1957 que la ville de Lyon accepte, en tant que nouveau propriétaire, de faire classer certaines parties de l'immeuble au titre de monuments historiques¹²⁴. Il s'agit de la porte d'entrée et de la galerie qui suit, de la totalité des quatre façades qui donnent sur la cour intérieure et des deux escaliers à vis¹²⁵.

Dans son rapport, Amable Audin affirme qu'aucune façade « ne peut se dispenser d'une restauration »¹²⁶. Il suggère de démolir les constructions qui ont été rajoutées. De son avis, le montant de la restauration n'amputera pas de beaucoup les crédits de la ville et cela redonnera son charme à cette bâtisse.

Les travaux

Avant d'envisager tous les travaux nécessaires à l'installation du musée, Maurice Audin propose un certain aménagement. Ce projet destine le rez-de-chaussée à accueillir des expositions circulantes ainsi que des réceptions de personnalités. Un garage est reconverti en dépôt. Le premier étage héberge la salle de l'invention de la typographie, l'étude des XV^e et XVI^e siècles, une presse reconstituée et une librairie du XVI^e siècle. Le deuxième étage doit recevoir les salles des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles avec l'intégralité du petit matériel qui indique la technique en évolution des imprimeurs. Enfin, le troisième étage accueille au musée de la banque et le logement du gardien. Cette organisation nécessite la remise en état des anciens locaux qui renfermaient aussi bien des ateliers (papeteries du Crédit Lyonnais), des bibliothèques, que des appartements privées.

Les travaux engagés sont longs et minutieux. L'architecte affecté par le service des monuments historiques remarque que des constructions se sont additionnés les unes aux autres au fil du temps. Afin de mettre en valeur l'hôtel de la Couronne, Amable Audin

¹²³ *Ibid.* : 190 WP 1, extrait du registre des délibérations du conseil municipal, Lyon, 17 décembre 1956.

¹²⁴ *Ibid.* : 190 WP 1, extrait du registre des délibérations du conseil municipal, Lyon, 4 février 1957.

¹²⁵ Cf. annexe 1 et 5.

¹²⁶ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°6, rapport d'Amable Audin sur l'hôtel-de-ville de la rue de la Poulaillerie, Lyon, s.d.

souhaite retrouver l'aspect original en supprimant les transformations ultérieures au XVII^e siècle.

Le 6 décembre 1957, Maurice Audin écrit à Louis Pradel pour l'avertir de la poursuite active des travaux¹²⁷. Il est difficile de savoir de quelle nature sont-ils et à quel moment entre 1957 et 1964 chaque aménagement s'est produit.

En juillet 1962, Maurice Audin informe les deux architectes des monuments historiques, Messieurs Donzet et Thevenot, de la nécessité d'effectuer plusieurs réalisations avant l'inauguration du musée de la banque. Il s'agit d'installer les portes permettant la fermeture de chaque étage, réhabiliter les fenêtres à carreaux des deux étages supérieurs et d'aménager un petit escalier en bois pour accéder à une réserve au dessus du troisième étage¹²⁸. De plus, le conservateur demande à ce que soit fait dans un second temps le creusement de la cour afin qu'elle retrouve le niveau qui était le sien au XVII^e siècle. Il souhaite également la fabrication d'un portail pour offrir au musée une entrée digne de son statut. Dans sa réponse, l'architecte en chef, Monsieur Donzet donne son aval à ces travaux et assure de leur rapide exécution.

Au cours de l'automne, Maurice Audin prend de nouveau contact avec Monsieur Thevenot. Il l'encourage à faire réaliser au plus vite les sculptures destinées à surmonter le moulage de la table claudienne.

Les travaux effectués sur toute la période sont de différentes natures et ont demandé un suivi régulier. Il est possible d'en dresser une liste courte et exhaustive :

- Démolition de constructions parasites dans la cour et sur les façades.
- Démolition d'un escalier d'accès aux caves depuis la cour.
- Dégagement des galeries sur la cour.
- Réfection d'un enduit sur les galeries.
- Réfection du sol des galeries en carreaux de terre cuite.
- Réfection des toitures (chevrons, voliges, tuiles, noues en cuivre).
- Réfection au premier étage d'un pied droit en pierre entre deux portes.
- Restitution d'une baie à meneaux modifiée au rez-de-chaussée.
- Restitution des meneaux et traverses de baies dans la cour.
- Réfection de fenêtres sur le modèle ancien.
- Restauration de la sculpture dans la cour Maurice Scève.

¹²⁷ A. M. Lyon : 307 WP 301, lettre de Maurice Audin à Louis Pradel, Lyon, 6 décembre 1957.

-Construction de planchers en béton armé.

Il est certain que la tenue de ces travaux ne s'est pas fait en continuité de 1957 à 1964. Cependant la particularité du chantier (certaines structures sont classées en tant que patrimoine des monuments historiques), la diversité des tâches et la nécessité de débloquer de nombreux crédits venant de diverses institutions (Etat, municipalité, direction des Bibliothèques de France, ministère de l'enseignement ainsi que de la direction de l'architecture) prolongés leur achèvement.

Maurice Audin affirme dans un rapport qu'il adresse au Maire de Lyon :

« Je ne regrette nullement les retards qu'une restauration longue et difficile des bâtiments de l'Hôtel de la Couronne a provoqués. Durant ce temps, j'ai pu nous assurer l'appui de nombreuses organisations officielles qui nous ont déjà beaucoup aidés et qui n'attendent que l'ouverture du Musée pour multiplier cette aide et, pour certaines, nous soutenir également sur le plan financier. [...] »

Il faut préciser également que nous ne préparons pas une exposition éphémère ; nous construisons un Musée permanent qui doit donc résister aux dégradations provoquées par le temps : il faut construire en matériaux solides en même temps que stables, qui pourront résister durant de très longues années. Le bâtiment de l'Hôtel de la Couronne, tel qu'il a été reconstitué et consolidé, en vaut d'ailleurs la peine ; le Musée que nous voulons y placer est, je pense, destiné à se développer et à prendre une place de plus en plus grande dans l'enseignement de l'histoire des techniques d'impression en France, toutes choses qui militent en faveur d'une réalisation durable »¹²⁹.

Le ton qu'il emploie dans ses différentes lettres témoigne d'une sérénité certaine quant à l'aboutissement de tous ces aménagements et de ces restaurations. Néanmoins, il souhaite à plusieurs reprises leur dénouement rapide. Quelques anecdotes, fréquentes au cours de ce type de chantier, ont mis à l'épreuve les nerfs du conservateur. Il a, par

¹²⁸ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°6, lettres de Maurice Audin à Messieurs Donzet et Thevenot, Lyon, 13 juillet 1962.

¹²⁹ A.M. Lyon : 190 WP 1, rapport de Maurice Audin sur l'installation du musée de l'imprimerie dans les bâtiments de l'hôtel de la couronne, Lyon, 5 mars 1963.

exemple, réclamé pendant des mois que les ouvriers installent des serrures aux nouvelles portes du musée, afin d'y placer les objets. Un matin, lorsqu'il cherche à rentrer à l'intérieur du musée, il se retrouve coincé dehors incapable d'y pénétrer. Heureux de se voir enfin exaucé, il se dirige sereinement vers l'hôtel de ville, sûr d'y récupérer les clés. Cependant elles n'y sont pas et se voit dans l'obligation de prendre contact avec le maître d'œuvre. Il ne sait malheureusement pas où elles se trouvent, elles ne feront leur apparition qu'après une quinzaine de jours. Cela a néanmoins permis la mise à l'épreuve de l'imperméabilité du musée, indispensable à la sécurité des collections. Des aléas comparables se poursuivent et rythment les premiers mois suivant l'inauguration, ils concernent, entre autre, l'installation électrique du musée et son chauffage.

L'organisation du personnel

Une fois la charpente du musée édifée et avant d'ordonner les collections en fonction du développement intellectuel du musée. Ce dernier doit se doter d'un personnel formé à manipuler ces objets et apte à répondre aux exigences administratives les plus courantes.

Maurice Audin est bénévole dans un premier temps, seulement pendant quelques mois. Il devient dès avril 1957 la première personne à être officiellement rémunéré pour développer le musée.¹³⁰ Ses émoluments restent les mêmes jusqu'en 1964. Ce n'est qu'après cette date qu'il est rétribué à une hauteur plus juste, aux vues de ses fonctions pour le musée. Car depuis le commencement du projet, il n'a jamais totalement cessé ses activités d'imprimeurs, mêmes si ces dernières se sont réduites au fil du temps.

Un arrêté municipal de juin 1958 institue la création d'un emploi permanent de gardien du musée. Dans la théorie ce dernier gardien bénéficie d'un logement de fonction à titre gracieux et s'il est marié, son épouse occuperait également un poste de gardienne¹³¹. En pratique il s'agit plutôt d'un emploi de régisseur capable de réaliser les menus travaux nécessaires au bon fonctionnement du musée. Les deux premiers gardiens sont Monsieur et Madame Catherine. Ils s'installent dans le logement de fonction qu'à la fin de l'année 1963, soit plus de cinq ans après leur prise de fonction¹³². Les

¹³⁰ *Ibid.* : 630 WP 026, extrait du Registre des Arrêtés du Maire, Lyon, 23 mai 1957.

¹³¹ *Idem*

¹³² Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°6, lettre de Maurice Audin à Monsieur Weckerlin, Lyon, 14 novembre 1963.

prérogatives dépassent peu à peu celles d'un simple gardien puisque Marcel Catherine est l'auteur de différentes lettres, notamment une adressée au décorateur, M. Bertin, pour lui signifier certains « dérèglements structurels » inhérents à l'installation de certaines vitrines¹³³.

Deux emplois permanents de gardien sont créés en novembre 1964, à quelques semaines de l'inauguration officielle¹³⁴. Moins concernés par le fonctionnement général du musée, ces nouveaux gardiens sont plutôt recrutés pour surveiller les collections et les visiteurs lors des horaires d'ouverture. Ils ont pour mission de faciliter la visite des collections en faisant respecter le règlement intérieur¹³⁵.

A l'aube de l'ouverture du musée se sont cinq employés, en plus de Maurice Audin, qui travaillent à plein temps. Il s'agit d'une bibliothécaire, d'une secrétaire (ou sténodactylographe), de trois gardes à temps complet et d'un concierge-régisseur-comptable. Ils dépendent tous directement de l'autorité du conservateur. En son absence c'est la bibliothécaire qui est chargée de transmettre les consignes et qui fait acte de responsabilité. Elle est habilitée à fermer temporairement certaines salles en cas d'insuffisance de personnel ou d'incident. Il n'y a que très peu d'indications concernant son entrée en fonction et la nature exacte de ses prérogatives. Marie-Josée Brun occupe le poste d'assistante jusqu'au début de l'année 1969. Elle quitte le musée pour rejoindre son mari, muté près de Carpentras. Tout au long de cette période, les correspondances adressées à Maurice Audin contiennent de nombreux témoignages de remerciement pour le travail qu'elle a effectué en l'absence du conservateur. Il est souvent fait mention de visites qu'elle a menées brillamment et qui témoignent de son « humanité et de ses connaissances en matière d'imprimerie »¹³⁶. Il n'est que très rarement fait mention de la secrétaire dans les différentes lettres et il n'est pas possible de définir clairement ses attributions. Il semble néanmoins que son rôle se borne essentiellement à la rédaction de l'abondante correspondance qu'entretient l'équipe de direction du musée.

Tel qu'il est mis en place à son inauguration, le musée a deux modes de fonctionnement. Le premier vit au rythme des visites, les gardes préparent et surveillent les locaux destinés à recevoir le public. Le second concerne plutôt le personnel qui organise et contribue à l'enrichissement des collections.

¹³³ *Ibid.* : boîte n°6, lettre de Marcel Catherine à J.L.J. Bertin, Lyon, 19 octobre 1967.

¹³⁴ A. M. Lyon : 630 WP 026, extrait du Registre des Arrêtés du Maire, Lyon, 20 novembre 1964.

¹³⁵ *Ibid.* : 190 WP 1, Règlement du personnel du musée de l'imprimerie et de la banque, Lyon, 1964. Cf. annexe 7.

¹³⁶ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°1, lettres adressées à Maurice Audin, divers lieux, diverses dates.

L'AMENAGEMENT INTERIEUR DU MUSEE

Maurice Audin a la chance de participer à la conception du musée, des fondations jusqu'aux finitions. Il suit et s'informe de la restauration de chaque phase. En plus de l'observation, il conseille et peut intervenir dans les menus travaux. L'aménagement du bâtiment est donc dicté pour répondre aux besoins du musée.

L'aspect didactique du musée

Le conservateur réfléchit à l'enchaînement des différents panneaux d'expositions. Conscient de cette chance, il s'avère cependant assez ouvert quant aux dispositions à effectuer. Dès les gros travaux terminés il rédige un rapport dans lequel il présente la façon dont il souhaite organiser le musée.

« Nous sommes invités à soigner la présentation de nos collections. Il est nécessaire que tout soit frappant, imagé, démonstratif, évident, afin d'éveiller, chez le visiteur, l'intérêt d'abord, puis la conviction qu'il va acquérir, au cours de sa visite, la connaissance d'un sujet. La science muséographique a beaucoup évolué depuis quelques années ; elle tend même à devenir un art. La visite d'un Musée se présente, aujourd'hui comme une représentation qu'il faut donner au public ; il ne suffit pas de l'intéresser, il faut le passionner au contact d'une idée générale, dans ce cas de la vie du plus remarquable des arts puisqu'il fût, en même temps, essentiellement un métier. Il faudra l'aider à comprendre ce qu'est la culture et ce que furent les combats livrés par les découvreurs et par les techniciens pour que chacun de nous puisse jouir aujourd'hui de valeurs intellectuelles, morales et techniques qui, naguère, étaient réservées à une élite ».

Ainsi, Maurice Audin a décidé de faire appel à un jeune décorateur pour l'aider dans sa tâche, il l'estime également sensible au problème muséographique. Cette science

est effectivement assez nouvelle et le conservateur fait preuve d'humilité en choisissant de faire appel à cet homme. Ils se sont rencontrés par l'intermédiaire de Monsieur Weckerlin, architecte de la ville de Lyon. Leur première prise de contact date d'avril 1959 et c'est en octobre de la même année qu'ils commencent à réfléchir sérieusement à la matérialisation de l'exposition¹³⁷. Le conservateur explique au décorateur la nécessité de diversifier à l'extrême les différentes sources d'informations afin de rendre le musée le plus vivant possible. Il souhaite également acheter différents supports pour les objets comme, des vitrines, des pupitres et des petites bibliothèques pour rendre la visite plus vivante et « un peu désordonnée, sans pourtant faire perdre le fil de la démonstration ».

« Une telle obligation nécessite une organisation très particulière et surtout très efficace de notre Musée. [...] Nous nous sommes adressés, d'autre part, à un jeune décorateur, M. Bertin qui connaît le problème muséographique et nous a présenté un projet très cohérent, utilisant les possibilités modernes offertes par les techniques de sonorisation, d'automatisme, d'éclairage et d'imagerie. Ainsi, nous obtiendrions une lecture agréable et plus facile de cette présentation extrêmement complexe de la technique de l'imprimerie »¹³⁸.

Il est déterminé à ne pas faire une présentation trop linéaire et dans ce but, souhaite proposer un guide pour aider le visiteur à s'y retrouver. Enfin, il n'est pas favorable à l'exposition des livres en vitrines car une seule double-page est visible. Il souhaite d'une part, installer de petites bibliothèques contenant des volumes à la portée du public, les volumes porteraient chacun une petite notice et s'ouvriraient aux pages essentielles. Des ouvrages feuilletables seraient également placés sur des pupitres, des tables ou des lutrins. Ils contiendraient des annotations permettant ainsi au public de se documenter lui-même. Le conservateur estime une telle organisation possible car « on prierait le public d'avoir du respect pour ces vieux documents et un peu d'honnêteté. Bien entendu, les livres les plus précieux seraient présentés sous vitrines fermées, ceux laissés à la portée du public n'étant que les plus courants ou les plus difficilement kidnappables ». On retrouve ici les qualités d'humaniste de Maurice Audin, on sent ici

¹³⁷ *Ibid.* : boîte n°6, lettre de Maurice Audin à J.L.J. Bertin, Lyon, 29 octobre 1959.

¹³⁸ A. M. Lyon : 190 WP 1, rapport sur l'installation du musée de l'imprimerie dans les bâtiments de l'hôtel de la couronne, Lyon, 5 mars 1963.

la conviction de l'universalité du savoir qu'il distille tout au long des couloirs de l'hôtel de la Couronne.

Le décorateur et le conservateur s'entendent bien et s'accordent sur l'essentiel du projet. Ils n'entretiennent pas forcément un échange soutenu dès les premières années puisque les travaux de restauration ne sont pas terminés. Ce n'est qu'à partir du printemps 1962 que les deux hommes se penchent plus longuement sur la présentation intérieure. Maurice Audin envoie le plan du musée avec quelques suggestions pour l'agencement des panneaux et des vitrines, il semble cependant avoir écarté l'aspect didactique premièrement énoncé. Le décorateur expose pourtant des idées plutôt encourageantes :

« Un musée n'est plus un cimetière d'œuvres d'art réservé à quelques étudiants spécialistes, mais un centre de culture ouvert à tous.

Ainsi, ce nouveau lieu doit avoir une habitabilité et une image au service du public.

Le musée traditionnel étouffe le visiteur par son silence, son statisme et son empilage de documents, et au lieu de les exciter, arrive à bloquer ses facultés. Il permet, certes, d'admirer les pièces rares, mais ne donne pas la possibilité, au visiteur moyen, non spécialiste, des problèmes traités, de comprendre les pourquoi, les comment, de l'évolution humaine, artistique et technique de l'époque génératrice des œuvres exposées.

Dans le Musée du type traditionnel, le visiteur est laissé à l'extérieur des problèmes. Il est pourtant indispensable qu'il soit à l'intérieur de ceux-ci pour avoir en main les éléments nécessaires à l'analyse et à la synthèse qui lui permettront de suivre une évolution, en pouvant accorder à tous les documents la part qui leur revient »¹³⁹.

Cependant il fournit avec cette lettre un rapport détaillé des aménagements qu'il souhaite effectuer et de leur coût. Toutes les salles sont équipées de la même manière, menuiserie, serrurerie, miroiterie et agrandissement photo. Cela consiste essentiellement à la réalisation de vitrines mais rien n'indique que des bibliothèques en libre service, citées plus haut, soit édifiées. Il est toutefois fait mention d'une sonorisation pour la

grande salle consacrée aux livres des XV^e et XVI^e siècles qui permettrait de diffuser de la musique d'ambiance.

Le devis est accepté par le conservateur et les deux hommes choisissent d'exposer dans la galerie d'entrée quelques vitrines plates qui contiennent les premiers supports de l'écriture : tablettes, papyrus, feuilles de palmier. La salle consacrée aux livres des XV^e et XVI^e siècles est originellement conçu pour voir deux murs de vitrines s'opposer, dont « une muraille d'incunables »¹⁴⁰. On est bien loin d'une bibliothèque où les livres seraient en accès libre. La seule originalité est destinée à la présentation des filigranes. En effet des boîtes lumineuses seraient construites afin d'éclairer le tamis composé par les vergures et les pontuseaux, cela permet de faire apparaître plus facilement le filigrane. Il n'est pas possible de savoir si ces boîtes ont été exécutées car aujourd'hui ces tamis sont simplement fixés au mur. Malgré ces idées, loin des grandes idées qu'ils ont énoncé plus tôt, il suggère néanmoins l'installation d'un « petit salon de repos au centre de la grande salle [...]. On pourrait y exposer, en de petites vitrines, les grands princes de la typographie lyonnaise, ceux qui font la gloire de la cité »¹⁴¹.

La collaboration, si prometteuse, se termine sur de mauvaises notes. Le décorateur accumule un retard considérable dans la livraison des vitrines, il se fait rappeler à l'ordre plusieurs fois par Henri-Jean Martin¹⁴² et Maurice Audin¹⁴³, il menace de recourir à un huissier pour se faire payer ses heures de travail au musée¹⁴⁴ et ne viendra finalement pas à l'inauguration.

Cette collaboration est un véritable échec car les deux hommes se sont brouillés et le musée en a pâti. Les collections ne sont pas dénaturées mais il est dommage de voir que les premières intentions, peut-être utopiques, de M. Audin ont été si vite écartées. Le libre accès à certains livres anciens est certainement un projet difficilement réalisable mais l'intention est louable et témoigne de la volonté profonde de faire partager ce savoir. Ce qui est, en somme, le plus grand témoignage de pédagogie. Le conservateur présente, non pas un musée nécropole, mais une suite de collections très bien présentée

¹³⁹ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°6, lettre de J.L.J. Bertin à Maurice Audin, Lyon, 7 février 1963.

¹⁴⁰ *Ibid.* : boîte n°6, lettre de Maurice Audin à J.L.J. Bertin, Lyon, 25 décembre 1962.

¹⁴¹ *Ibid.* : boîte n°6, lettre de Maurice Audin à J.L.J. Bertin, Lyon, 4 novembre 1962.

¹⁴² A. M. Lyon : 307 WP 301, lettre d'Henri-Jean Martin, Lyon, 5 février 1964.

¹⁴³ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°6, lettre de Maurice Audin à J.L.J. Bertin, Lyon, 1^{er} avril 1964.

¹⁴⁴ *Ibid.* : boîte n°6, lettre de J.L.J. Bertin à Maurice Audin, Lyon, 11 octobre 1965.

qui néanmoins ne bénéficie pas de toute l'interactivité permise par la technologie des années 1960.

La mise en vitrine et la disposition des collections

Le musée occupe une grande partie de l'aile sud de l'hôtel de la Couronne sur les trois niveaux. La disposition des salles s'organise en « U » autour de la cour intérieure, le passage à l'étage supérieur se faisant dans la continuité à chaque extrémité. Les visiteurs peuvent ainsi parcourir d'une pièce à l'autre, permettant au public de ne jamais avoir besoin de retourner sur ses pas. Il était initialement pensé pour tenir sur un seul étage¹⁴⁵, l'organisation des six pièces étant bien linéaire et le fil général de la présentation s'enchaînant logiquement.

Le projet initial comporte l'aménagement de trois salles d'expositions différentes au sein d'une seule et même grande pièce. Maurice Audin envisage de faire installer des parois afin de marquer une séparation physique entre les différents thèmes. La nouvelle configuration permet d'éviter ce type de séparation. La majorité des salles utilise un seul modèle de meubles d'exposition. Il s'agit de vitrines à plat contenant des objets, le plus souvent des livres, surmonté d'un panneau décrivant ces ouvrages dans leur contexte historique. Certains objets sont particulièrement mis en valeur, c'est le cas d'un incunable, superbement présenté sur un lutrin en fer forgé du XV^e siècle, ou encore d'un remarquable Placard, mis en valeur dans une armoire vitrée et bien éclairée¹⁴⁶. Les manuscrits bénéficient également de mesures de protections à la mesure de leur grande valeur.

Les salles consacrées aux estampes et aux gravures ne contiennent pas de grands panneaux explicatifs, seuls quelques petits bandeaux présentent leurs particularités. L'installation électrique occupe par ailleurs, une part importante des discussions entre le conservateur et le décorateur. Les locaux, rue de la Poulallerie, sont assez sombres ce qui permet aux collections de ne pas être altérées par les rayons du soleil. Les préoccupations ne se situent pas encore à l'achat de vitrines anti-UV et d'ampoules ne dépassant pas un nombre certain de lux. Pour autant ils s'accordent sur l'éclairage.

¹⁴⁵ Cf. annexe 8.

¹⁴⁶ Cf. annexe 10.

Une salle est entièrement consacrée aux presses anciennes. Les visiteurs peuvent les approcher, en faire le tour, les toucher et éventuellement les faire fonctionner, renforçant l'attrait ludique de cette pièce. En 1962, dans une lettre à M. Bertin, le conservateur joint deux schémas représentant les premier et deuxième étages. Il suggère alors une nouvelle disposition intégrant un étage supplémentaire¹⁴⁷. Les thèmes exposés restent inchangés, occupant désormais une surface bien plus importante. Permettant par ailleurs, l'approfondissement des sujets abordés, induisant la recherche de nouveaux objets à exposer, la rédaction de nouveaux textes et la nécessité de les intégrer de façon cohérente à l'exposition. Ces différentes acquisitions et leurs conséquences justifient les reports successifs de la date d'inauguration.

Le musée contient également des pièces destinées aux dépôts et aux bureaux. Elles bénéficient aussi d'un équipement particulier. Les dépôts comprennent des montages métalliques pour la présentation des livres et tout l'équipement nécessaire au bon classement et à la bonne conservation des ouvrages. Les bureaux contiennent le mobilier d'usage (secrétaires, chaises, petit mobilier de rangement et de classement) ainsi que des coffres forts pour garder les pièces de valeur qui ne sont pas exposées¹⁴⁸. Les murs sont simplement peints en blanc afin que seules les collections accrochent le regard du visiteur. Dans l'ensemble, les vitrines ont toutes la même base, association du métal pour les montures, de bois pour le coffrage et des vitres de verre pour protéger les documents. Il y a un échange très poussé entre Maurice Audin et André Jammes sur la typographie à choisir en vue de la composition des étiquettes et des prospectus. Le libraire en suggère plusieurs. Il est évident que ce sujet est d'importance car le musée de l'imprimerie se doit de choisir une typographie de caractère. Jammes prône la sélection d'un type plutôt traditionnel pour ces supports et en sélectionne un autre, moins courant, pour les titres et les couvertures¹⁴⁹. L'imprimerie « Aux deux collines », ou celle des « Trois Audin » est connue pour l'utilisation de sa typographie « Inkunable »¹⁵⁰. Ce type est visible dans les premières lettres qu'écrit Maurice Audin les années 1956 et 1957, alors que le musée ne dispose pas encore d'une présentation type.

¹⁴⁷ Cf. annexe 9.

¹⁴⁸ Ces pièces et la documentation sont néanmoins toujours accessibles aux chercheurs et aux étudiants, preuve des préoccupations universitaires et humanistes de Maurice Audin.

¹⁴⁹ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°2, lettre d'André Jammes à Maurice Audin, Paris, mai 1962.

Les réflexions autour de ces éléments qui, pris à part, semblent de moindre importance apportent au musée une unité et une personnalité particulière. En effet, le projet n'est pas celui de la ville de Lyon, il est avant tout celui d'un homme. Maurice Audin à insuffler toute son énergie à la réalisation de son musée. Il contient toutes les craintes, toute la joie, toute la détermination et toute la sueur qui ont animé le conservateur durant toutes ces années. Le musée est désormais indissociable de son créateur et ne peut être considéré comme un musée municipal comme les autres.

¹⁵⁰ Cf. annexe 13.

L'INAUGURATION ET LES PREMIERES ACTIVITES DU MUSEE

Printemps 1963, décembre 1963, avril puis juin 1964 et c'est finalement le 18 décembre 1964 qui est choisi comme jour pour l'inauguration officielle du musée de l'imprimerie. Les deux salles du musée de la banque sont ouvertes au public depuis le 8 juin 1963. Rien ne pressait le conservateur, si ce n'est son impatience à dévoiler enfin ce projet en gestation depuis huit ans.

Le 18 décembre 1964

Le public a pu observer certaines collections avant le mois de décembre 1964. Au mois de juin, lors du festival de Lyon, le musée a présenté une étude technique de l'estampe depuis les origines jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Cette mise en bouche permet à Maurice Audin de s'intégrer aux festivités et de donner à la municipalité quelques raisons de satisfaction. Le sujet choisi permet au conservateur de ne pas trop dévoiler son musée avant l'inauguration, il ne s'agit, en effet, que d'une seule salle. L'installation des dernières s'est poursuivie jusqu'aux jours précédents l'inauguration. André Jammes rédige une lettre pour Maurice Audin, dans le train qui le ramène à Paris le 9 décembre 1964.

« Dès demain, je vous prépare la vitrine sur le livre illustré par la photo collée, et tâcherai de vous trouver des éléments pour les livres interdits, le commerce du livre, Luther et la Réforme, les journaux et gazettes, les imprimeurs martyre »¹⁵¹.

A dix jours de l'inauguration il reste donc encore quelques finitions. On peut supposer que si Jammes s'attèle à parfaire le montage de certaines vitrines, c'est également le cas de Maurice Audin et d'Henri-Jean Martin mais ces derniers n'ont pas laissé de traces

écrites de leurs échanges. Les deux lyonnais se rencontrent afin de discuter des évolutions du musée. Une telle correspondance est donc assez rare et l'investissement personnel d'Henri-Jean Martin n'est décelable que dans les communications entre André Jammes et Maurice Audin.

L'inauguration a lieu le 18 décembre à 17h au musée de l'imprimerie, elle est suivie d'une réception à l'hôtel de ville. Comme pour tout événement de cette importance, il convient d'inviter toutes les représentants des diverses autorités et surtout de ne pas commettre d'impairs ; ceci a bien failli arriver lors de l'ouverture des salles pendant le festival de Lyon. En effet, le directeur de la société des Arts Graphiques lyonnais, pensant qu'il s'agissait de l'inauguration, s'est fortement étonné de ne pas être invité. Maurice Audin a dû le rassurer quant à la réalité de l'évènement, enrayant ainsi la colère du directeur. Fort de cette expérience, il s'attache à n'oublier personne. Pour ne froisser aucun orgueil la liste des invités a été composée à partir les suggestions de Maurice Audin, d'Henri-Jean Martin et de Louis Pradel.

Ce sont donc 936 personnes qui ont été invitées pour cette inauguration. Il est difficile de savoir quels sont ceux qui sont venus parmi l'ensemble des invités : acteurs de la vie culturelle lyonnaise et française, représentants de la vie économique de l'imprimerie lyonnaise et contributeurs du musée. On peut néanmoins citer, entre autre, la présence de nombreux bibliothécaires de la Bibliothèque nationale et des grandes bibliothèques françaises, des archivistes, des membres d'institutions culturelles, des universitaires, des éditeurs, les membres de la chambre syndicale des maitres-imprimeurs de Lyon, des amis personnels de la famille Audin, le préfet du Rhône, les députés et sénateurs du département, le président et les membres du conseil général, les représentants locaux des autorités académiques, militaires, religieuses, consulaires, judiciaires, les membres des monuments historiques et toutes les personnes ayant pris part, de près ou de loin à la réalisation du musée. Afin de permettre une couverture médiatique à la hauteur de l'évènement, la municipalité a convié les rédacteurs en chef de dix journaux dont le Progrès, le Progrès Soir, de l'Echo, de Résonances ainsi que les responsables de trois radios.

¹⁵¹ *Ibid.* : boîte n°2, lettre d'André Jammes à Maurice Audin, Paris, 9 décembre 1964.

L'assemblée a assisté aux discours de Louis Pradel, d'Henri-Jean Martin et évidemment à celui de Maurice Audin. Chacun à son tour, ils ont formulé les remerciements d'usage. Le conservateur en chef des bibliothèques de Lyon a rappelé les grandes étapes qui ont rythmé la création du musée et les rôles joués par les grandes institutions françaises : musées, bibliothèques, Crédit Lyonnais, etc. Il consacre une importante partie de son discours à rendre hommage aux efforts réalisés par Maurice Audin depuis les huit dernières années. Il termine en soulignant le rôle que va jouer le musée dans la vie culturelle lyonnaise.

« Aujourd'hui, ce Musée – votre Musée – ouvre ses portes. La personnalité de ceux qui sont venus, souvent de loin, pour assister à cette inauguration, témoigne de l'intérêt qu'il suscite déjà. Les visiteurs jugeront de ce qu'il est. Pour ma part, je suis d'ores et déjà convaincu que, lié à la Bibliothèque de Lyon, la plus riche de la province française, qui est prête à l'aider à devenir un véritable laboratoire de recherches, animé par des expositions régulières, il doit permettre de faire de cette ville, en liaison avec son Université, l'une des métropoles des études du livre – et par là de l'histoire des littératures et des idées. De cela, je dois vous remercier au nom de tous les chercheurs et, singulièrement, des bibliothécaires. Car nous autres, conservateurs de fonds anciens, nous pensons qu'en cette époque d'expansion et de développement de la recherche, les bibliothèques municipales, si riches en livres anciens souvent mal inventoriés, ont leur partie à jouer dans l'essor des sciences humaines et que Lyon a, en ce domaine une place à prendre.

En créant le Musée, M. le Maire et la Municipalité de Lyon ont montré qu'ils l'avaient bien compris. Et je les remercie bien sincèrement de n'avoir pas hésité à s'engager dans cette entreprise et ainsi à contribuer largement au rayonnement culturel de leur ville »¹⁵².

Après un historique complet du projet, Maurice Audin remercie officiellement pour les contributions de tous ceux qui ont participé de près à la réalisation du musée : Louis Pradel, la préfecture, les services de la ville, les services de l'architecture, les bâtiments de France, Julien Cain, Robert Brun, l'Imprimerie nationale, le musée des Arts et

Métiers, Henri Joly sans oublier Henri-Jean Martin et André Jammes. Après les formules de politesse d'usage, le conservateur développe les grandes mesures à venir, celles qui permettront au musée de gagner en importance.

« Première version ? oui..., car j'estime que, cette ossature étant dressée, les collections étant maintenant au service du grand public, des spécialistes et aussi des jeunes enthousiastes – il en est encore – prêts à entrer dans la carrière, nous pourrons tout à loisir reprendre point par point notre démonstration, suppléer à des insuffisances dues à un certain manque documentaire excusable dans un travail d'une telle ampleur, détecter les erreurs – il en est certainement – que nous avons pu commettre, polir et repolir sans cesse notre ouvrage comme nous y invite encore notre cher Boileau. D'autre part, nous avons la ferme intention de renouveler très régulièrement nos collections, en partie conservées dans nos réserves, d'abord pour que le public soit mis en présence de notre documentation entière, et aussi pour le faire bénéficier, au fur et à mesure, des acquisitions et des dons que nous ne manquerons pas de faire et de recevoir.

Car nous ne voulons à aucun prix d'un Musée nécropole ou s'ensevelissent somptueusement les dieux morts ; nous voulons un instrument vivant, actif, audacieux, révolutionnaire même s'il le faut, qui redonnera à l'art qu'ont créé nos ancêtres, surtout parisiens et lyonnais, un lustre qu'il a à peu près perdu dans la confusion d'une époque dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle manque d'âme »¹⁵³.

Malgré certains propos pessimistes, Maurice Audin a la tête chargée de projets pour le musée et a conscience des écueils à éviter pour que le musée soit toujours attractif au fil des ans. D'une manière générale la présentation de l'histoire de l'imprimerie a dépassé de beaucoup ce qu'il escomptait et apporte une satisfaction véritable tant au conservateur qu'à la municipalité.

¹⁵² A. M. Lyon : 307 WP 301, discours d'inauguration d'Henri-Jean Martin, prononcé à Lyon le 18 décembre 1964.

¹⁵³ *Ibid.* : 307 WP 301, discours d'inauguration de Maurice Audin, prononcé à Lyon le 18 décembre 1964.

Les premiers visiteurs et les réactions

Aussitôt le musée ouvert, les critiques de toutes sortes affluent. Elles sont majoritairement positives et encouragent le conservateur à continuer dans sa voie. Le premier compliment est adressé par Jacques Gougenheim, président de la Chambre Syndicale des Maîtres-Imprimeurs de Lyon.

« Au lendemain de la brillante Inauguration du Musée de l'Imprimerie, c'est un grand plaisir pour moi que de vous transmettre mes sentiments d'admiration et ceux de mes Collègues, pour l'œuvre remarquable que vous avez réalisée.

Je tiens, en outre, à vous remercier personnellement d'avoir bien voulu associer la Profession toute entière aux cérémonies d'Inauguration, cérémonies qui ont démontré, s'il en était besoin, la considération et l'estime dont vous êtes unanimement entouré.

Pour ma part, j'ai éprouvé une très intime satisfaction de la parfaite réussite de cette Journée qui a consacré votre mérite, vos inlassables et tenaces efforts et je suis heureux d'avoir pu, à cette occasion, rendre à la mémoire de votre regretté Père et à vous-même le légitime hommage que me dictaient les sentiments que je vous porte.

Je souhaite – et je suis convaincu – que ce Musée de l'Imprimerie connaîtra la notoriété qu'il mérite »¹⁵⁴.

Monsieur Gougenheim a également adressé ses plus vives félicitations au conservateur des bibliothèques de Lyon et salue la qualité du travail effectué. Les critiques tant redoutées s'avèrent être finalement assez élogieuses et rendent hommage à la persévérance de Maurice Audin. Les premières visites rassemblent essentiellement les professionnels de l'imprimerie et de son histoire. Ce sont eux qui attendent avec le plus d'impatience l'ouverture du musée.

Les groupes sont nombreux à solliciter une visite. Par exemple, le vice-président du syndicat des graphistes lyonnais, R. Dejean, demande au conservateur de leur consacrer du temps pour une visite commentée.

« Lors de l'inauguration du Musée de l'Imprimerie, je fus très étonné de n'y voir aucun membre de notre profession, les créateurs d'Art graphique. [...] Si je vous dis cela, c'est que je sais que vous n'y êtes pour rien, mais surtout pour vous faire connaître l'esprit qui règne actuellement au sein de notre syndicat qui cependant n'envisage rien d'autre comme aimable contre partie que de bien vouloir, un jour de votre choix, nous commenter votre sensationnel musée dont vous êtes l'admirable responsable »¹⁵⁵.

Maurice Audin répond aussitôt d'un ton très sec.

« Je ne comprends pas votre lettre. Je l'aurais aimée moins sibylline, c'est-à-dire plus nette, si vous avez quelque chose à me dire au sujet de l'inauguration du Musée. Je précise, comme je l'ai dit à d'autres organisations professionnelles, que toutes les invitations concernant notre métier et ceux annexes ont été préparées par la Chambre syndicale des Maîtres-imprimeurs de Lyon et la Région.

Je vous avoue qu'il m'est très pénible de penser qu'une agitation règne dans tous ces milieux graphiques après la grande réussite de notre Musée, alors que, auparavant, parce que personne ne croyait à cette réussite, nul ne songeait à me prêter aide. Je vous demande de songer à cela.

Je suis tout prêt à vous faire les honneurs de ce Musée dès que la température sera plus clémente, c'est-à-dire au cours du mois d'avril »¹⁵⁶.

La réponse acerbe de Maurice Audin manifeste bien toute la colère et l'amertume qu'il a éprouvées tout au long de la fondation du musée. Mais dans l'ensemble il est toujours disposé à répondre favorablement à toutes les demandes. La seule condition imposée est la limitation des groupes à une quinzaine de participants, cela afin de permettre une visite dans des conditions optimales.

¹⁵⁴ Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°1, lettre de Jacques Gougenheim à Maurice Audin, Lyon, 24 décembre 1964.

¹⁵⁵ *Ibid.* : boîte n°1, lettre de R. Dejean à Maurice Audin, Lyon, 3 mars 1965.

¹⁵⁶ *Ibid.* : boîte n°1, lettre de Maurice Audin à R. Dejean, Lyon, 15 mars 1965.

Ce type d'échanges tendus est rare, André Jammes reçoit les commentaires positifs de la part des bibliophiles de son entourage et en fait part à son ami. Il envoie en octobre 1965 la photocopie de la lettre de Henry Carter de l'University Press d'Oxford. Le libraire parisien ponctue cette copie d'un commentaire sur l'avis du britannique « Si notre homme n'a qu'un œil, il voit juste, et ses critiques sont peut-être les plus pertinentes que nous ayons reçues »¹⁵⁷.

« I liked the Museum. The montage and the legends are excellent, and the beautiful house gives a feeling of wellbeing. I thought that the part played by printing in cultural and political life was well represented by the display and that a good deal of erudition entered into the organization and explanation of the exhibits. It risks being an exhibition of books rather than a museum of printing, and I thought there was a lack of a continuous thread going through the whole »¹⁵⁸.

Cette critique est effectivement constructive car elle met en avant des défauts réels qui peuvent être néanmoins corrigés. La mention sur la dénomination du musée montre l'ambiguïté qui réside dans son titre Musée lyonnais de l'imprimerie. En effet, cela laisse indiquer qu'il s'agit d'un musée qui se limite au stade de la production du livre alors qu'en réalité le musée est plutôt consacré à l'histoire du livre et de l'imprimé. La politique du Musée est de montrer à la fois les aspects intellectuels et le développement technique de l'imprimerie.

Il est normal que ce type d'interrogations interpelle les spécialistes de l'histoire du livre et de l'imprimerie. Maurice Audin doit apprécier le fait que ces critiques ne portent pas sur le fond mais plutôt sur la forme.

¹⁵⁷ *Ibid.* : boîte n°7, lettre d'André Jammes à Maurice Audin, Lyon, 25 octobre 1965.

¹⁵⁸ *Ibid.* : boîte n°7, lettre d'Henry Carter à André Jammes, Oxford (UK), 12 octobre 1965. Traduction : J'ai aimé le Musée. Le montage et les légendes sont excellents et l'aspect de la belle demeure donne une sensation de bien-être. J'ai pensé que la partie consacrée au rôle de l'imprimerie dans la vie culturelle et politique était bien représentée, que la distribution dans chaque domaine est judicieuse, et qu'une bonne quantité d'érudition entrait dans l'organisation et l'explication des démonstrations. On risque de faire ainsi une exposition de livres plutôt qu'un musée de l'imprimerie, et j'ai pensé qu'il y avait un manque de continuité dans l'ensemble.

Les premiers mois de l'activité du musée

Le musée est d'abord ouvert le lundi après-midi de 15 heures à 18 heures, du mercredi matin au dimanche soir de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures. Le prix d'entrée est fixé à un franc et certains visiteurs bénéficient du tarif réduit à cinquante centimes.

Au cours des premiers mois qui ont suivi l'inauguration, Louis Pradel a souhaité obtenir de Maurice Audin un rapport sur le fonctionnement. Plus de deux mille cinq cents visiteurs ont visité le musée en quatre mois, soit presque trente par jour ouvrable.

« Ce premier résultat apparaît d'autant plus satisfaisant si l'on songe que, du fait des conditions très inconfortables de la visite, nous n'avons pas cru devoir faire la moindre publicité. Celle dont nous avons cependant bénéficié fut purement gratuite et spontanée, due à des visiteurs avertis qui ont été séduits par la présentation nouvelle que nous avons réalisée.

[...] Nous remarquons qu'un certain nombre d'étrangers venant d'Amérique, d'Angleterre, de Belgique, d'Allemagne ont déjà visité le Musée : je ne m'explique pas, d'ailleurs, comment ils ont été informés, sans doute par une publicité de bouche à oreille à la suite de l'inauguration du mois de décembre. Quelques-uns m'ont manifesté, directement ou par lettre, l'intérêt parfois passionné qu'ils ont apporté à leur visite, et je ne doute pas que ce sera là une base très intéressante pour notre future publicité.

Tout cela est de bon augure et m'amène, Monsieur le Maire, à vous parler de l'avenir du Musée. Dans son ensemble, il constitue une expérience absolument nouvelle, une démonstration cohérente qui plait d'emblée par son caractère démonstratif et éducatif. L'art du livre et de l'estampe y est dépouillé de son mystère, qui jusque-là rebutait le profane ; il se présente à celui-ci dépouillé de ses phantasmes, traduit en formules claires, facilement assimilables qui ont d'ailleurs nécessité de longues recherches. [...]

D'autre part, un fait s'est produit, sur lequel, nous comptons beaucoup : depuis l'ouverture du Musée, quelques collectionneurs ou particuliers nous ont déjà proposé, en général à titre gratuit, des œuvres et des objets qui ont particulièrement attiré notre attention : il y a peu de jours, M. Guillemain, de

Lyon, m'a remis gracieusement des livres particulièrement intéressants qui vont me permettre de compléter une démonstration simplement esquissée. [...] Enfin, nous serions désireux de présenter régulièrement, si vous nous y autorisez, des Expositions dans le genre de celle que nous préparons pour le Festival de Lyon sur les rapports de Florence et Lyon au XVI^e siècle. Ces manifestations ne sont pas très onéreuses et ne peuvent que rehausser le prestige de notre Ville, tâche à laquelle vous vous consacrez depuis de longues années »¹⁵⁹.

On constate que la qualité des collections du musée lui garantit une place au niveau international. Le musée semble sur de bonnes voies malgré les mises au point nécessaires à tout démarrage. Le problème matériel majeur concerne le chauffage et il ne sera réglé qu'au cours de l'été.

Le musée de l'imprimerie commence à peine son existence et déjà certains développements sont programmés. M. Audin prévoit pour le printemps de 1965 l'ouverture d'une nouvelle grande salle qui sera consacrée à l'histoire des caractères d'imprimerie. D'autres locaux agrandiront peu à peu les installations actuelles, et permettront une meilleure répartition des salles.

M. Henri-Jean Martin, directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, a annoncé, à l'issue de cette inauguration, son intention de donner à Lyon un enseignement spécialisé qui prolongera son activité parisienne. M. Audin accueille aussi à plusieurs reprises au sein du musée, les promotions d'élèves bibliothécaires et sous-bibliothécaires. Ces spécialisés trouvent un complément d'information dans la lecture des notices détaillées accompagnant chaque objet exposé. La lecture des textes permet de se faire une idée assez complète de l'histoire de l'imprimerie et de sa place dans la civilisation. Ce musée est donc un peu un livre dont chaque salle est un chapitre et chaque vitrine une page. Même en le feuilletant rapidement, chacun peut y apprendre quelque chose, il se veut didactique.

Très tôt Maurice Audin a envisagé d'éditer un guide pour le musée afin d'aider le visiteur. Le Maire accepte sa vente à prix coûtant en septembre de l'année 1965, celle-ci est effective en mars 1966. La première édition contient quelques lignes décrivant chaque salle et les collections qui y figurent. Malgré la présence de ce guide, le

conservateur reçoit régulièrement des demandes d'information en vue des mises à jour des différents guides touristiques locaux ou nationaux. C'est le cas du *Guide Michelin*, du *Guide des Musées de France*, *Guide du chercheur et du curieux* (bibliophilie) et entres autres, l'*Annuaire lyonnais*.

Dès les premières années, le conservateur souhaite créer l'association des « Amis du Musée de l'Imprimerie ». Cela pour envisager des activités peu réalisables dans le cadre actuel. Il s'agit de promouvoir le musée auprès de différentes organisations culturelles et d'inviter des professionnels des arts graphiques. Mais Maurice Audin est très occupé et ne peut assurer de telles obligations. Il demande à Jacques Gougenheim, dont il est très proche, d'assumer le travail de préparation d'abord, puis celui de mise en route de ce nouvel organisme. L'association est finalement créée en mars 1971.

Le musée a rapidement pris sa vitesse de croisière et s'est très vite constitué un arsenal d'outils favorisant son développement et sa publicité. Le travail préalable de Maurice Audin a permis une telle évolution. Il a su prendre les décisions nécessaires à l'épanouissement de son musée.

¹⁵⁹ *Ibid.* : boîte n°4, rapport de Maurice Audin à Louis Pradel, Lyon, 8 mai 1965.

Conclusion

Maurice Audin répète inlassablement tout au long de sa correspondance, combien la tâche qu'il s'est imposée lui paraît insurmontable. De l'idée qui émerge dans son esprit en 1948, lors d'une discussion avec son père, à l'inauguration en 1964, ce sont seize années de réflexion, de soucis mais néanmoins de satisfaction qui agrémentent son quotidien. En définitive, ce temps, qui peut paraître important, a permis la lente maturation du projet. Malgré un bilan positif, quelques ressentiments persistent cependant à l'encontre de prétendus confrères restés en retrait. Après lecture des différentes lettres il apparaît assez clairement que Maurice Audin ne souhaitait pas forcément une aide concrète mais au moins un soutien de principe qui lui a souvent fait défaut. En revanche, l'accomplissement de ce projet n'est pas du fait du seul imprimeur malgré son investissement total. Louis Pradel, André Jammes puis Henri-Jean Martin ont été des amis fidèles qui, outre leur rôle de conseiller pour la composition du musée, l'ont soutenu dans les moments de doute. Le projet est finalement bien supérieur en qualité à l'intention première. Le musée contient plus de salles, de documentations, de collections ainsi qu'une réflexion plus poussée. Celle-ci englobant des points plus précis sur l'histoire de l'imprimerie.

L'inauguration vient consacrer ce travail de coopération. Le succès réside également dans la pérennité du musée qui est garantie par les divers projets programmés. L'ouverture de nouvelles salles, le perfectionnement de certains points, l'acquisition de nouveaux objets, l'organisation d'expositions et la collaboration avec les universités voisines sont autant de perspectives qui inscrivent le musée dans la durée et contribue à sa renommée sur le plan national, voire international. La démocratisation de la culture est partie intégrante du projet de Maurice Audin, il permet au plus grand nombre d'avoir la chance de voir des objets parmi les plus précieux du monde, notamment la Bible de Gutenberg. Il agit en véritable humaniste en confiant ses propres collections au musée. Cette exposition s'inscrit également dans un mouvement général de créations de musées partout en France, plus précisément dans un courant de musées d'histoire des techniques. Ce sujet assez récent se développe au sortir de la seconde guerre mondiale et témoigne des nouvelles préoccupations de l'Homme qui désormais, s'intéresse à

l'origine de sa richesse. L'histoire plus spécifique de l'imprimerie rend compte de l'accès grandissant à la connaissance et au savoir.

Bibliographie

Ouvrages généraux de l'histoire des musées :

Les publications concernant la création des musées d'histoire des techniques en particulier sont nombreuses mais témoignent très peu du processus de création qui a entouré le musée de l'imprimerie. Maurice Audin est bien esseulé et n'est pas un conservateur de musée à l'origine. Il est d'abord un professionnel de l'imprimerie qui souhaite faire profiter de son érudition auprès du grand public. Il n'est sensibilisé aux problèmes muséographiques que par l'intermédiaire du décorateur qu'il sollicite, M. Bertin, cependant cette collaboration n'a pas apporté tous les fruits escomptés.

DERVIEUX, Alain, DERVIEUX, Véronique, *L'architecture des musées au XXe siècle*, Centre national de documentation pédagogique, Paris, 2008.

POULOT, Dominique, *Une histoire du patrimoine en Occident, XVIIIe siècle – XXIe siècle*, P.U.F., Paris, 2006.

POULOT, Dominique, *Une histoire des musées de France*, La Découverte, Paris, 2008.

Etudes de Maurice Audin :

Le fondateur du musée est l'auteur d'ouvrages complets sur l'étude de certaines collections du musée mais il n'a consacré aucune étude au musée. De plus, aucune refonte du guide n'est venue remplacer l'édition des années 1960.

AUDIN, Maurice, *Les types lyonnais primitifs conservés au Département des imprimés (Legs Seymour de Ricci)*, Bibliothèque nationale, Paris, 1955.

AUDIN, Maurice, *Essai sur la lettre d'imprimerie : à propos des collections conservées au musée de l'imprimerie et de la banque*, Imprimerie Audin, Lyon, 1968.

AUDIN, Maurice, *Les peintres en bois et les tailleurs d'histoires, à propos d'une collection de bois gravés conservée au Musée de l'imprimerie et de la banque*, Musée de l'imprimerie et de la banque, Lyon, 1968.

AUDIN, Maurice, *Guide raisonné du musée de l'imprimerie et de la banque : la banque, les machines, le livre, l'estampe, le matériel technique*, Musée de l'imprimerie et de la banque, Lyon, 1970.

AUDIN, Maurice, *Histoire de l'imprimerie : radioscopie d'une ère ; de Gutenberg à l'informatique*, A. et J. Picard, Paris, 1972.

AUDIN, Maurice, *Les origines de l'imprimerie à Lyon et son premier siècle d'activité*, Ofmi Garamont, La Courneuve, 1973.

AUDIN, Maurice, *Le grand siècle de l'imprimerie lyonnaise*, Imprimerie Audin, Lyon, 1974.

Collaboration de Maurice Audin à l'histoire générale des techniques :

DAUMAS, Maurice (dir.), AUDIN, Maurice (col.), *Histoire générale des techniques. Tome 2 : les premières étapes du machinisme : XV^e – XVIII^e siècle*, P.U.F., Paris, 1965.

DAUMAS, Maurice (dir.), AUDIN, Maurice (col.), *Histoire générale des techniques. Tome 3 : l'expansion du machinisme*, P.U.F., Paris, 1968.

Rapport de stage, diplôme de conservateur de bibliothèque :

SELBACH, Vanessa, *Le musée de l'imprimerie et de la banque de Lyon en 1996 – Autour d'une exceptionnelle collection de bois gravés*, ensib, Lyon, 1996.

Sources

Lyon :

Archives Municipales :

190 WP 1 : dossier municipaux concernant le musée de l'imprimerie, il s'agit de correspondance.

307 WP 301: dossier municipaux concernant le musée de l'imprimerie, il s'agit de correspondance.

630 WP 026 : correspondance professionnelle d'Henri-Jean Martin, conservateur en chef des bibliothèques de Lyon, concernant le muse de l'imprimerie.

8 PH 3679 à 8 PH 3695 : diverses photos de l'ancien hôtel de ville, photos autour de 1900 et après la restauration.

Archives du musée de l'imprimerie et de la banque :

Les archives du musée de l'imprimerie sont composées de sept boîtes de rangement qui contiennent toute la correspondance professionnelle de Maurice Audin. Cette correspondance contient l'ensemble des échanges de décembre 1956 jusqu'à la mort du conservateur le 6 mai 1975.

Entretiens :

Rose Audin, belle-sœur du conservateur, m'a consacré deux entretiens au début du mois de juillet 2009, dans lesquelles elle s'est remémorée les premières années de la fondation du musée. Elle a bien voulu répondre à toutes mes questions et n'a pas hésité à me rappeler les faits dont elle s'est souvenue ultérieurement.

Je n'ai pu prendre contact avec une des filles de Maurice Audin à cause de sa mauvaise santé. Il m'a également été impossible de m'entretenir avec André Jammes, les messages laissés à sa librairie ne lui sont jamais parvenus.

Table des annexes

ANNEXE 1 : L'HOTEL DE LA COURONNE AVANT RESTAURATION.....	98
ANNEXE 2 : LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE ET DE SURVEILLANCE.....	100
ANNEXE 3 : BUSTE D'HENRI IV.....	102
ANNEXE 4 : DANSE MACABRE.....	103
ANNEXE 5 : PHOTOGRAPHIES DE L'HOTEL DE LA COURONNE AVANT RESTAURATIONS.	104
ANNEXE 6 : COMPTE-RENDU ARCHEOLOGIQUE DE L'HOTEL DE LA COURONNE.	108
ANNEXE 7 : REGLEMENT INTERIEUR DU MUSEE DE L'IMPRIMERIE.	110
ANNEXE 8 : PREMIERE DISPOSITION DES SALLES DU MUSEE.....	112
ANNEXE 9 : SCHEMA DE MAURICE AUDIN SUR L'ORGANISATION DES SALLES DU MUSEE	113
ANNEXE 10 : EXEMPLES DE PRESENTATION DES COLLECTIONS.	115
ANNEXE 11 : EN-TETE TYPE DU MUSEE DE L'IMPRIMERIE	117
ANNEXE 12 : INVITATION A L'INAUGURATION DU MUSEE DE L'IMPRIMERIE	117
ANNEXE 13 : EN-TETE IMPRIMERIE « AUX DEUX COLLINES ».....	118
ANNEXE 14 : MAURICE ET AMABLE AUDIN EN TRAIN D'ETUDIER UNE PIECE D'IMPRIMERIE.....	118
ANNEXE 15 : LE MOULAGE DE LA TABLE CLAUDIENNE	119

Annexe 1 : l'hôtel de la Couronne avant restauration.

Les bâtiments de l'hôtel de la couronne au début du XX^e siècle.

Archives municipales de Lyon :

8 PH 3680

La cour intérieure de l'hôtel de la Couronne vers 1900.



8 PH 3682

La cour intérieure et les galeries de l'hôtel de la Couronne vers 1900.



Annexe 2 : liste des membres de la commission consultative et de surveillance.

Liste, au 5 décembre 1957, des membres de la commission consultative et de surveillance du musée de l'imprimerie et de la banque.

-Sous-commission du musée de l'imprimerie :

- M. Julien CAIN, Directeur des Bibliothèques de France et Administrateur général de la Bibliothèque Nationale,
- M. Robert BRUN, Inspecteur général des Bibliothèques,
- M. Henry JOLY, Conservateur en chef des Bibliothèques de la ville de Lyon, Directeur du musée,
- M. Maurice AUDIN, Conservateur du musée,
- M. André ALIBAUX, Directeur des Papèteries Alibaux et C^{ie}, ami de la famille Audin,
- M. Amable AUDIN, Directeur des fouilles de Fourvière,
- M. l'Abbé André CHAGNY, Historien et écrivain lyonnais,
- M. Claude DALBANNE, Peintre, graveur et illustrateur lyonnais, conservateur du Musée de Gadagne,
- M. Paul FORT, Président de la chambre syndicale des imprimeurs,
- M. Charles GILLET, industriel lyonnais,
- M. Paul GILLET, Papetier spécialisé dans le billet de banque, conseiller de la succursale de la Banque de France à Lyon,
- M. GOIRAND, Président de la chambre syndicale de la papèterie
- M. Henri HOURS, Directeur des Archives Départementales,
- M. René JULLIAN, Conservateur du musée des Beaux-arts de Lyon,
- Mlle Monique RAY, Conservateur du musée historique de Lyon,
- M. ROCHER, Bibliothécaire à la Bibliothèque Municipale,
- Me. Jean TRICOU, Notaire, Conservateur des médailles au Musée des Beaux-arts,
- M. Pierre WUILLEUMIER, Professeur à la Sorbonne,

-Sous-commission du musée de la banque :

- M. BRAIBANT, Directeur des Archives Nationales,
- M. Henri JOLY, Conservateur en chef des Bibliothèques de la ville de Lyon, Directeur du musée,
- M. Maurice AUDIN, Conservateur du musée,
- M. DE FEYDEAU, Directeur de la société lyonnaise de dépôts et crédits industriels,
- M. GASCON, Professeur à la faculté des lettres,
- M. d'HAUTHUILLE, Directeur du crédit lyonnais,
- M. ISNARD DE FRANCE, Vice-président de l'association professionnelle des Banques à Paris,
- M. René JULLIAN, Conservateur du musée des Beaux-arts de Lyon,
- M. Jean LABASSE, Directeur de la société de gestion financière,
- M. André LATREILLE, Doyen de la faculté des lettres,
- M. Pierre LEON, Professeur à la faculté des lettres,
- M. Gabriel MAGNIN, Président de la société historique et archéologique de Lyon,
- M. MARTIN-BASSE, Secrétaire de l'Académie de Lyon
- M. MENAIS,
- M. DE RICHAUX, Conservateur du musée des Arts décoratifs,
- Mlle Monique RAY, Conservateur du musée historique de Lyon,
- M. Jean TRICOU, Conservateur des médailles au Musée des Beaux-arts,

Annexe 3 : buste d'Henri IV.

Buste d'Henri IV, sculpté par François-Dominique-Aimé Milhomme (1758-1823).
Buste en marbre signé sous le bras droit, daté de 1814.
Hauteur : 87 cm – Largeur : 70 cm.



Annexe 4 : Danse Macabre.

Danse Macabre, représentation d'un atelier d'imprimerie, édité à Lyon en 1499.
Audin Maurice, *Musée de l'imprimerie et de la Banque*, Imprimerie Audin-Tixier, Lyon, s.d, p. 12.



Annexe 5 : photographies de l'hôtel de la Couronne avant restaurations.

Les bâtiments de l'hôtel de la couronne après les restaurations de la fin des années 1950.

Archives municipales de Lyon :

8 PH 3688

La galerie qui fait suite à l'entrée de l'hôtel de la Couronne.



8 PH 3695

La porte d'entrée du bâtiment, 13 rue de la Poulallerie.



8 PH 3691

La galerie qui fait suite à l'entrée de l'hôtel de la Couronne.



8 PH 3693

Galerie, au dessus de l'entrée, qui mène aux salles du premier étage.



Annexe 6 : Compte-rendu archéologique de l'hôtel de la Couronne.

Archives du musée de l'imprimerie : boîte d'archives numéro 6, rapport d'Amable Audin sur l'hôtel-de-ville de la rue de la Poulaillerie.

La maison se composait de « cinq corps d'hostel avec deux cours, jardin clos de hautes murailles, estables et fenières ». Sur l'emplacement du jardin sera construite la maison où l'imprimeur Amable Leroy aura son atelier à la fin du XVIIIe siècle. Les allées des deux maisons communiquent aujourd'hui pour constituer l'une de ces classiques « traboules » du vieux Lyon.

Mutilés de ses fenêtres à meneaux, la façade sur rue a conservé un beau portail ogival couronné d'un grand arc en tiers-point sous lequel s'ouvre une porte dont le pisé est masqué par le rehaussement du sol. Cette porte donne accès à une allée dont les voûtes à arrêtes tirent d'un plan irrégulier un aspect très mouvementé. Les nervures à grand relief soutiennent de grosses clés de voûtes rondes. L'allée se prolonge par une galerie bordant la façade ouest de la cour de deux arcs à longue portée. Au fond, un escalier à vis rond, dont les fenêtres ont conservé leurs croisillons, conduit à deux étages de galeries également à double arcades voûtées en ogive et présentement closes par des fenestragés récents. A signaler le plan désaxé du pilier qui sépare les arcades de ces galeries. Il est de forme carrée, coupé à chaque étage par une moulure, et il diminue graduellement de volume. A partir du second étage, il prend en outre une position diagonale.

Le bâtiment entre rue et cour s'enrichit au rez-de-chaussée d'un plafond à la française, et sa façade sur cour de belles fenêtres ogivales, malheureusement mutilées de leurs croisillons. Elles sont carrées, divisées par des piliers à angles garnis de tares cylindriques se croisant à la partie supérieure et reposant sur de petites bases hexagonales. Des moulures saillantes, d'un dessin analogue à celui des nervures de l'allée, couronnent ces fenêtres et retombent de chaque côté aux deux-tiers de leur hauteur sur élégantes consoles ornées de figures et de feuilles de choux. Un cordon à forte saillie souligne chaque étage. Un entrepôt masque fâcheusement la base de cette façade et bouche partiellement une des arcades de l'allée.

La façade nord de la cour a conservé un décor de fenêtres groupées un peu plus simples que celles de la façade opposée, mais pareillement mutilées de leurs meneaux.

Quant à la façade orientale, elle contient un second escalier à vis dont les fenêtres ont encore leurs croisillons et qui desservait jadis les salles consulaires. Cette façade, dont les fenêtres se simplifient encore, est surtout remarquable par le monument, œuvre du sculpteur Philippe Lalyane, qui rappelle le séjour de la Municipalité. L'inscription latine en lettres dorées semble bien effacée. Elle est couronnée par un fronton brisé dont les deux rampants portent les figures allégoriques représentant le Rhône et la Saône. Entre ces deux figures, une sorte de balustre portait, paraît-il, le buste en bronze d'Henri IV. Deux lions rampants, dont celui de gauche a disparu, soutenaient le corps de l'attique. La base du monument est masquée par une construction récente.

Chacune des quatre faces de cette cour présente donc, dans la diversité qui les oppose, un motif d'intérêt. Mais aucune ne peut se dispenser d'une restauration : démolition des constructions postiches qui encombrant la cour, destruction des fenestragés qui bouchent les arcades, rétablissement des meneaux des fenêtres. A ce prix, qui est bien modique, le vieil hostel de ville, rétabli en son état premier, figurera heureusement le type d'une de ces belles demeures bourgeoise du XV^e siècle lyonnais.

Amable Audin

Annexe 7 : règlement intérieur du musée de l'imprimerie.

Archives Municipales de Lyon : 190 WP 1, Règlement du personnel du musée de l'imprimerie et de la banque, Lyon, 1964.

Les conditions de recrutement du personnel sont prévues par le règlement général du personnel municipal. Les congés sont fixés d'après ce règlement, sous réserve de dispositions spéciales nécessitées par le service particulier du Musée. [...] Le repos hebdomadaire est pris le samedi et le dimanche par la bibliothécaire et la dactylographe.

Le personnel de surveillance des salles est tenu à un service de 40 heures par semaine, réparties selon les besoins du Musée. Actuellement, cet horaire s'établit ainsi :

Du mercredi matin au dimanche soir :

de 8 heures à 10 heures : entretien du secteur confié à chaque garde ;

de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures : surveillance des salles.

Le lundi toute la journée, repos.

Le mardi matin, repos.

Le mardi après-midi :

de 14 heures à 15 heures : rapide remise en état des salles d'exposition ;

de 15 heures à 18 heures : surveillance des salles.

L'ensemble de ce service comporte donc 39 heures par semaine. Pour assurer le régime complet de 40 heures, les gardes toléreront, le samedi et le dimanche, les entrées dans le Musée jusqu'à 18 heures et en fermeront les portes à 18h30. Les autres jours d'ouverture, l'entrée du Musée se fera jusqu'à 17h30 pour fermeture à 18 heures.

Les gardes ont pour mission de faciliter la visite des collections du Musée en faisant respecter l'ordre et les règlements intérieurs : ils doivent veiller à la sécurité matérielle des œuvres et objets et les protéger contre toute atteinte des visiteurs imprudents ou malintentionnés, cela en effectuant fréquemment des rondes dans le secteur qui leur est imparti.

Pendant les heures de service, les gardes ne doivent ni lire, ni dormir, ni fumer, ni manger, ni se livrer à tout autre travail que celui dont ils sont chargés. Ils doivent avoir une tenue vestimentaire correcte. Aux demandes de renseignements présentées par les visiteurs, ils doivent répondre poliment et, s'ils ne peuvent fournir les explications nécessaires, renvoyer ces visiteurs à la bibliothécaire.

Chacun des gardiens, en prenant son poste, doit parcourir la partie du Musée placée sous sa surveillance ; il vérifie que rien ne soit détérioré et que tout soit en place. S'il y a lieu, il manœuvre les stores de manière à protéger les œuvres les plus fragiles des atteintes du soleil et s'assure que l'éclairage des vitrines et des panneaux est correcte la moindre déficience doit être immédiatement signalée au bureau.

Les gardes doivent interdire aux visiteurs :

de toucher aux œuvres exposées (sauf celles pour lesquelles une autorisation a été donnée) – de s'appuyer sur les vitrines, de graver ou de crayonner sur les murs et les objets – de fumer, de boire ou de manger, de parler à haute voix – de franchir les barrières de protection – de transporter des paquets, des serviettes ou des sacs de voyage. Ils doivent, bien entendu, surveiller attentivement la sortie des visiteurs.

Il ne doit être permis à aucun visiteur, sauf autorisation du conservateur ou de la bibliothécaire, de copier ou de photographier les œuvres, documents ou objets exposés.

Une demi-heure avant la fermeture du Musée, les gardiens doivent en prévenir les visiteurs. Une fois l'évacuation terminée, le concierge, aidé des gardes, doit exécuter une ronde générale pour s'assurer que tout est en place et qu'aucun visiteur n'est demeuré dans les locaux : de ce fait, il vérifiera les escaliers intérieurs et les salles qui ne seraient pas ouvertes au public. Bien entendu, tout fait anormal doit être immédiatement signalé au bureau et, à défaut, par téléphone au conservateur ou à la bibliothécaire.

En cas de début d'incendie, les gardes doivent se servir sans retard des extincteurs placés à chaque étage, tandis que le concierge prévient téléphoniquement, s'il y a lieu, les services municipaux d'incendie.

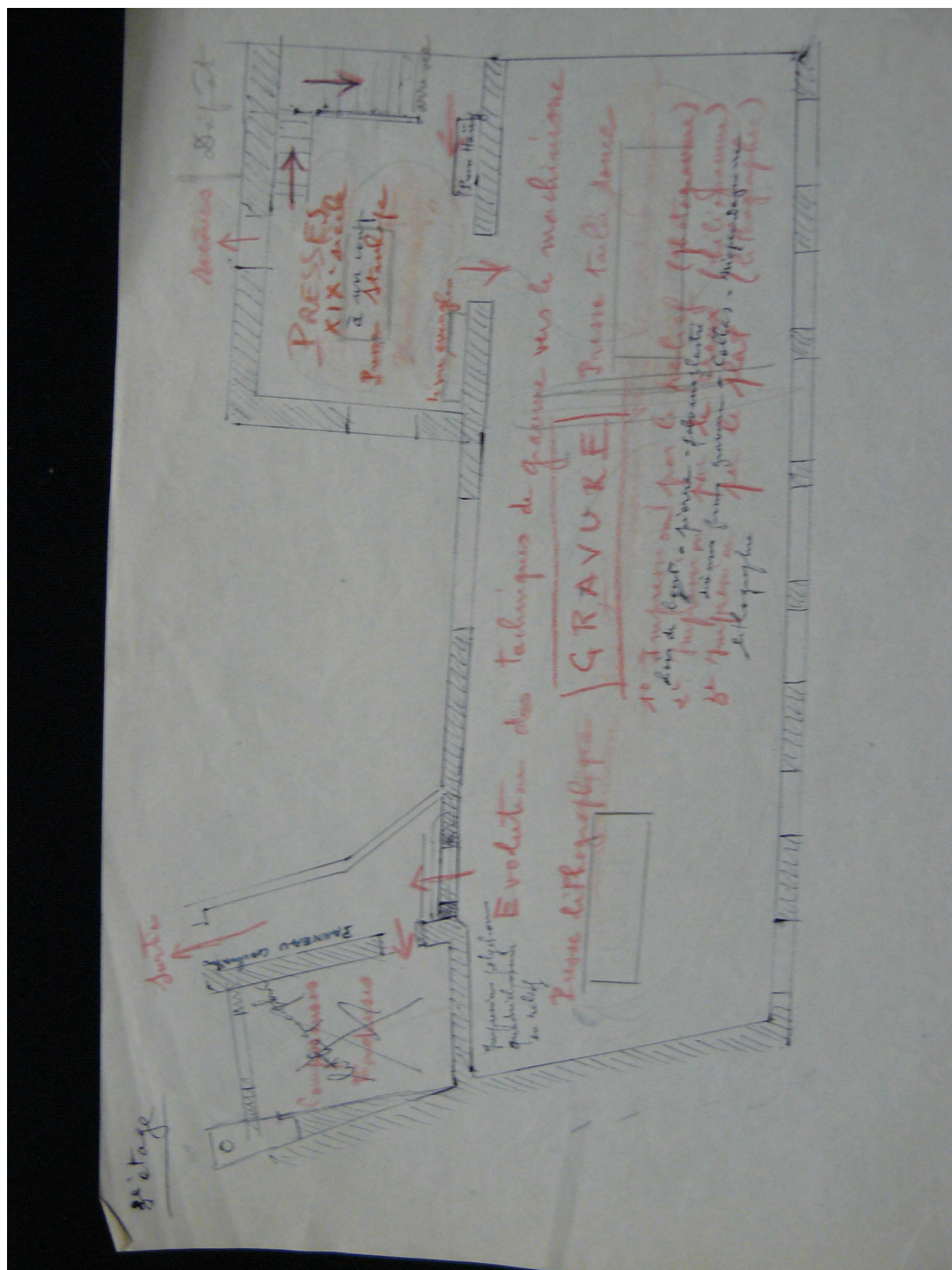
Annexe 8 : première disposition des salles du musée.

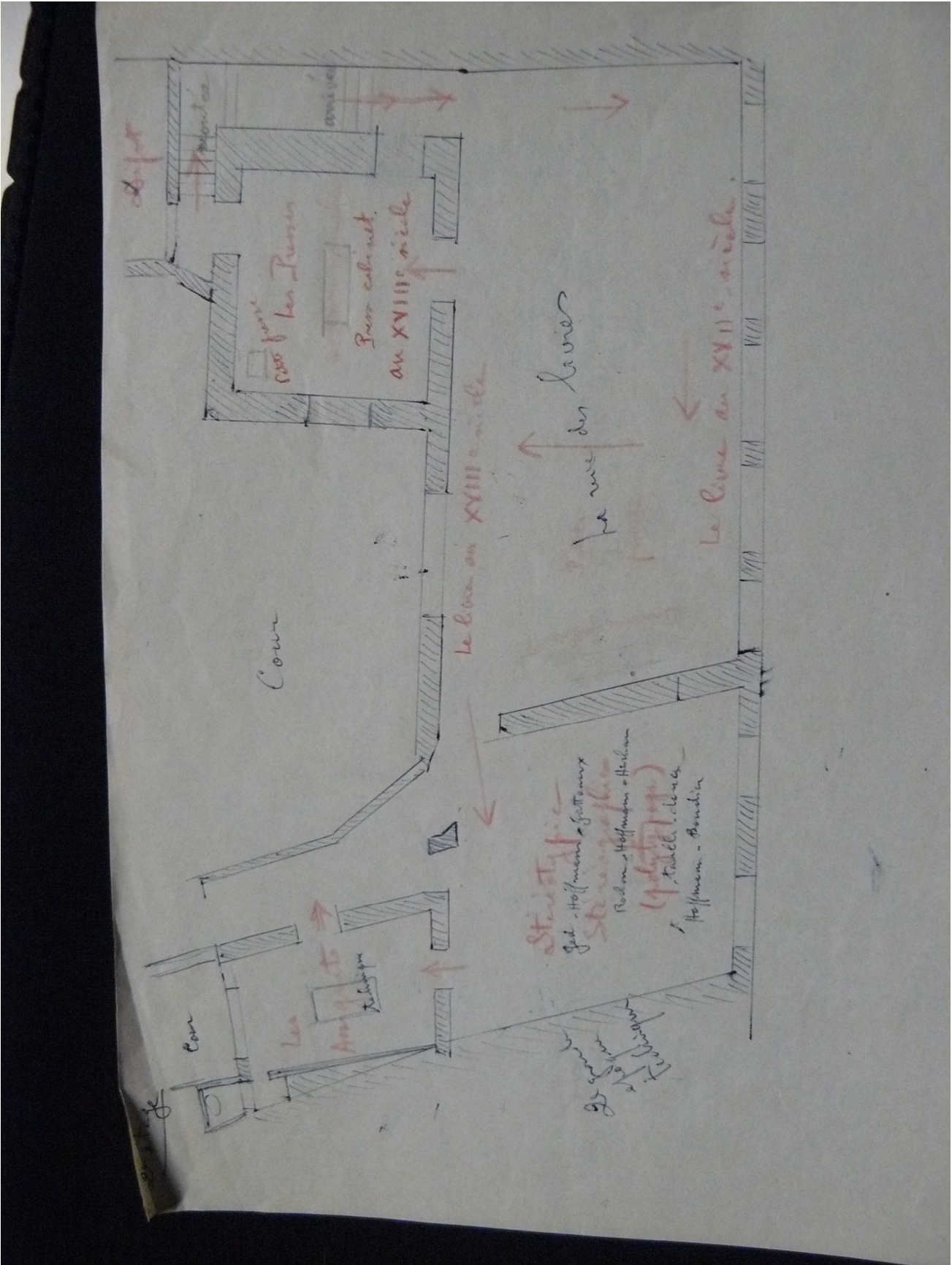
Archives municipales : 1942 W 219, plans de l'hôtel de la Couronne, 13, rue de la Poulaille.



Annexe 9 : schémas de Maurice Audin sur l'organisation des salles du musée

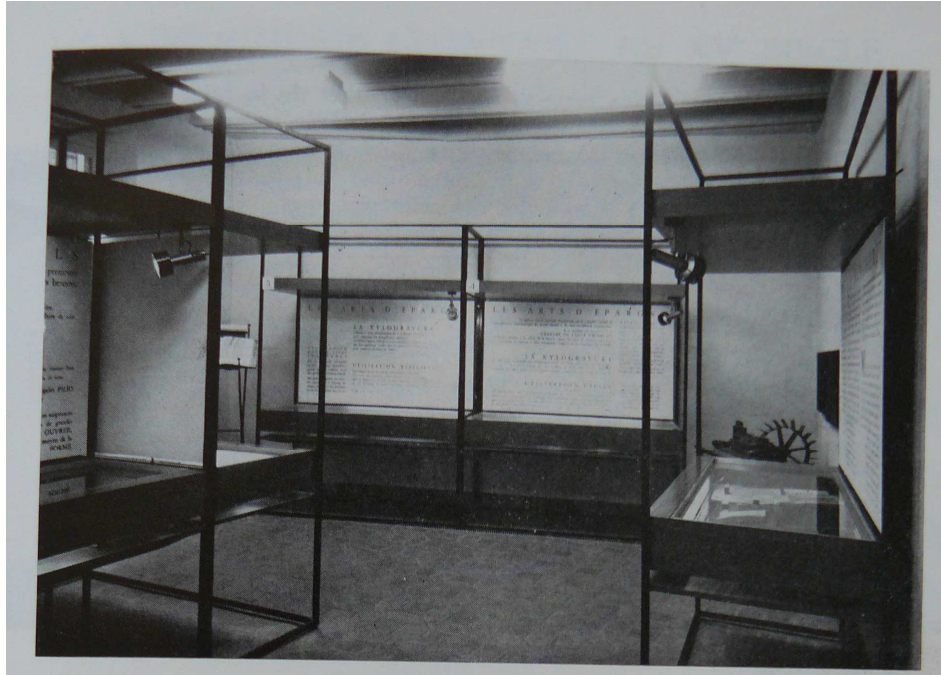
Archives du musée de l'imprimerie : boîte n°6, schémas en pièce jointe à la lettre de Maurice Audin à J.L.J. Bertin, Lyon, 4 novembre 1962.





Annexe 10 : exemples de présentation des collections.

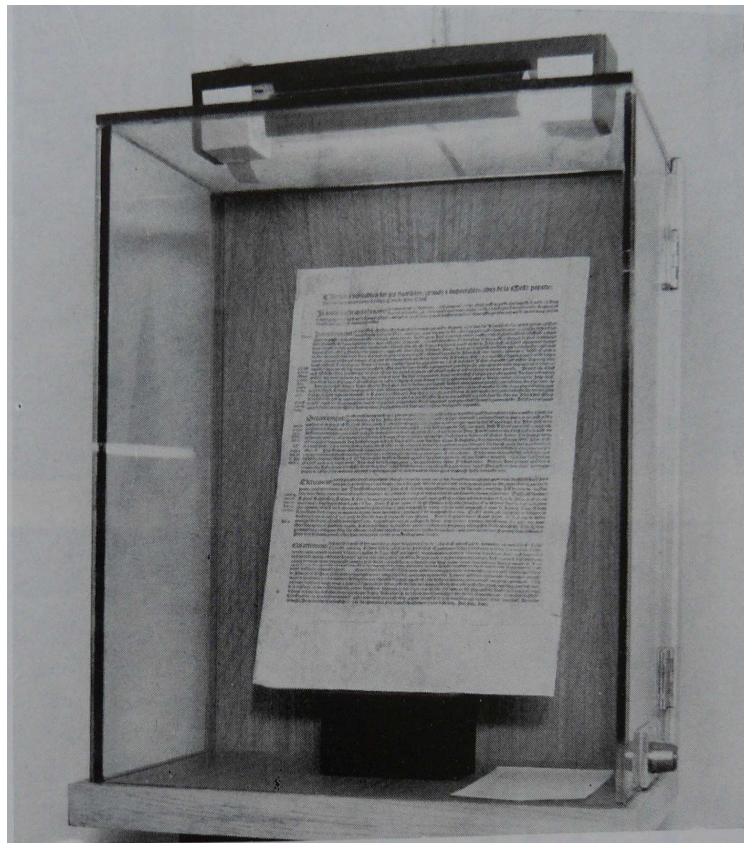
Audin Maurice, *Musée de l'imprimerie et de la Banque*, Imprimerie Audin-Tixier, Lyon, s.d. p.25 et suivantes.



Exemple de disposition des vitrines : la salle sur *Les origines de l'imprimerie*



Un incunable sur un lutrin en fer forgé du XV^e siècle.



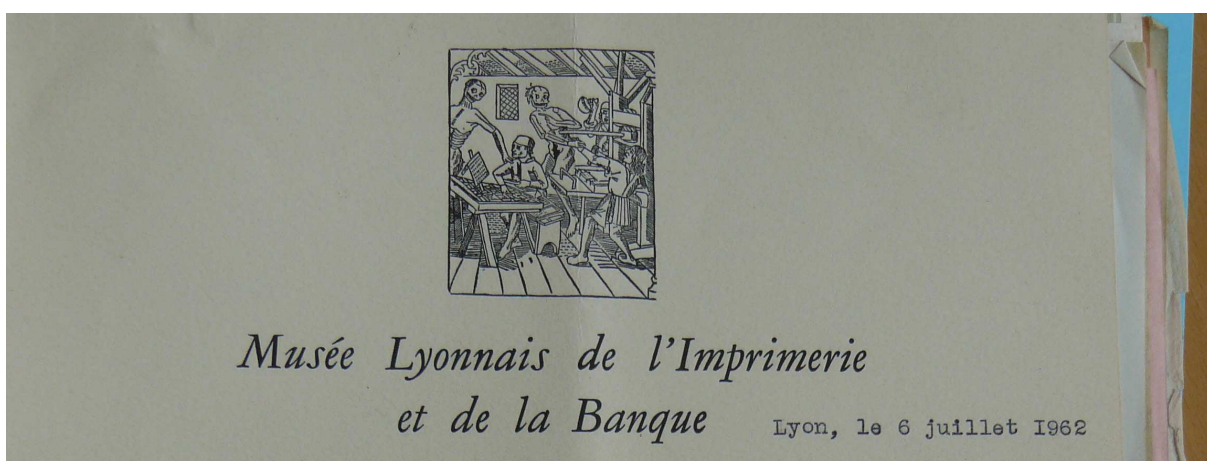
Le placard de 1534 contre la messe.



Vue sur une des salles de l'estampe.

Annexe 11 : En-tête type du musée de l'imprimerie

Archives municipales de Lyon : 307 WP 301, lettre de Maurice Audin à Louis Pradel, Lyon, 6 juillet 1962.



Annexe 12 : Invitation à l'inauguration du musée de l'imprimerie

Archives municipales de Lyon : 190 WP 1, carte d'invitation à l'inauguration du musée de l'imprimerie.



Annexe 13 : En-tête imprimerie « Aux deux Collines »



Annexe 14 : Maurice et Amable Audin en train d'étudier une pièce d'imprimerie



Don de madame Rose Audin

Annexe 15 : Moulage de la table claudienne

Archives municipales de Lyon : 8 PH 3695



Index des noms propres

- Audin, Amable : archéologue, fils de l'imprimeur lyonnais Marius Audin, frère de Maurice, membre de la commission de surveillance scientifique du musée de l'imprimerie et fondateur du musée Gallo-romain de Fourvière (69).
- Audin, Marius : imprimeur lyonnais, fondateur du musée des traditions populaires à Beaujeu (69).
- Audin, Maurice (24 mars 1895 – 6 mai 1975) : fils de l'imprimeur lyonnais Marius Audin, fondateur du musée lyonnais de l'imprimerie et de la banque.
- Baumgartner, Wilfried : gouverneur de la Banque de France (1949-1960) puis ministre de l'économie et des finances (1960-1962).
- Brun, Robert : inspecteur général des bibliothèques en 1957.
- Cain, Julien : directeur général des bibliothèques de France jusqu'en 1964.
- Cartier, Harry : éditeur de l'University Press, Oxford (UK).
- Chièze, Jean : graveur sur bois et lithographe de renom, ami de Maurice Audin.
- Dejean, R. : vice-président du syndicat des graphistes lyonnais.
- Donzet, André : architecte en chef des monuments historiques, référent lors de la réhabilitation de l'hôtel de la Couronne en 1962.
- Fort, Paul : président de la Chambre Syndicale des Maîtres-Imprimeurs de Lyon en 1957.
- Gougenheim, Jacques : président de la Chambre Syndicale des Maîtres-Imprimeurs de Lyon en 1964.
- Hauthuille, Xavier d' : directeur du Crédit Lyonnais lors de la cession de l'hôtel de la Couronne en 1956.
- Herriot, Edouard : maire de Lyon jusqu'à sa mort le 26 mars 1957.
- Jammes André : libraire parisien, a énormément aidé Maurice Audin dans la conception du musée.
- Joly, Henry : conservateur en chef des bibliothèques de Lyon jusqu'en 1963 et premier directeur du musée.
- Martin, Henri-Jean : conservateur en chef de la bibliothèque municipale de Lyon.
- Methandier, : secrétaire général à la mairie de Lyon en 1962.
- Perrat, Charles : archiviste-paléographe, professeur à l'école nationale des chartes, ami de Maurice Audin.
- Pradel, Louis : adjoint aux Beaux-arts puis maire de Lyon de 1957 à 1976.
- Ray, Monique : conservatrice en chef du musée Gadagne au moment de la définition du projet du musée de l'imprimerie et de la banque.
- Salles, Georges : directeur des musées de France au moment de la définition du statut du musée de l'imprimerie et de la banque, en 1957.
- Standard, Paul : universitaire américain, spécialiste de calligraphie.
- Thévenot, : architecte des monuments historiques lors de la réhabilitation de l'hôtel de la Couronne en 1962.
- Vergnet-Ruiz, Jean : inspecteur général des musées de France en février 1957.
- Weckerlin, : architecte de la ville de Lyon.
- Willeumier, Pierre : professeur à la Sorbonne, il a mené les fouilles de Fourvière, membre de la sous-commission du musée de l'imprimerie.